

DOCUMENT RESUME

ED 201 181

FL 012 158

AUTHOR Noel, Daniele
 TITLE Le francais parle: analyse des attitudes des adolescents de la ville de Quebec selon les classes sociales (Spoken French: An Analysis of the Attitudes of Adolescents in Quebec City according to Social Class).
 INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
 REPORT NO ICRB-B-94
 PUB DATE 80
 NOTE 113p.
 LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC05 Plus Postage.
 DESCRIPTORS Adolescents; Children; *French; *Language Attitudes; Language Research; *Language Styles; *Regional Dialects; *Social Dialects; Socioeconomic Influences; Sociolinguistics; *Standard Spoken Usage
 IDENTIFIERS French Speaking; *Quebec (Quebec)

ABSTRACT

This is a report on a study of the attitudes of French-speaking young people, aged 10 to 17 years, toward French as it is spoken in two sectors of Quebec City. One sector, Sainte-Foy, is mainly upper middle class; the other, Saint-Sauveur, is economically and socially disadvantaged. The research was carried out on the basis of work in French and American sociolinguistics, and all the young people were interviewed both formally and informally over a period of several months. The body of the report is given in four chapters covering the following material: (1) discussion of American and French sociolinguistics, explanation of the project, the research methodology and method of analysis, levels of language and style, analysis of spoken language, and a note on "Joual"; (2) language as a communication tool and as a social marker, including a discussion of linguistic and extralinguistic variables, four styles of spoken French, and what it means to belong to a linguistic community; (3) the relationship between language and social-economic class, attitudes toward language as spoken at school, class consciousness, and linguistic "habitus" versus linguistic community; and (4) variation in attitudes toward the French language in the two sectors studied. The individual questionnaires given to pre-adolescents and adolescents are appended. (AMH)

 * Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
 * from the original document. *



Danièle Noël

Étude de français par les
parents des adolescents de la ville
de Québec - classes sociales

Publication 1981

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH,
EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY.

PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Marie Perreault
ERIC / ICQB

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

1981

Centre international de recherche sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Québec

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une subvention de soutien du ministère de l'Éducation du Québec et une contribution du Secrétaire d'État du Canada pour son programme de publications.

The International Center for Research on Bilingualism is a university research institution which receives a supporting grant from the Department of Education of Quebec and a contribution from the Secretary of State Canada for its publication programme.

© 1980 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec) : 3^e trimestre 1980

Table des matières

TABLE DES MATIERES	I
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES CONVENTIONS	IV
CHAPITRE I:	
Introduction	1
1. Introduction	1
2. Pour une sociologie du langage ou sociolinguistique	2
2.1 La sociolinguistique américaine	2
2.2 La sociolinguistique française	3
2.3 La sociolinguistique au Québec	4
3. Méthodologie	6
3.1 Description des quartiers: Sainte-Foy et Saint-Sauveur	6
3.2 Echantillon	7
3.3 Techniques d'enquête	8
3.4 Entrevues	8
3.5 Questionnaire	9
4. Méthode d'analyse des données	10
4.1 Du discours parlé au discours écrit	10
4.2 Approches méthodologiques d'analyse du discours	11
4.2.1 Méthodes lexicologiques	11
4.2.2 Méthode d'analyse des énoncés	11
4.2.3 Méthode de l'analyse de contenu	12
5. Niveaux de langue	13
6. Analyse de la langue parlée: deux fonctions	14
7. Note à propos de la parole	15
CHAPITRE II:	
La langue comme outil de communication et la langue comme marqueur social	21
1. Introduction	21
1.1 Nature des données	22
2. La langue comme outil de communication: les variables linguistiques	22
2.1 Les variables phonétiques	23
2.2 Les variables articulatoires	24
2.3 Les variables prosodiques	26
2.3.1 Note à propos des variables d'ordre phonétique	27
2.4 Les variables lexicales	28
2.4.1 Les sacres	28

2.4.2 Les expressions typiques	24
2.4.3 Les anglicismes	25
2.4.4 La richesse/pauvreté lexicale	26
2.4.5 Note à propos des variables linguistiques	27
2.5 Les variables grammaticales	28
2.6 Les variables de contenu	29
2.6.1 Note à propos des variables de contenu	30
2.7 Conclusion sur l'ensemble des variables linguistiques	31
3. La langue comme marqueur social: les variables extralinguistiques	32
3.1 Les variables de comportement	33
3.2 Les variables de personnes sociales	34
3.3 Conclusion sur les variables extralinguistiques	35
4. Les quatre styles de parler	36
5. Appartenance à une communauté linguistique	37
CHAPITRE III:	
Rapport à la langue et appartenance de classe	38
1. Introduction	39
2. Le concept d'habitus linguistique	40
2.1 Nature des données	42
3. Rapport à la langue parlée et classes sociales	43
3.1 Sainte-Foy	45
3.1.1 On parle ordinaire et on parle comme tout le monde	46
3.2 Saint-Sauveur	47
3.2.1 On parle mal mais on parle comme chez-nous	48
4. Langue d'école et classes sociales	49
4.1 Rapport à la langue d'école: Sainte-Foy	50
4.2 Rapport à la langue d'école: Saint-Sauveur	51
4.3 A propos de la langue d'école: Sainte-Foy et Saint-Sauveur	52
5. Rapport à la langue et conscience de classe	53
6. Communauté linguistique versus habitus linguistique	54
CHAPITRE IV:	
La pratique de la langue: la variation	55
1. Introduction	56
2. Qu'est-ce que la pratique de la langue?	57
3. Nature des données	58
4. La variation: Sainte-Foy	59
5. La variation: Saint-Sauveur	60
6. Conclusion sur la variation: Sainte-Foy et Saint-Sauveur	61
CHAPITRE V:	
Conclusion	80

III

RELIGION CATHOLIQUE	85
ANNEXES	
Annexe I: Indicateurs socio-économiques et éducatifs	94

Liste des tableaux

TAB. I	
Indicateurs socio-économiques et éducatifs	6
TAB. II	
Logement	6
TAB. III	
Éducation	7
TAB. IV	
Les quatre langues officielles parlées	45

Liste des conventions

Les crochets []

- indiquent dans une citation la traduction de certaines formes de canadianismes ou le report des précisions contextuelles nécessaires pour la compréhension de l'énoncé.
- indiquent les réalisations phonétiques de certains mots.

Les barres obliques / /

- les chiffres entre barres obliques correspondent au numéro de l'informateur. Les numéros 1 à 9 et 21 à 28 correspondent respectivement aux filles et aux garçons de Saint-Sauveur et les numéros 10 à 20 et 21 à 31 aux filles et aux garçons de Sainte-Foy.

CHAPITRE I INTRODUCTION

1. Introduction

Toute société, à un moment ou l'autre de son histoire, est soumise à une quelconque évaluation de la part de ses membres. Des individus ou groupes sociaux de diverses tendances, défendant des intérêts différents, émettent des opinions, jugements, critiques par rapport à la situation politique, économique, culturelle ou sur tout autre comportement social donné. La langue parlée par un peuple n'échappe pas elle non plus à ces évaluations. On la compare avec d'autres langues ou variétés de langue, on cherche à l'épurer, à l'améliorer, on la défend ou on l'attaque mais jamais elle ne laisse indifférent.

Par exemple, grammairiens et linguistes ont codifié la langue dans des grammaires, dictionnaires, traités, etc..., codification qui a été faite à partir d'un usage précis de la langue, lui donnant ainsi une forme "particulière" qu'il a été convenu d'appeler à une certaine époque "le bel usage" (l'aristocratie) et plus tard, comme maintenant, "le bon usage" (la bourgeoisie). Cette langue, dite "officielle", est la façon de parler légitimée et reconnue par tous comme étant "le vrai français". Elle est, comme le rappelle Bourdieu, "politiquement et culturellement légitime, investie d'une sorte d'autorité"¹. C'est, en d'autres mots, "la langue qui a réussi"² car bien que les linguistes s'accordent pour dire que toutes les langues se valent sur le plan linguistique, il n'en va pas de même sur le plan social. Parce que nous sommes des Québécois de langue française et que nous avons, comme l'a fait remarquer Haugen, "le langage le plus fortement normalisé des langages européens"³, les débats sur la langue française ont toujours été, ici comme ailleurs, très nombreux et des plus animés.

Au Québec, ces débats se sont quelquefois traduits par des campagnes publicitaires où l'on promulgait des slogans comme "Bien parler c'est se respecter" et "Moi mon français je le parle par coeur". Ces questions de langue se situaient le plus souvent à deux niveaux: la langue française pour elle-même et la langue française comme langue parlée en Amérique du Nord, c'est-à-dire fortement influencée et envahie par l'anglais⁴. Se posait alors le problème de la survivance de la langue française — problème encore actuel malgré l'adoption de la loi 101 — et celui, tout aussi actuel, de la qualité de cette survivance. On peut ajouter que, de façon concrète, les Québécois francophones étaient tiraillés entre deux options: ou on parle anglais car c'est payant (l'argent est anglais) ou on parle français, mais encore là quel français? Il n'est pas question ici de faire état des nombreuses causes tant économiques que culturelles qui ont amené les Québécois à être confrontés à cette situation car d'autres, et ils sont nombreux, l'ont déjà fait⁵. Pour notre part, nous nous préoccupons plutôt de la représentation sociale que se donnent les usagers de la langue parlée, de celle qu'ils parlent et de celle qu'ils entendent. Plus précisément, nous chercherons à savoir quelles sont les attitudes qu'ils ont face à la langue, si ces attitudes diffèrent selon les milieux sociaux dont sont issus les usagers et, s'il y a lieu, d'examiner comment se manifestent ces différences.

Comme nous étudions la perception de la langue parlée comme objet social, cette étude recouvrira à la fois les domaines de la linguistique et de la sociologie. Afin de bien situer notre démarche d'analyse, nous ferons un bref exposé des diverses tendances de la sociolinguistique, domaine de recherche qui vise justement à faire le lien entre la sociologie et la linguistique.

2. Pour une sociologie de la langue ou sociolinguistique

La plupart des définitions de la langue que l'on retrouve s'entendent pour dire que la langue est "l'ensemble des procédés linguistiques qui s'ajoutent à une communauté linguistique pour ses besoins de communication"⁶. Définie de cette façon, elle apparaît être un objet d'analyse difficile à cerner. De Saussure, en introduisant la désormais célèbre dichotomie entre langue et parole⁷, a permis à la linguistique de progresser grandement mais bien qu'il ait affirmé que la langue "fait [fasse] corps avec la vie de la masse sociale"⁸ et que "sa nature sociale est [soit] un de ses caractères internes"⁹, la majorité des études linguistiques jusqu'à ce jour, décrit le caractère systématique de la langue c'est-à-dire ce qui a trait à la première dimension de la dichotomie, la langue¹⁰. Ces analyses ont été effectuées le plus souvent à partir de la langue écrite ou de la langue telle qu'elle devrait être parlée, donc de la langue légitime. Inutile de souligner que ces analyses ne tenaient pas compte des phénomènes de variation.

En réaction contre cet état de fait s'est développée la sociolinguistique (ou ethnolinguistique ou sociologie du langage ou linguistique sociale¹¹) qui, reprenant les idées émises par de Saussure, à savoir que la langue est éminemment sociale, s'est efforcée de resituer l'étude de la langue dans son contexte social. De ce genre de préoccupations ont découlé deux principales tendances, soit la sociolinguistique américaine et la sociolinguistique française¹².

2.1 La sociolinguistique américaine

La sociolinguistique américaine apparaît comme une entreprise véritablement pluridisciplinaire issue de deux évolutions convergentes, celle de la linguistique et celle de la sociologie. Au départ, certains travaux linguistiques se sont inspirés de l'hypothèse Sapir-Whorf¹³ qui postulait une relation directe entre langue et culture, quelquefois même une homologie entre la structure linguistique et la structure sociale. Mais, c'est sous l'impulsion de J.A. Fishman qu'a démarré la sociolinguistique américaine. Celui-ci a insisté pour qu'on cesse de vouloir établir l'homologie parfaite entre le linguistique et le social, ne niant toutefois pas qu'il puisse exister une relation entre les deux ordres de faits. Il a aussi introduit le terme de "variété" qui, contrairement à patois, dialecte, etc..., est neutre et ne suppose aucun jugement de valeur¹⁴. Plusieurs recherches ont découlé de cette approche, dont celles ayant trait à "l'ethnographie de la parole" ce secteur regroupant des chercheurs tel que D. Hymes, S. Ervin-Tripp, J.J. Gumperz qui se sont intéressés à l'utilisation de la langue dans diverses situations de communication. Ces études portent surtout sur les schémas d'usage des langues et des dialectes au sein de cultures spécifiques: formes des actes de paroles, règles de sélection des locuteurs, façons dont les locuteurs utilisent les ressources de leur langue dans des buts précis (fonctions), etc.¹⁵.

Pour que soient vraiment abordés les problèmes de structure et d'évolution du langage au sein d'un contexte social, il a fallu attendre les travaux de W. Labov. De formation générativiste, ce linguiste a révolutionné la sociolinguistique américaine. Il a mis au point des techniques de cueillette des données appropriées à l'étude de la langue parlée, c'est-à-dire à la langue telle qu'elle est parlée par les usagers. Grâce à ces techniques, il a été possible d'obtenir des échantillons de langue parlée dans des contextes formels et informels, ceci permettant aux chercheurs d'observer les phénomènes de variation chez un même individu. Ces phénomènes renvoient à des formes linguistiques qui sont en alternance et qui ont la même fonction référentielle pour les locuteurs. Ainsi, il existe deux ou plusieurs façons de dire la même chose, façons qui sont accessibles à tous les membres d'une communauté linguistique. Cependant, les traits linguistiques en variation n'ont pas tous la même valeur sociale. Aussi la notion de "variable" élaborée par Labov, a permis d'analyser les phénomènes de variation linguistique retrouvés dans une communauté donnée. Cette notion

postule un élément linguistique abstrait (la variable) sous lequel se retrouvent les réalisations concrètes de cet élément (les variantes de la variable). Par exemple, le phonème /ɛ/ , comme dans *père* peut constituer une variable en ce sens qu'il existe plusieurs façons de le réaliser: soit en voyelle semi-fermée [e] , en voyelle semi-ouverte [ɛ] ou en diptongue [aɪ]. Ces diverses réalisations constituent les variantes de la variable /ɛ/ et sont considérées comme ayant la même fonction référentielle.

La notion de "variable" constitue un apport important en ce qu'elle a permis d'analyser la variation linguistique et de démontrer que cette variation faisait partie intrinsèque de la langue. Les traits linguistiques en variation ne peuvent dès lors plus être traités comme étant le fruit du hasard ou encore le résultat d'erreurs individuelles, mais bien comme étant structurés et inhérents au système de la langue.

W. Labov a donc démontré que la variation linguistique obéissait à des contraintes d'ordre linguistique, stylistique¹⁶ et social. Ainsi, un élément linguistique en variation était utilisé plus ou moins fréquemment selon le contexte linguistique, selon le degré de formalité de la situation et selon le groupe socio-économique auquel appartenait le locuteur ayant produit cet élément. L'apport des travaux effectués par Labov est incontestable et a permis de replacer la langue dans son contexte social.

Un des reproches émis à l'endroit de ce type d'analyse concerne l'analyse sociale effectuée et non l'analyse linguistique. C'est ainsi que si la division de locuteurs en groupes socio-économiques a permis de décrire des nuances de comportement, elle n'a cependant pas pu rendre compte du système des rapports de force existant dans une communauté. Nous verrons comment la sociolinguistique française a tenté de résoudre cette question.

2.2 La sociolinguistique française

La sociolinguistique française a repris à son compte l'affirmation de de Saussure concernant le caractère social de la langue en tentant d'inclure cette dimension dans l'analyse linguistique. Une des premières tentatives dans ce domaine fut l'ouvrage de Marcel Cohen intitulé *Pour une sociologie du langage* qui parut pour la première fois en 1953¹⁷. Ensuite vint un article de Haudricourt et Granai qui posa les premiers jalons de ce que pourrait être une sociologie linguistique. Ces auteurs tentèrent d'élucider les rapports entre la linguistique d'une part, la sociologie et l'ethnologie d'autre part; ils se demandèrent si les concepts et méthodes élaborés pour l'étude des langues pouvaient être applicables à l'étude des phénomènes sociaux et surtout si ces phénomènes sociaux étaient identiques aux phénomènes linguistiques. Ils en vinrent à la conclusion que "la société comme système global ne saurait être réduite à un système analogue au système de la langue"¹⁸ ne niant pas toutefois les apports indiscutables que pouvait apporter la linguistique à l'étude de la société en général. Aussi, à la même époque, des chercheurs comme Matoré se soucièrent de donner une dimension sociale aux études lexicologiques, affirmant que celles-ci devaient à la fois "emprunter ses matériaux à l'histoire de la civilisation, à la linguistique, à l'histoire économique, etc..."¹⁹. De plus, et cela est particulier à la France, il se développa un large et important courant, assez proche de la sociolinguistique par certains aspects, qui s'intéressa plus particulièrement aux problèmes de l'analyse du discours. S'inspirant des méthodes de l'analyse de contenu — qui furent entre autres choses, popularisées par Serge Moscovici — l'analyse du discours s'est servi d'outils linguistiques pour aborder des textes de toutes provenances²⁰. Parallèlement à ceci, Pierre Bourdieu, dans son *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de 3 études d'ethnologie kabyle*²¹, a posé les fondements d'une sociologie générale qu'il a peu à peu confrontée à divers domaines dont celui de la langue. C'est d'ailleurs à partir des concepts élaborés dans cette théorie, dont celui d'habitus, que s'inspirera cette étude. Ces concepts seront définis dans les chapitres suivants.

Si nous avons dégagé quels étaient les concepts et méthodes des deux principales tendances en sociolinguistique, c'est que nous nous servons de leurs apports respectifs.

L'une — la sociolinguistique américaine — a permis 1° de mettre au point des techniques de cueillette des données appropriées à l'étude de la langue parlée, 2° d'établir de façon nette que les phénomènes de variation ne sont pas des faits incohérents mais qu'ils sont propres au système de la langue et 3° d'opérer par des études minutieuses sur telle ou telle variable linguistique un déblayage considérable en ce qui a trait aux nombreux préjugés existant sur la langue. L'autre — la sociolinguistique française — a plutôt mis l'accent 1° sur le développement d'une théorie sociologique qui permettrait d'expliquer adéquatement le rapport entre langue et société, 2° sur une analyse considérant la société comme composée de classes sociales et non pas d'individus ou de groupes sociaux parcellaires et 3° sur une tentative de resituer l'étude de la langue au sein d'une théorie plus globale des rapports sociaux.

Bien que ces deux tendances soient différentes, elles ne sont pas contradictoires et c'est dans ce sens que nous tenterons dans cette étude de les lier et du même coup de montrer à quel point elles peuvent être complémentaires. Aussi le lecteur aura noté très rapidement que notre étude doit une large part de son inspiration aux concepts proposés par Pierre Bourdieu, mais il s'imposait que nous présentions quand même les diverses tendances de la sociolinguistique car nous utiliserons des éléments fournis par chacune d'elles.

2.3 La sociolinguistique au Québec

Les travaux de sociolinguistique effectués au Québec se sont inspirés en large partie des concepts et méthodes élaborés par la sociolinguistique américaine²².

Plusieurs études, dont celles de l'équipe Sankoff-Cedergren²³ ont permis une analyse précise de certains aspects de la langue parlée à Montréal. Bon nombre de variables linguistiques ont d'abord été décrites puis analysées en rapport avec le système interne de la langue pour ensuite être expliquées en fonction d'un contexte social donné. Ces éléments n'étaient donc plus considérés sur le seul plan linguistique mais aussi sur le plan social du fait qu'ils devenaient socialement significatifs pour un groupe donné d'utilisateurs. Les analyses qui ont découlé de ces recherches ont permis de faire ressortir un modèle de co-variance dans lequel la fréquence d'apparition de traits linguistiques était corrélée étroitement à une stratification très fine des locuteurs en groupes socio-économiques. Les travaux de l'équipe Sankoff-Cedergren ont amené des nouveautés importantes, dont la modification du modèle de la règle variable²⁴ et la création d'un nouvel indice social tenant compte du marché linguistique, c'est-à-dire de l'importance de la "langue légitime" dans l'activité professionnelle des locuteurs²⁵. Toutes ces études ont grandement contribué à l'approfondissement de la connaissance du français parlé au Québec.

Parallèlement aux études s'intéressant à l'analyse linguistique de la langue parlée se sont développées des méthodes précises visant à cerner la composante "attitude" chez les locuteurs. Un des pionniers en ce domaine a été W.E. Lambert qui a mis au point la technique du "matched guise"²⁶. Cette technique permet de faire écouter à des sujets une série d'enregistrements effectués par les mêmes locuteurs mais qui utilisent successivement des langues ou des variétés linguistiques différentes. Des recherches ont été effectuées sur les attitudes face au français québécois et des chercheurs comme W.E. Lambert, M.S. Preston et B.L. Brown²⁷ en sont venus à la conclusion que "les individus qui s'expriment en français de France sont évalués de façon plus favorable que ceux qui utilisent le français canadien, et ce, par les Canadiens français comme les Canadiens anglais"²⁸. Contestant la définition que ces chercheurs donnaient à "français canadiens" à savoir que c'était aussi bien "le français académique du Québécois francophone instruit que le franco-québécois du bûcheron"²⁹, A. Méar-Crino et T. Leclerc entreprirent de vérifier ces résultats en faisant une distinction nette entre le français académique — variété linguistique utilisée par les Canadiens français instruits — et le franco-québécois — variété linguistique utilisée par la couche socio-économique inférieure de la population québécoise³⁰. Pour ce faire, elles ont utilisé la technique du "matched guise" élaborée par Lambert³¹.

Comme le signalent les auteurs eux-mêmes, "cette technique demande que les sujets forment des jugements au sujet de la personnalité des locuteurs qu'ils écoutent" et "comme ils ne savent pas qu'ils évaluent deux fois le même locuteur, les jugements différentiels qu'ils émettent au sujet de son honnêteté, de sa gentillesse, de son intelligence... traduisent leurs attitudes face à son langage"³². Suite à leur étude, les auteurs ont observé "que le français académique est en général plus valorisé que le franco-québécois"³³. Elles expliquent ces résultats par le fait que le français académique est "le code linguistique des magistrats, des professionnels, des médias, la langue que linguistes et professeurs préconisent, tandis que le franco-québécois représente la langue du peuple ... considéré comme le parler de tous les jours"³⁴. Toutefois, elles soulignent que ces résultats peuvent être quelque peu faussés du fait que l'enquête a été effectuée en milieu scolaire où c'est le français académique qui est habituellement exigé³⁵.

Une autre étude, celle de S. Laberge et M. Chiasson-Lavoie³⁶ portant elle aussi sur les attitudes face au français parlé à Montréal, a dégagé des résultats intéressants. Soumettant à des étudiants de niveau secondaire issus de groupes socio-économiques différents des variables linguistiques d'ordre phonologique, grammatical et lexical, ces étudiants avaient pour tâche 1^o de repérer les variables qu'ils jugeaient "incorrectes", 2^o d'évaluer en terme de "ben français" et de "français correct" les phrases dans lesquelles ces variables étaient produites et 3^o d'attribuer à la voix entendue une occupation et un quartier de résidence. Il en est ressorti plusieurs conclusions ayant trait à la reconnaissance par les étudiants d'éléments linguistiques en variation ainsi que des conclusions concernant les différences entre les milieux socio-économiques. Une de ces conclusions est que "les groupes socio-économiques plus élevés témoignent d'une plus grande sécurité linguistique que les groupes défavorisés et qu'ils affichent des jugements stigmatisés sur le français parlé — entre autres — à Montréal"³⁷. La confirmation de l'existence de jugements stigmatisés nous apparaît ici très importante car il semblerait que "la perception de la langue n'est [ne soit] pas une perception des sens mais une perception fondée sur un jugement socialement accordé sur la langue"³⁸. Une autre étude portant sur l'évaluation par des professeurs de la performance linguistique d'étudiants a démontré que "l'évaluation de certains aspects de la langue est fortement liée à celle d'autres aspects et que lorsque l'on juge la performance linguistique d'un locuteur l'on puisse difficilement en isoler un aspect particulier. Le langage serait alors jugé comme un tout"³⁹. On peut alors se demander de quoi est composé ce tout, c'est-à-dire ce qui permet à un individu d'évaluer un de ses interlocuteurs comme "parlant bien" ou "parlant mal" et ce que signifient ces expressions "parler bien" et "parler mal".

En ce qui concerne le français au Québec, on constate que certaines variables sont très stigmatisées et qu'elles sont porteuses de valeurs bien marquées (e.g. les variables phonétiques: *ici/icitte*, *moi/moé*). Un individu, s'il émet l'une ou l'autre de ces variables, est presque automatiquement classé comme étant un "bien parlant" ou un "mal parlant". Aussi, certains linguistes, dont Labov, ont démontré qu'il existait une hiérarchie des variables linguistiques et que "s'il s'avère qu'un certain groupe emploie une variante particulière, il est constant que les valeurs sociales assignées à ce groupe soient transférées à cette variante"⁴⁰.

Partant des acquis de la sociolinguistique américaine, française et québécoise, nous nous proposons de faire l'analyse de la langue parlée considérée comme un objet social, tel qu'il est évalué, porteur de valeurs et de jugements de valeurs. Plus exactement, nous nous efforcerons 1^o de découvrir quelles sont les attitudes de locuteurs face à la langue parlée et de voir comment ils les expriment, 2^o d'analyser les différences d'opinions sur la langue selon qu'elles sont émises par des individus issus de groupes socio-économiques distincts et 3^o de vérifier s'il y a chez ces individus concordance entre ce qu'ils expriment et leur pratique quotidienne de la langue. Seulement, avant d'aller plus loin, nous situerons dans quel cadre cette recherche a été effectuée en décrivant l'échantillon et les techniques d'enquête utilisées.

3. Méthodologie

Ce travail s'inscrit à l'intérieur d'une recherche plus vaste appelée *Études sociolinguistique de la langue parlée dans la ville de Québec*¹¹. Les deux objectifs généraux de départ étaient de rassembler des échantillons de langue parlée dans différents types de situations appelées formelles et informelles (voir 3.1: Entrevues) ainsi que d'accumuler un certain nombre d'informations pertinentes quant aux activités et préoccupations de jeunes adolescents âgés de 11 à 17 ans issus de milieux socio-économiques différents. Quant à nous, nous avons isolé une partie des données de cette enquête, plus précisément celles portant sur la langue parlée et nous verrons, au cours des quelques pages qui suivent, à décrire les questions qui ont été utilisées à cet effet.

3.1 Description des quartiers: Sainte-Foy et Saint-Sauveur

Les quartiers de Saint-Sauveur (ville de Québec) et de Sainte-Foy (ville de Sainte-Foy) ont été choisis comme quartiers cibles représentant respectivement une population qualifiée de défavorisée et de relativement aisée. Pour donner une idée des différences entre les quartiers, on peut citer à l'appui les quelques données suivantes:¹²

TABLEAU I
Densité de la population

	Quartier St-Sauveur	Quartier Ste-Foy
Population	21,205	11,490
Superficie en mille carré	0,58	2,61

Il est aisé de voir que la densité de population par mille carré est beaucoup plus élevée à Saint-Sauveur qu'à Sainte-Foy. De plus, au niveau du type d'habitation, on constate que la majorité des habitants du quartier Saint-Sauveur vivent en appartement 90,90% contre 56,63% seulement à Sainte-Foy, ces derniers habitant dans une plus grande proportion des maisons unifamiliales — 39,23% contre 4,9% —.

TABLEAU II
Logement

	Quartier St-Sauveur	Quartier Ste-Foy
Individuels non-attendants	1,75%	23,84%
Individuels attendants	3,15%	5,39%
Appartements	90,90%	56,63%
Duplex	4,13%	4,14%
Maisons mobiles	0,7 %	0%

Les statistiques concernant le degré de scolarisation de la population démontrent que 44,76% de la population masculine et 22,6% de la population féminine à Sainte-Foy ont une formation universitaire partielle ou complète, ces taux étant respectivement de 7,71% et 4,51% à St-Sauveur:

TABLEAU III
Education

	Quartier St-Sauveur		Quartier Ste-Foy	
	M.	F.	M.	F.
N'ayant pas atteint la 5 ^e année	13,13%	13,64%	1,85%	1,34%
5 ^e -- 8 ^e année	37,11%	44,78%	9,85%	12,70%
9 ^e -- 10 ^e année	19,6 %	16,14%	12,00%	13,43%
11 ^e -- 13 ^e année	15,15%	15,97%	17,54%	26,98%
Post secondaire non universitaire	7,30%	4,96%	14,00%	22,95%
Formation universitaire partielle	5,63%	3,71%	16,61%	13,93%
Grade universitaire	2,08%	0,80%	28,15%	8,67%

Ces brèves statistiques démontrent que ces deux quartiers sont différents l'un de l'autre à tous les points de vue. Cependant, le quartier de Sainte-Foy qui a été choisi ne représente pas le quartier le plus cossu de la ville de Québec; il a été choisi parce que regroupant des individus majoritairement de classe moyenne. En effet, nous croyons que dans notre société, des oppositions pertinentes apparaissent entre un certain niveau de la classe moyenne et la classe défavorisée. Nous verrons, au cours de cette analyse, si cette hypothèse s'avère juste. De toute façon, il est certain que ces individus sont différents ne serait-ce que par le fait qu'ils sont issus de quartiers où les conditions matérielles d'existence sont radicalement différentes, ce qui, d'après nous, ne peut que transparaître dans le discours tenu sur la langue.

3.2 Echantillon

L'étude générale visait des jeunes dont l'âge variait entre 10 et 17 ans car cette période est dite transitoire et ils commencent à se former des opinions à la fois influencées par les adultes (leurs parents), le milieu scolaire (leurs professeurs) et le groupe de pairs (leurs amis). De plus, il semblait important que les deux sexes soient représentés dans l'échantillon car il est courant dans la littérature de parler de différences marquées entre les attitudes que les hommes et les femmes ont quant à la langue⁴³. Nous verrons si ces différences sont également présentes chez les adolescents. Aussi, de manière assez générale, parle-t-on de "culture des jeunes" (au sens américain du terme) comme si ceux-ci formaient un groupe social homogène. Il sera donc intéressant de vérifier si cette conception de la jeunesse s'avère juste ou s'il existe une différence de représentation sociale de la langue chez des jeunes qui vivent dans des milieux socio-économiques différents. Cette hypothèse rejoint celle de J. Larrue voulant qu'un individu perçoive la culture d'une façon différente selon le milieu social dont il est issu:

Les sujets favorisés ont tendance à demeurer dans la sphère des connaissances pour y distinguer l'instruit et le cultivé et à s'appuyer sur la vision qu'ils ont de la culture dans sa forme sociale actuelle; ils témoignent ainsi qu'elle est familière ou en tout cas, qu'elle ne leur est pas étrangère. C'est de l'intérieur de cette culture qu'ils tentent de saisir sa spécificité. Les sujets défavorisés au contraire se trouvent à l'extérieur⁴⁴. Il en résulte à la fois qu'ils la perçoivent différemment et que par rapport à elle, ils gardent et prennent leur distance.⁴⁵

3.3 Techniques d'enquête

Il avait été convenu dès le début de cette recherche de ne faire appel à aucun groupe de jeunes artificiellement constitué, comme ceux qu'on retrouve au sein d'organismes paroissiaux (scouts, guides, ciné-club, bingo, etc...), ni de recourir à des institutions comme les écoles, les terrains de jeux, etc... pour rejoindre l'échantillon visé. Nous voulions de cette façon éviter que les jeunes nous identifient à un groupe, une institution, un mouvement, etc...

Il nous importait aussi de ne pas sortir ces jeunes de leurs milieux respectifs. A cette fin, les interviewers se rendirent dans les quartiers de Sainte-Foy et de Saint-Sauveur et essayèrent de repérer les endroits qui semblaient être les lieux privilégiés de rencontre des jeunes de ces quartiers. Les tabagies, restaurants, cours d'école, bibliothèques, etc... furent passés au peigne fin. Quand un groupe de jeunes avait été repéré, les interviewers s'efforçaient de trouver un prétexte pour entrer en contact avec lui. Inutile de raconter les nombreuses péripéties de ces derniers mais disons que grosso modo nous nous présentions comme de jeunes étudiants qui s'intéressaient aux adolescents, à leur façon de penser, de vivre, à leurs idées et à leurs intérêts. Nous ne mentionnions pas que la langue parlée était aussi un sujet d'étude car nous voulions éviter au maximum le phénomène d'auto-correction. S'ils semblaient d'accord avec le projet, nous retournions deux ou trois fois pendant la semaine pour les rencontrer en essayant de s'intégrer le plus possible à leurs activités. On flânait sur les talus du terrain de jeu, on allait à bicyclette, on jouait "aux boules" (flippers), on allait manger des frites à la fin de la soirée. Nous voulions prendre le temps de nous familiariser avec eux et du même coup essayer de saisir ce qui pouvait bien les intéresser. De plus, nous essayions d'être attentifs à leur façon de parler, c'est-à-dire à leur vocabulaire et expressions, afin de pouvoir les questionner à ce sujet lors des entrevues. Peu à peu, ils en sont venus à nous demander eux-mêmes quand nous ferions les entrevues. Tout ce temps passé avec eux — de un mois à trois mois — nous a permis de voir quels étaient les groupes "naturels" (groupe de pairs) ou si l'on veut "qui était le plus ami avec qui" et nous avons tenté, lors de la formation des groupes pour les entrevues, de les diviser en fonction de ce critère. Il était en effet important de créer un climat amical afin de favoriser des échanges plus spontanés.

Tous les adolescents rejoints au cours de cette enquête étaient des étudiants de niveau secondaire (à l'exception du locuteur 38 qui avait momentanément abandonné l'école) et étaient de langue maternelle française. Le corpus total comprend aussi des enfants âgés de 10 ans mais la présente étude ne portera que sur les trente-huit adolescents et adolescentes des quartiers Sainte-Foy et Saint-Sauveur. Aussi convient-il d'ajouter qu'une fiche sociale de chacun des individus interrogés fut constituée avec tous les renseignements pertinents c'est-à-dire nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, âge, degré de scolarité, établissement scolaire fréquenté, profession du père et de la mère, degré de scolarité du père et de la mère, nombre d'enfants et rang dans la famille.

3.4 Entrevues

Trois types d'entrevues ont été effectuées et ce, avec des groupes composés, dans la plupart des cas, de quatre personnes du même sexe:

- a) *Entrevue formelle de groupe* Lors de cette entrevue, l'enquêteur se servait d'un questionnaire-guide à l'aide duquel il devait amener les 3 ou 4 amis à discuter de sujets précis.
- b) *Entrevue informelle de groupe* Cette entrevue a été effectuée sans l'aide d'un questionnaire. Les informateurs discutaient librement et l'interviewer intervenait le moins possible sinon pour proposer un sujet.

- c) *Entrevue formelle individuelle* Cette entrevue a été effectuée avec chacun des membres ayant précédemment participé aux deux entrevues de groupes. L'interviewer utilisait un questionnaire à peu près similaire à celui utilisé pour l'entrevue formelle de groupe. (Voir questionnaire en annexe).

Les entrevues de groupe précédaient toujours les entrevues individuelles afin de permettre aux jeunes de se familiariser avec l'équipement (micros, magnétophone, environnement physique, etc...) et de se sécuriser par rapport aux questions qui leur seraient posées. Plusieurs d'entre eux semblaient un peu inquiets quant à la nature des questions qui leur seraient demandées; ils s'interrogeaient à savoir si ce serait trop personnel, s'ils seraient obligés de répondre à toutes les questions, etc... Nous leur avons donc expliqué que les questions des entrevues individuelles seraient à peu près les mêmes que celles des entrevues formelles de groupe et ils ont été rassurés.

3.5 Questionnaire

Les questionnaires comportaient les sections suivantes:

- 1) des questions sur la vie en groupe, l'école, la famille et la langue posées en entrevue formelle de groupe et en entrevue individuelle,
- 2) des questions sur la culture, les sports et les jeux posées en entrevue formelle de groupe seulement,
- 3) des questions sur la vie de chacun des jeunes regroupées dans une section "vie personnelle" et posées en entrevue individuelle seulement.

Ces questions n'étaient là que pour servir de guide à l'interviewer, ce dernier ayant eu pour consigne de s'adapter à ses interlocuteurs. Il apparaît inutile de décrire le contenu de toutes les questions posées à ces locuteurs sauf celui de celles concernant directement la langue et qui sont l'objet des analyses que nous entreprenons. Nous les mentionnerons une à une en expliquant la teneur et la pertinence de chacune d'entre elles.

1. *Y a-t-il des expressions "typiques" au groupe? Lesquelles? Définissez-les?*
Lorsque les interviewers fréquentaient les groupes de jeunes, ils se devaient d'être attentifs aux mots ou expressions que ceux-ci utilisaient, soit pour s'interpeller, soit pour se moquer les uns des autres, etc... Si le locuteur ne savait trop quoi répondre à cette question, l'interviewer se permettait alors de lui rappeler les expressions qu'il avait entendues. Cette question donnait souvent lieu à des blagues, surtout en ce qui concerne les explications données au sujet des surnoms des membres du groupe. Les réponses à ces questions ne seront pas analysées dans cette étude parce que ne touchant pas spécifiquement aux attitudes face à la langue.
2. *Connaissez-vous les expressions suivantes: "I'parle comme i' marche", "I'parle comme un bûcheron", "I'parle joul"? Si oui, que signifient-elles pour vous?*
Ces expressions sont assez couramment utilisées pour porter des jugements de valeur sur le langage d'autrui. Nous voulions savoir si elles correspondaient à une quelconque réalité dans l'esprit des jeunes. Seules les données correspondant à l'expression "I'parle joul" ont directement servi à l'analyse. D'ailleurs, nous renvoyons le lecteur à la note explicative sur le joul que nous avons introduite à la page de ce chapitre.
3. *Que pensez-vous de votre façon de parler?*
Cette question visait à connaître l'évaluation que les locuteurs font de leur propre façon de parler et à savoir en vertu de quels critères ils font cette évaluation.
4. *Que pensez-vous de la façon de parler de vos professeurs?*

Vu que cette question suivait immédiatement la question 3, il a été possible de voir dans quelle mesure la langue d'école — plus précisément la langue parlée à l'école par leurs professeurs — était semblable ou différente de la leur.

5. *Est-ce qu'il vous arrive qu'on vous corrige"? Qui? Quoi? Dans quelles occasions?*

Les éléments linguistiques qui sont sujets à correction sont un bon indicateur des stéréotypes linguistiques d'une communauté. Par le biais de cette question, il nous a été possible d'en mettre quelques-uns en évidence.

6. *Qu'est-ce que c'est pour vous quelqu'un qui parle bien? Donnez un exemple.*

Cette question fut riche de commentaires car elle a permis de voir ce que l'on entend par quelqu'un qui parle bien et de faire ressortir quels sont les individus (hommes politiques, artistes,...) ou personnes sociales (avocat, secrétaire, médecin,...) qui sont "étiquetés" comme "parlant bien".

7. *Croyez-vous qu'il y ait différentes façons de parler? Si oui, expliquez.*

Cette question avait pour but de savoir dans quelle mesure les locuteurs pouvaient percevoir les phénomènes de variation (différentes façons de parler impliquant entre autre des éléments d'ordre phonétique, lexical, grammatical).

8. *Est-ce que la façon de parler d'une personne est importante pour avoir un emploi?*

Les données relatives à cette question viennent très bien compléter celles de la question 6 en ce qui a trait au statut social du locuteur parlant. De plus, elle fait directement appel à la notion de "marché linguistique" élaborée par P. Bourdieu, notion dont nous aurons l'occasion de reparler plus tard.

Cet ensemble de questions était posé lors des entrevues individuelles et c'est ce corpus équivalant à environ 18 heures d'enregistrement qui constituera le matériel d'analyse de cette étude.

4. Méthode d'analyse des données

Le premier problème qui se pose lorsque l'on veut étudier les données obtenues à partir d'une méthodologie du type de celle qui a été précédemment décrite est de savoir comment aborder une telle masse d'information, c'est-à-dire comment faire parler ce matériel, comment en trouver le sens? Cet ensemble de données est préexistant à la question générale que nous nous sommes posé à savoir quelles sont les attitudes que de jeunes adolescents ont par rapport à la langue. Il faut donc trouver la méthode la plus appropriée pour faire parler ce discours, c'est-à-dire la plus susceptible de nous fournir la ou les réponses possibles à cette question.

4.1 Du discours parlé au discours écrit

Le matériel de notre corpus est de type discursif; c'est un discours parlé portant sur la langue parlée. Au tout début de cette recherche, cela pouvait causer certains problèmes du fait que la langue parlée était l'objet d'analyse et moyen de parler de cet objet mais cette situation s'est vite dissipée car il a fallu, pour des fins d'analyse, transposer ce discours sous une forme écrite. S'est posé alors le problème de la transcription des énoncés de ce discours. Ce qui a été dit, parlé, sera donné aux lecteurs sous une forme écrite qui se voudra, bien entendu, la plus fidèle possible, mais ce processus de transcription aura le désavantage de laisser dans l'ombre toutes les nuances que peuvent apporter à un énoncé les éléments dits paralinguistiques tels l'intonation, le rythme, le débit, etc... Le lecteur ne pourra pas "sentir", être plus ou moins touché par le ton sur lequel a été dit tel ou tel énoncé. C'est en quelque sorte ce qu'évoque C. Bally lorsqu'il dit:

En s'attachant aux textes, on néglige aussi les ressources phonétiques de la langue. Souvent la valeur expressive d'une tournure est expliquée par son intonation. Que les éléments musicaux de la phrase aient une valeur sémantique et stylistique, c'est une vérité désormais établie. Mais, malgré tout, quand on est habitué à lire le français plutôt qu'à l'entendre, on se laisse aller à interpréter des formes de phrases dont la nature n'apparaît bien que par la parole vivante.⁴⁶

Il ne sera pas possible de pallier à ce problème mais il sera toujours important de le garder à l'esprit et surtout d'être prudent lors des interprétations que nous ferons du matériel.

4.2 Approches méthodologiques d'analyse du discours

Bien que nous ayons souligné les difficultés du passage du discours parlé au discours écrit, il reste à définir quelle sera la méthodologie employée pour analyser les discours produits. Nous avons opté pour la méthode de l'analyse de contenu mais, avant de faire ce choix, nous avons examiné d'autres méthodes qui, pour diverses raisons, n'étaient pas appropriées aux fins de notre étude: les méthodes lexicologiques et d'analyse des énoncés.

4.2.1 Méthodes lexicologiques

Dès le début de notre recherche, nous avons envisagé des méthodes de type lexicologique⁴⁷ où une unité lexicale quelconque est prise comme invariant (terme pivot) pour ensuite être réinsérée dans la phrase ou les phrases qui la contiennent. Nous croyons que cette sorte de démarche peut être très utile pour un premier déblayage des données car elle permet de repérer les mots autour desquels un discours s'articule. Cependant, même si l'on tient compte du contexte — les 3 ou 5 mots précédant ou suivant le ou les mot(s) pivot(s) — ou encore des champs sémantiques propres à ce ou ces mot(s), il s'avère difficile de faire ressortir tout le sens d'un texte⁴⁸. Comme le signale assez justement G. Provost-Chauveau:

L'analyse lexicale en procédant à la désarticulation systématique du texte, fait éclater ses structures discursives et syntaxiques; elle est donc incapable d'en rendre compte. Par ailleurs, lorsqu'elle vise les questions de contenu du texte, si l'on admet avec les linguistes que le sens résulte essentiellement de systèmes de relations fort complexes, il apparaît que ces méthodes ne peuvent en donner qu'une représentation très pauvre.⁴⁹

Comme notre recherche est principalement axée sur le contenu, sur ce que les locuteurs véhiculent d'idées, de jugements et de préjugés sur la langue, ce type de méthode ne peut donc pas répondre à nos besoins.

4.2.2 Méthode d'analyse des énoncés

Il eût été possible de recourir à une méthode d'analyse de l'énoncé du genre de celle utilisée par Z.S. Harris⁵⁰ mais comme cet auteur le déclare lui-même "il se peut que nous ne sachions pas exactement ce que le texte dit, mais nous pouvons déterminer comment il le dit — ce que sont les schémas de récurrence des principaux morphèmes qui le forment"⁵¹. De plus, Harris considère que "le discours est une combinaison de phrases, une suite linéaire et qu'il relève d'une analyse distributionnelle"⁵².

Donc, et cela est très clair, le but de sa méthode n'est pas de chercher le sens du texte mais de déterminer comment sont organisés les principaux éléments qui le constituent c'est-à-dire de mettre à jour la structure même du texte. Comme nous l'avons déjà dit, le but de notre recherche étant de faire émerger le sens du texte, cette méthode ne peut donc convenir.

4.2.3 Méthode de l'analyse de contenu

La méthode d'analyse de contenu, parce qu'elle s'attache à découvrir le sens des textes qui peuvent être "des écrits ou des paroles enregistrées"⁵³, sera celle utilisée dans cette étude. Les étapes de la démarche suivie seront décrites, ceci permettant au lecteur de voir les diverses opérations effectuées sur le matériel ainsi que de comprendre comment nous avons adapté cette méthode aux besoins de notre analyse.

La première approche que nous avons adoptée face à notre matériel a consisté à isoler des thèmes et sous-thèmes qui étaient communs à tous nos locuteurs. Ce découpage en thèmes, comme par exemple la façon de parler des professeurs ou les opinions émises à propos du jocal, était directement inspiré du questionnaire, ou si l'on veut être précis, reflétait la structure même du questionnaire. En effet, notre hypothèse voulait que le traitement de ces thèmes soit différent selon le sexe et l'origine sociale des locuteurs. Ce type de classement a permis de retracer des différences évidentes entre les locuteurs mais un nombre important de faits se sont avérés être définis, sinon articulés de la même manière. Ce classement en thèmes ne nous permettait pas de dégager les causes de ces différences et de ces ressemblances.

C'est pourquoi nous avons décidé de considérer cet ensemble d'informations comme étant un seul et même discours "discours qui n'est pas la juxtaposition pure et simple d'unités significatives mais (...) en est l'organisation et témoigne à son tour d'un caractère systématique"⁵⁴. En d'autres mots, cela signifie que nous avons fait nôtre le principe de l'autonomie relative du discours qui nous amène à "considérer les phénomènes discursifs d'abord en eux-mêmes dans leur organisation interne avant de les mettre en relation avec des considérations extérieures"⁵⁵. Nous nous sommes donc attaché à découvrir "ce qui fait d'un ensemble de phrases données un discours"⁵⁶, ce qui fait son unité, sa cohérence. Pour ce, il nous a fallu le réorganiser :

Organiser le discours est obligatoire, si l'on veut par la suite pouvoir manipuler les éléments du tout et les règles qui le construisent. La possibilité du psychologue ou du sociologue d'opérer sur le discours dépend de cette première lecture. En effet, à quoi sert une analyse de contenu sinon à réorganiser les énoncés pour qu'ils puissent être comparables et combinables; quelle que soit la forme qu'elle prend dans chaque cas, il existe toujours une procédure de retranscription, de réécriture, de canonisation du discours qui permet plus ou moins l'arbitraire. L'analyse de contenu décompose et recompose l'objet⁵⁷.

Cette construction de l'objet n'est certes pas innocente car elle suppose tout un processus de désarticulation — réarticulation du discours en énoncés visant à la construction proprement dite de l'objet. Il y a donc intervention sur le discours, c'est-à-dire qu'en fonction de certains acquis de base, le lecteur tentera de faire parler le discours, d'en découvrir le sens:

Le phénomène du sens n'est observable que par la médiation d'un point de vue déterminé. C'est le lecteur qui établit un rapport entre les chaînes composant la manifestation textuelle. L'induction du lecteur — et seule cette induction à partir de la chaîne — permet de comprendre ce que le texte veut dire. L'intervention, l'interprétation du lecteur est un moment nécessaire de l'analyse si l'on veut comprendre ce que le texte opère et comment il produit du sens⁵⁸.

Afin d'avoir accès au sens total de ce discours sur la langue parlée, nous avons tenté de voir quels étaient les éléments communs ou si l'on veut les points de convergence de ce discours. Relisant nos données, nous nous sommes aperçu que, quels que soient les aspects de la langue dont nos locuteurs aient traité, ils avaient toujours fait référence aux mêmes expressions stéréotypées comme "il parle bien, il parle mal, il parle ordinaire, vulgaire,

familiale, etc.). Tous ces qualificatifs attribués à la langue peuvent, à première vue, apparaître comme des stéréotypes mais encore faut-il savoir ce que cachent ces termes. Moscovici les caractérise comme des réponses “rapides traduisant facilement l’impact d’un surapprentissage social de formules communiquées de la façon la plus efficace” et correspondent “à un état de cristallisation des attitudes et des opinions ayant une valence affective ou sociale”⁵⁹. A notre avis, le recours à des stéréotypes peut avoir trois fonctions: 1) *une fonction personnelle* par laquelle le sujet, engagé à fournir une définition de la langue, aura recours à un stéréotype qui lui permettra en tant qu’individu soit de l’assumer complètement, soit de l’atténuer ou soit de la renforcer, 2) *une fonction sociale* car le fait d’employer (et quelle qu’en soit la manière) ou de ne pas employer un stéréotype permet à ce locuteur à la fois de se distinguer et de s’identifier (se “marquer” ou se “démarquer”) par rapport à un groupe social donné et 3) *une fonction phatique*, ici nous renvoyons à Jakobson⁶⁰, c’est-à-dire qu’un stéréotype peut aussi avoir pour fonction de remplir les “trous de la conversation ou, si l’on veut, de maintenir la communication. Bien que toutes ces formules puissent paraître vides de sens, du fait qu’elles soient tellement utilisées, il est légitime de se demander ce qu’elles signifient pour le locuteur.

Il a été possible de ramener le grand nombre de stéréotypes que nous avons retrouvés dans notre corpus, à deux types d’oppositions: d’une part l’opposition entre le parler bien et le parler mal et d’autre part, l’opposition entre le parler français affecté et le parler ordinaire:

- * *le parler mal*: c’est le style le plus relâché, celui qui est qualifié de plus vulgaire et auquel on identifie le plus souvent le jocular;
- * *le parler ordinaire*: c’est le parler le plus familier, celui qu’on emploie tous les jours entre amis dans les situations informelles. C’est cette variété linguistique que les locuteurs définissent comme étant “parler comme tout le monde”;
- * *le parler bien*: en d’autres mots “le bon français”, celui qui est jugé correct, celui auquel on se réfère quand on dit à quelqu’un de “parler comme du monde”;
- * *le parler français affecté*: ce parler est identifié à celui de Paris et jugé artificiel, non-naturel, en particulier lorsqu’un Québécois en fait usage.

Ces quatre niveaux de langue, que les locuteurs ont identifiés et que nous avons figés en formules, font partie d’un discours unique portant sur la langue parlée. Ils sont l’objet de discours particuliers qu’il faut d’abord caractériser pour ensuite être capable de les réintégrer au sein de ce discours unique. Ils sont en quelque sorte les termes unificateurs de notre discours qui permettront d’avoir accès au sens global du texte.

5. Niveaux de langue et styles

Les quatre façons de parler que nous venons de décrire peuvent être qualifiées de niveaux de langue ou encore de styles de langage. Les notions de “niveaux” et de “styles”, tout en correspondant aux mêmes réalités, ne renvoient cependant pas à des analyses similaires. Aussi, convient-il d’apporter une précision en ce qui concerne ces deux notions. Le terme “niveau de langue” est généralement utilisé pour rendre compte des diverses façons de parler dans une communauté, tandis que “style” est une notion scientifique qui est déterminée par la quantité d’attention portée au langage dans une situation de communication⁶¹. Ainsi, ce qui est qualifié de parler bien ne peut pas être à la fois, en même temps, le parler ordinaire, ces catégories de classement étant pour les locuteurs, mutuellement

exclusives. Cependant, d'un point de vue théorique, les choses sont un peu différentes. Alors que "niveau de langue" implique des jugements catégoriques — il parle bien/il parle mal — par lesquels on caractérise des façons de parler, en se référant à la présence ou à l'absence de certains traits linguistiques, le style implique une analyse quantifiée de ces mêmes traits dans laquelle la fréquence plus ou moins grande de ceux-ci détermine à quel style on a affaire — il parle de façon plus ou moins formelle/il parle de façon plus ou moins informelle. Alors que la notion de niveau de langue renvoie à des jugements catégoriques de l'ordre du "tout ou rien", la notion de style n'implique aucun jugement de valeur et rend compte de la fréquence relative de certains traits linguistiques. Pour nos locuteurs, les façons de parler que nous avons décrites renvoient à la notion de niveau de langue en ce qu'elles sont formellement distinctes les unes des autres. Pour notre part, cependant, nous pouvons les imaginer comme étant placés sur un continuum allant du style le plus informel au style le plus formel. Bien que cette distinction en terme de fréquence découle d'une analyse linguistique, on s'aperçoit qu'elle est — consciemment ou non — présente chez nos locuteurs. Par exemple, ceux-ci soulignent — en particulier pour les variables d'ordre phonétique — qu'il ne doit pas y avoir hypercorrection dans la façon de parler. A la question où l'on demandait à un de nos locuteurs ce que signifiait pour lui une personne qui parle bien, nous avons obtenu la réponse suivante:

Quand on lit, il n'y a pas moyen qu'on dise un mot sans que ça soit pas correct. (...) Ben je dis qu'il y a des affaires exagérées (...). Comme c'est "dur" [dʁ] quand même c'est "dur" [dʁ] il me semble je veux ... ben clôture [klɔtyʁ] quand même tu dirais clôture [klɔtyʁ] il me semble que ça revient au même. /16/

On peut donc supposer que, pour les locuteurs, il y a correction et hypercorrection et qu'ici, comme en d'autres domaines, le juste milieu est à rechercher. De toute façon, nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ces phénomènes; il suffit pour le moment que nous ayons présenté la distinction entre "niveau de langue" et "style".

6. Analyse de la langue parlée: deux fonctions

Maintenant que ces styles ou niveaux de langue ont été mis à jour — le parler bien versus le parler mal et le parler ordinaire versus le parler français affecté — il convient de cerner en fonction de quoi ils sont définis, c'est-à-dire qu'il nous faut préciser quels sont les traits qui permettent à ces styles d'être différenciés les uns des autres.

Les locuteurs se sont servi de deux types de données pour exprimer leurs idées sur la langue:

1. D'abord des données d'ordre linguistique qui caractérisent la langue en fonction de son système interne, mettant en relief des variables de type phonétique, articulatoire, prosodique, lexical et grammatical sans oublier celle qui fait le plus explicitement référence à la sémantique, la variable de contenu. Ces variables seront regroupées au sein d'un ensemble plus vaste appelé *la langue comme outil de communication*.
2. Ensuite des données d'ordre sociologique où les styles de parler ont été définis en fonction des caractéristiques sociales des locuteurs mettant en relief des variables de comportement et de personnes sociales. Ces variables, qui montrent bien à quel point sont liés les éléments linguistiques et sociaux dans l'évaluation de la langue parlée, seront regroupées au sein d'un ensemble plus vaste appelé *la langue comme marqueur social*.

A propos de cette propriété de la langue *comme marqueur social* cette citation de Bourdieu:

Parler c'est s'approprier l'un ou l'autre des styles déjà constitués dans et par l'usage et objectivement marqués par leur position dans une hiérarchie des styles reproduisant dans son ordre la hiérarchie des groupes qui les ont produits et reproduits. Ces styles tout préparés et grossièrement inventoriés dans les taxinomies pratiques marquent celui qui se les approprie et qui les marque de toutes les marques qu'il porte par ailleurs (dans son vêtement, ses biens, etc...); le jugement social ne s'y trompe pas qui, dans une tournure, un mot, un accent comme dans une robe ou un canapé, sait lire le groupe social qu'il désigne plus ou moins précisément, selon la richesse de l'information fournie et la finesse des taxinomies du récepteur ("ça fait petit-bourgeois", "ça fait revue de luxe pour médecins"). Le langage n'est un si bon marqueur que parce qu'à chaque position dans la structure de la distribution des usages de la langue répond une position dans la structure sociale⁶².

Relevant plus précisément de l'analyse de contenu, cette première analyse, essentiellement descriptive, sera faite lors du chapitre II. Elle aura l'avantage de faire ressortir clairement quels sont les éléments linguistiques et sociologiques qui permettent aux locuteurs d'évaluer les différents niveaux de langue. Etant donné que ces locuteurs sont issus de classes sociales différentes, donc qu'ils ont des habitus de classe différents, il est possible de supposer que leur rapport aux valeurs véhiculées sur la langue ne sera pas le même. En effet, l'habitus, qui est le fondement de l'éthos⁶³, est un concept scolastique employé pour désigner la culture inculquée par l'école ou encore le système de schèmes intériorisés que l'on doit à son appartenance de classe. Les valeurs inculquées par l'école étant essentiellement bourgeoises, il se peut qu'elles entrent en conflit avec des valeurs propres à l'habitus de ceux qui ne sont justement pas issus de la classe bourgeoise. C'est ce que nous examinerons dans le chapitre III. De plus, si conflits ou différences il y a, ils doivent bien se manifester de quelque façon. Afin de vérifier ceci, nous tenterons d'observer dans quelle mesure il y a concordance ou discordance entre ce qui est exprimé et la perception de la pratique quotidienne de la langue c'est-à-dire la variation, cette dernière analyse faisant l'objet du chapitre IV. Inutile de préciser que nous verrons, tout au cours de l'analyse, à définir davantage les concepts "d'habitus" et de "pratique".

7. Note à propos du joul

Avant de passer au chapitre suivant, nous aimerions apporter quelques précisions en ce qui concerne le joul. Peut-être certains lecteurs seront-ils surpris de ne trouver aucun style faisant spécifiquement référence au joul, surtout si l'on tient compte du fait que ce sujet faisait l'objet d'une question bien précise. Ceci s'explique en grande partie par le fait qu'un sens très extensif semble être donné au mot "joul", celui-ci pouvant à la fois servir à définir le langage d'un groupe précis de la population et le français québécois en général. Parce que l'acception de ce terme est très variable, il a été convenu de ne pas le retenir comme outil de classification. Cependant, il est important de noter que le terme "joul" a été employé dans le questionnaire dans le but précis de susciter des réactions, compte tenu du fait que ce terme a été l'objet de controverses au cours des dernières années, comme l'illustre le bref historique qui suit⁶⁴.

Le mot "joul" a été employé la première fois par Jean-Paul Desbiens en 1959⁶⁵. Ce terme voulait qualifier la langue du Québec, langue que l'auteur voulait bannir car il la considérait comme "le honteux handicap des morts vivants"⁶⁶. Pour lui, cette forme de parler était décadente et signe de l'aliénation des Canadiens français. Cette expression a cependant fait son bout de chemin et a, peu à peu, pris une autre signification lors du renouveau idéologique amené par la "révolution tranquille". La connotation péjorative rattachée au mot "joul" s'est modifiée et certains écrivains, animés d'un sentiment nationaliste, ont utilisé le joul pour écrire leurs oeuvres. Leur but était de faire connaître cette forme de parler par un plus grand nombre de gens, procédant ainsi à une grande

“entreprise de démystification et de libération”⁶⁷. Le joul n’était donc plus seulement la langue de la couche la plus défavorisée de la société québécoise, son emploi par des écrivains en faisant une langue légitimée. Roch Carrier⁶⁸, Réjean Ducharme⁶⁹, Michel Tremblay⁷⁰ pour n’en mentionner que quelques uns, ont fait usage de joul au théâtre. Ils ont expliqué leur choix en disant qu’il leur apparaissait aberrant d’user d’un français dit standard pour faire parler des personnages qui faisaient face à une tout autre réalité. Ils croyaient aussi que le fait d’utiliser cette langue parlée d’une façon officielle (au théâtre) provoquerait une sorte de remise en cause de cette langue parlée et, par le fait même, de la situation des gens qui s’expriment ainsi. C’était aussi un effort de construction d’une identité culturelle correspondant à certains traits distinctifs des Québécois, réaction qui pourrait s’expliquer par la volonté de s’opposer au monde anglophone et de se distinguer de l’omniprésente mère patrie, “la France”. Mais malgré tous ces efforts, a-t-on vraiment changé les mentalités?

Il est permis d’en douter, car si l’on se réfère à nos données, on s’aperçoit que le joul a été le plus souvent évalué péjorativement, c’est-à-dire que les formes linguistiques les plus dévalorisées lui ont été attribuées. Pour être plus précis, nous dirons qu’à chaque fois que nos locuteurs ont parlé du joul, ils l’ont toujours défini à l’aide de variantes linguistiques connotées de façon négative. En d’autres mots, le joul est vu comme étant relâché, brouillon ou mal articulé. En aucune occasion il n’a été l’objet de remarques positives et, dans le meilleur des cas, il a été l’objet de remarques relativement évasives. Ceci nous a donc amené à regrouper sous le “parler mal” toutes les variantes attribuées au joul. En d’autres mots, cela signifie que “parler joul” c’est “parler mal” mais “parler mal” n’est pas nécessairement et seulement “parler joul”. L’étiquette “parler mal” est beaucoup plus large, plus englobante car elle regroupe à la fois certaines caractéristiques du joul mais fait aussi appel à d’autres éléments qui sont jugés incorrects. Il faut aussi ajouter que certains informateurs ont spontanément affirmé que parler joul c’était de toute façon parler mal, c’est-à-dire qu’ils ont établi une équation entre ces deux termes. Nous ne poserons pas nous-mêmes cette équation, car ceci nous apparaîtrait comme étant un artefact, mais nous pouvons affirmer que le joul fait bel et bien partie d’un ensemble plus grand qui est le “parler mal”.

De plus, au niveau du sens commun, ce terme a donné lieu à plusieurs définitions contradictoires. Cependant, si on se réfère à la définition acceptée par certains universitaires, le joul “représente essentiellement le parler de Montréal et plus spécifiquement celui des quartiers populaires”⁷¹. Par contre, dans nos entrevues, à la question “Qui parle joul” on a eu les réponses suivantes:

parler comme à Montréal: les poteaux [poto] les lacets [lɔsɛ]. L’parlent mal. /19/
 | Le joul? | En campagne pas mal. /11/
 Ca existe le joul comme une langue dans certains bouts... mais comme ceux qui sont à Terre-Neuve là (...) La Sagouine là! C’est un langage particulier mais le joul c’est mal parler français probablement. /19/

Ces quelques exemples montrent bien à quel point la confusion règne dès qu’on tente de définir le terme “joul”. C’est pour toutes ces raisons que nous avons jugé bon de ne pas analyser ce phénomène qui pourrait à lui seul faire l’objet d’une étude. Par contre, il ne faudra pas se surprendre de trouver tout au long de ce travail des références ou des exemples identifiés au joul. Cependant, il faudra toujours garder en tête que ces variables appartiennent à un ensemble plus grand qui est le “parler mal”.

Notes

¹ BOURDIEU, Pierre et BOLTANSKI, Luc. "Le Fétichisme de la langue", *Actes de la Recherche en sciences sociales*, no 4, 1975, p. 13.

² BRUN, A., *Parlers régionaux: France dialectale et unité française*, Paris-Toulouse, Didier, 1946, p. 8.

³ BOURDIEU, Pierre et BOLTANSKI, Luc, *op. cit.* (note 1) p. 6.

⁴ "Dans un Québec français (...) l'on peut "magasiner" chez K Mart, ou chez Miracle Mart, aller aux "spéciaux" de fin de mois chez Woolco, acheter du bois chez Consolidated Plywood, refiler du vieux fer chez Assh Saul ou chez Gulf Iron and Metal ou chez Quebec Scrap Metal, faire de beaux colloques sur la langue française au Holiday Inn, assister avec des amis de la liberté à la rencontre annuelle des écrivains au Chanteclerc Hotel. On peut encore confier des meubles à Couture's Movers Canada Limited ou à Gagné Transport Limited, faire réparer son silencieux chez Paradis Mufflers Enr., ses freins chez Auto Brake Specialities Limited, acheter des pneus chez Ratté Tire Shop Inc; on peut acheter son huile chez Canadian Import, louer un autobus chez Union Bus Terminal, s'habiller chez St-Lawrence Clothing Co. Ltd. Le Québécois que Dominion fait bien manger peut tromper sa faim chez Madeleine de Verchères Snack Bar; il peut déguster toute la saveur française d'un "bébé burger" chez A and W Root Beer. Et quand il s'agit d'emprunter, les Québécois français sont encore servis à souhait chez Beneficial ou chez Household Finance Corporation of Canada, chez Trans-Canada Credit Corporation Limited ou chez Niagara Finance Company, chez Laurentide Finance Company ou chez Avco Financial Services". Tiré de: Association québécoise des professeurs de français, *"Le livre noir: de l'impossibilité (presque totale) d'enseigner le français au Québec"*, Montréal, Editions du Jour, 1970, pp. 21-22-23.

⁵ Pour une bonne introduction à ces questions voir BOUTHILLIER, Guy et MEYNAUD, Jean, *Le choc des langues au Québec, 1760-1970*, Montréal, P.U.Q., 1972, 768 pages; GENDRON, Jean-Denis, *La situation du français comme langue d'usage au Québec*, Québec, C.I.R.B., B-47, 1974, 29 pages.

⁶ GRANAI, Georges, "Problèmes de la sociologie du langage" in GURVITCH, G., *Traité de Sociologie*, Paris, P.U.F., 1960, p. 265.

⁷ "La langue existe dans la collectivité sous forme d'empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires identiques, seraient répartis entre les individus". SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p. 38.

⁸ *Ibidem*, p. 108.

⁹ *Ibidem*, p. 112.

¹⁰ "... les linguistes par une démarche quelque peu inhabituelle, ont redéfini leur domaine de telle sorte que l'usage quotidien du langage dans la communauté — dès lors désigné comme parole, et non plus comme langue — restât en dehors de la linguistique proprement dite. Plutôt que de colleter avec les difficultés d'un tel matériel, ils ont trouvé les raisons théoriques qui le rendaient tout à fait superflu, qui, bien plus enjoignaient de ne pas s'y intéresser". LABOV, William, *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1976, p. 350.

¹¹ MARCELLESI, J.B. et GARDIN, B., *Introduction à la sociolinguistique: la linguistique sociale*, Paris, Larousse Université, 1974, pp. 14 à 17.

¹² HELGORSKY, F., "La sociolinguistique aux États-Unis et en France", *Le Français Moderne*, no 4, 1973, pp. 387 à 404.

¹³Concernant les origines et l'évolution de l'hypothèse Sapir-Whorf, se référer à l'excellent ouvrage de Julia M. PENN, "*Linguistic Relativity versus Innate Ideas: The origins of Sapir-Whorf Hypothesis in German thought*", Paris — The Hague, Mouton, Collection Janua Linguarum, no 120, 1972, 62 pages.

¹⁴FISHMAN, J.A., *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, 1971, chap. III.

¹⁵Au sujet de ces travaux voir ERVIN-TRIPP, Susan, M., "Sociolinguistics" in FISHMAN, J.A., édité., *Advances in the Sociology of Language*, The Hague, Mouton, 1971, vol. I, pp. 15 à 92, GUMPERZ, J.J. et HYMES, D., *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1972, 598 pages.

¹⁶Pour une définition de la notion de "style", voir la section 5., pp. 42 à 44.

¹⁷Réédition revue et augmentée, *Matériaux pour une sociologie du langage*, Paris, Petite collection Maspéro, 1971, tome I, 179 pages, tome II, 169 pages.

¹⁸HAUDRICOURT, A.G. et GRANAI, G., "Linguistique et sociologie", *Cahiers Internationaux de sociologie*, juil.-déc. 1955, pp. 114 à 129.

¹⁹MATORE, G., *La méthode en lexicologie*, Paris, Didier, 1953, p. 50.

²⁰Pour ne mentionner que quelques-unes de ces études: ROBIN, Régine, *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin, 1973, 307 pages; DUBOIS, Jean, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 1962, 460 pages; MARCELLESI, J.B., "Problèmes de sociolinguistique: le Congrès de Tours", *La Pensée*, octobre 1970, pp. 68 à 80; MALDIDIER, D., "Lecture des discours de De Gaulle par six quotidiens parisiens: 13 mai 1958", *Langue Française*, no 9, 1971, pp. 34 à 46.

²¹Genève, Droz, 1972, 269 pages.

²²Voir le numéro spécial de *Cahier de linguistique* "La sociolinguistique au Québec", no 6, P.U.Q., 1976, 239 pages.

²³A ce sujet, on peut consulter les articles suivants SANKOFF, G., SARRASIN, R. et CEDERGREN, H., "Quelques considérations sur la distribution sociolinguistique de la variable "que" dans le français de Montréal", *Communication présentée au 39^e congrès de l'A.C.F.A.S.*, Sherbrooke, octobre 1971, 11 pages; SANKOFF, G. et CEDERGREN, H., "Les contraintes linguistiques et sociales de l'élimination du (1) chez les Montréalais", *Actes du XIII^e congrès international de linguistique et philologie romane*, Québec, P.U.L. 1976, tome II, pp. 1101 à 1117; et SANKOFF, G. et THIBAUT, P., "L'alternance entre les auxiliaires "avoir et être" en français parlé à Montréal", *Langue Française*, no 34, 1977, pp. 81 à 108. Sur le français parlé à Trois-Rivières, DESHAIES-LAFONTAINE, Denise, *A socio-phonetic study of a Quebec French community: Trois-Rivières*, Thèse de doctorat, Université de Londres, 1974, 390 pages.

²⁴CEDERGREN, H., SANKOFF, D., "Variable rules: performance as a statistical reflection of competence", *Language*, vol. 50, no 2, pp. 333 à 356.

²⁵SANKOFF, D., LABERGE, S., "The Linguistic Market and the Statistical Explanation of Variability", in D. SANKOFF, édité. *Linguistic Variation: Models and Methods*, New York, Academic Press, 1978, pp. 239 à 250.

²⁶ANISFELD, E., LAMBERT, W.E., "Evaluational reactions of bilingual and monolingual children to spoken languages", *Journal of abnormal and social Psychology*, no 69, 1964, pp. 89 à 97.

²⁷LAMBERT, W.E., FRANKELL, H. et TUCKER, G.R., "Judging personality through speech: a French-Canadian example", *Journal of Communication*, no 16, 1966, pp. 305 à 321, PRESTON, M.S., *Evaluational reactions to English, French-Canadian and European French voices*, Thèse de maîtrise, Université McGill, 1963, BROWN, B.L., *The social psychology of variations in French Canadian speech styles*, Thèse de doctorat, Université McGill, 1969.

²⁸MEAR-CRINE, A. et LECLERC, T., "Attitudes des adolescents canadiens français vis-à-vis du franco-québécois et du français académique", *Cahier de linguistique*, no 6, P.U.Q., 1976, p. 156.

²⁹ *Idem*

³⁰ *Idem*

³¹ LAMBERT, W.E., HODGSON, R.C., GARDNER, R.C. et FILLENBAUM, S., "Evaluational reactions to spoken languages", *Journal of Abnormal and Social Psychology*, no 60, 1960, pp. 44 à 51.

³² MEAR-CRINE, A. et LECLERC, T., *op.cit.* (note 24), p. 155.

³³ *Ibidem*, p. 170.

³⁴ *Idem*

³⁵ *Idem*

³⁶ LABERGE, S. et CHASSON-LAVOIE, M., "Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques", in DARNELL, R., édit., *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton, Canada, 1971, pp. 89 à 126.

³⁷ *Ibidem*, p. 91.

³⁸ *Ibidem*, p. 91.

³⁹ MARTIN, A., HAMERS, J. et GODIN, J., *L'évaluation de la compétence linguistique et du vocabulaire actif des étudiants de première session au niveau collégial*, (rapport de recherche), Editeur officiel du Québec, août 1978, p. 66.

⁴⁰ LABOV, W., *op. cit.* (note 9), p. 341.

⁴¹ Recherche dirigée par Denise DESHAIES, professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval.

⁴² Les tableaux présentés ici (I,II,III) ont été calculés en pourcentage à partir des données tirées du *Recensement du Canada 1976: Secteur de recensement; caractéristiques de la population et du logement*, Ville de Québec, vol. 6, partie I.

⁴³ Plusieurs études ont déjà souligné l'importance de ces différences d'attitudes entre les hommes et les femmes quant à la langue. Nous n'en mentionnerons que quelques unes à titre indicatif: GAUCHAT, L., "L'unité phonétique dans le patois d'une commune" *Aus Romanischen Sprachen und Literaturen: Festschrift Heinrich Mott*, Halle, Max Niemeyer, 1905, pp. 175 à 232. SHUY, F., WOLFRAM, W. et RILEY, W.K., *A study of social dialects in Detroit*, Rapport final, Projet 6, 1347, Office of Education, Washington D.C., 1967. Aussi LABOV note dans *Sociolinguistique, op.cit.* (note 9) p. 405: "Il paraît donc probable que le rythme de progression aussi bien que l'orientation de tout changement linguistique doivent beaucoup à la sensibilité particulière qu'ont les femmes envers l'ensemble du processus".

⁴⁴ C'est nous qui soulignons.

⁴⁵ LARRUE, Janine, "Représentations de la culture et conduites culturelles", *Revue Française de Sociologie*, XIII, 1972, pp. 186-187.

⁴⁶ BALLY, Charles, *Le langage et la vie*, Genève, Droz, 1952, p. 71.

⁴⁷ PECHEUX, Michel et WESSELIUS, J., "A propos du mouvement étudiant et des luttes de la classe ouvrière: 3 organisations étudiantes en 1968", in ROBIN, Régine, *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin, 1973, pp. 245 à 260.

⁴⁸ A ce propos J.B. MARCELLESI dans son article "Problèmes de sociolinguistique: le Congrès de Tours", *La Pensée*, no 153, 1970, p. 69 note que "l'opinion selon laquelle on reconnaît l'appartenance ou la tendance politique des gens aux mots utilisés et non pas au contenu, assez répandue, est implicitement à la base de nombreux travaux de statistique lexicale portant sur des textes politiques. Nous l'avons posée explicitement comme hypothèse de nos recherches sur le vocabulaire du Congrès de Tours. Son échec a conduit à rechercher quels problèmes théoriques étaient impliqués dans notre démarche".

⁴⁹ PROVOST-CHAUVEAU, Geneviève, "Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours", *Langue Française*, no 9, 1971, p. 10.

⁵⁰ HARRIS, Z.S., "Discourse analysis", *Language*, vol. 28, no 4, 1952, pp. 1 à 30, traduit par F. Dubois-Charlier, *Langage*, no 13, 1969, pp. 8 à 45. C'est à cette traduction que nous nous référerons ici.

- ⁵¹ *Ibidem*, p. 8.
- ⁵² SUMPF, J. et DUBOIS, J., "Problèmes de l'analyse du discours", *Langage*, no 13, 1969, p. 5.
- ⁵³ HENRY, P. et MOSCOVICI, S., "Problèmes de l'analyse de contenu", *Langage*, no 11, 1968, p. 36.
- ⁵⁴ GRANAI, Georges, "Problèmes de la sociologie du langage" in GURVITCH, G., *Traité de Sociologie*, Paris, P.U.F., 1960, p. 268.
- ⁵⁵ TURMEL, André, *Les universitaires québécois et leur métier: un essai d'analyse*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Provence, 1977, p. 71.
- ⁵⁶ MOLINO, Jean, "Structures et littératures", *Archives Européennes de Sociologie*, XIV, 1973, p. 121.
- ⁵⁷ CANTO-KLEIN, Marianne et RAMOGNINO, Nicole, "Les faits sociaux sont pourvus de sens. Réflexions sur l'analyse de contenu" *Connexions*, no 11, 1974, p. 75.
- ⁵⁸ *Ibidem*, pp. 81-82.
- ⁵⁹ MOSCOVICI, Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, P.U.F., 1961, pp. 282-283.
- ⁶⁰ JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, 1963, p. 217.
- ⁶¹ Cette notion de "style" a été élaborée par W. LABOV dans son livre *Sociolinguistique*, *op. cit.* (note 9).
- ⁶² BOURDIEU, P. et BELLEROS, L., *op. cit.* (note 1) p. 116.
- ⁶³ Cette notion d'éthos, provient d'un ouvrage de PANOFSKY, E., *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, Editions de Minuit, 1970, 270 pages, qui fut traduit en français par Pierre BOURDIEU.
- ⁶⁴ Sur les problèmes relatifs à ce conflit voir MARCEL, Jean, *Le joual de Troie*, Montréal, Editions du Jour, 1973, 266 pages.
- ⁶⁵ DESBIENS, Jean-Paul, *Les insolences du frère Untel*, Montréal, Editions de l'homme, 1960, 158 pages.
- ⁶⁶ "Entretien avec le frère Untel", *Le Maclean*, novembre 1972, p. 16.
- ⁶⁷ SAINT-JACQUES FAUQUENOY, Marguerite, "Le Québec à la recherche de son identité", *Etudes de linguistique appliquée*, no 15, 1974, p. 105.
- ⁶⁸ CARRIER, Roch, *La guerre, Yes Sir!*, Montréal, Editions du Jour, 1968, 164 pages.
- ⁶⁹ DUCHARME, Réjean, *Le Cid maghané*, présenté pour la première fois au Théâtre La Sablière, Sainte-Agathe, août 1968 (non publié).
- ⁷⁰ Pour ne mentionner que la pièce de TREMBLAY qui a eu le plus de succès autant au Québec qu'à l'étranger, *Les belles-soeurs*, Montréal-Toronto, Holt, Rinehart et Winston, Théâtre vivant 6, 1968, 71 pages.
- ⁷¹ SAINT-JACQUES FAUQUENOY, Marguerite, *op. cit.* (note 4), p. 105.

CHAPITRE II

LA LANGUE COMME OUTIL DE COMMUNICATION ET LA LANGUE COMME MARQUEUR SOCIAL

Le sens d'un élément linguistique dépend au moins autant de facteurs extralinguistiques que de facteurs linguistiques c'est-à-dire du contexte et de la situation dans lequel il est employé: tout se passe comme si, dans la classe des signifiés qui correspondent absolument à une phonie, le récepteur "sélectionnait" celui qui lui paraît compatible avec les circonstances telles qu'il les perçoit.

Luis Prieto, cité par P. BOURDIEU, Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie kabyle, Genève, Droz, 1972, p. 169.

1. Introduction

Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, les locuteurs ont pu identifier quatre styles de parler. Dans ce chapitre, nous tenterons de cerner en fonction de quoi ces styles sont définis, c'est-à-dire que nous préciserons quels sont les traits auxquels les locuteurs font référence pour les différencier les uns des autres. L'analyse des données sera faite en deux temps: premièrement, *la langue comme outil de communication* renverra à des données d'ordre linguistique, c'est-à-dire à des variables phonétiques, articulatoires, prosodiques, lexicales, grammaticales et de contenu; et deuxièmement, *la langue comme marqueur social* où nous traiterons de données d'ordre extralinguistique, c'est-à-dire des variables de comportement et de personnes sociales, lesquelles font ressortir l'importance du rôle joué par les caractéristiques sociales du locuteur dans l'identification des styles de parler. Ces deux étapes d'analyse nous permettront de préciser ce que représentent ces quatre styles de parler aux plans linguistique et social.

Il est à noter que les quatre styles de parler identifiés par les informateurs, c'est-à-dire le parler bien versus le parler mal et le parler ordinaire versus le parler français affecté, ne sont pas nettement séparés les uns des autres. Ils sont liés entre eux, en ce sens qu'ils peuvent s'opposer et se définir l'un en fonction de l'autre. Par exemple, si une variable linguistique ou extralinguistique est évaluée comme étant bien ou correcte, elle est associée au parler bien et la variable contraire appartient au parler mal. Ces deux niveaux de langue (le parler bien et le parler mal) étant très marqués, il a été aisé pour les locuteurs de les définir à l'aide d'un système d'oppositions. Par contre cette tâche ne leur a pas été aussi facile en ce qui concerne le parler français affecté et le parler ordinaire. Le parler français affecté n'est en effet défini qu'en fonction de certaines variables tandis que le parler ordinaire l'est plutôt par l'absence de variables justement parce qu'il est "ordinaire", "non marqué". Étant donné que ces quatre niveaux de langue font partie d'un seul et même ensemble qui est la langue parlée au Québec, nous avons choisi de les analyser non pas isolément mais comme formant un tout afin de bien faire ressortir leur caractère

1.1 Nature des données

Avant de cerner avec plus d'exactitude ce qui compose les différents niveaux de langue, il importe de préciser la nature exacte de nos données. Si l'on se reporte au questionnaire utilisé (voir annexe 1), certaines questions, ne serait-ce que par leur formulation, sont plus susceptibles de nous fournir les données requises pour une description de la langue. D'abord la question où l'on demandait aux adolescents s'ils connaissaient l'expression "l'parle joual"¹, deuxièmement celle portant sur leur définition du "parler bien", et troisièmement celle traitant de l'importance de la façon dont on parle lorsqu'on cherche un emploi². Ces trois questions font référence au mécanisme d'évaluation de certaines formes de parler et à l'importance que peut avoir la langue comme critère permettant de porter un jugement dans une situation sociale précise, à savoir la recherche d'un emploi. Les réponses fournies à ces trois questions permettent d'obtenir (1) des données sur la reconnaissance qu'ont les informateurs de diverses formes de langage, et (2) des données sur l'évaluation qu'ils font de ces diverses formes. Ces réponses sont, bien entendu, fonction de la perception qu'ont les informateurs d'un objet qui est extérieur à eux parce qu'ils se trouvent placés dans une situation qui leur demande d'évaluer autrui. Aussi, afin d'obtenir une évaluation subjective de leur propre façon de parler, une quatrième question leur a été posée visant à savoir si leur langage avait déjà été l'objet de correction à l'école ou dans leur famille. Une réponse affirmative entraînait immédiatement une seconde question portant sur la nature des formes corrigées. Ainsi, il nous a été permis d'obtenir des données sur certaines formes linguistiques précises faisant l'objet de correction et qui sont, par le fait même, susceptibles d'atteindre la conscience des locuteurs. C'est donc principalement à partir de ce matériel que nous pourrions définir ce qu'est la langue parlée.

Aussi, en ce qui concerne l'analyse de chacun des groupes de variables servant à la description de la langue parlée, elle sera effectuée en trois étapes distinctes:

- a. description de chacun des groupes de variables.
- b. exemples tirés du corpus illustrant chacun de ces groupes de variables.
- c. relation de ces groupes de variables aux niveaux de langue identifiés.

Dans chaque cas, l'ordre de présentation des divers groupes de variables sera conforme à l'ordre d'importance que les informateurs leur ont accordé.

2. La langue comme outil de communication: les variables linguistiques

En premier lieu, les locuteurs ont relevé les variables phonétiques qui semblent être les plus marquées. Disons tout de suite qu'une unité linguistique est marquée "lorsqu'elle possède une particularité phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique qui l'oppose aux autres unités de même nature de la même langue. Cette unité marquée est alors le cas marqué d'une opposition binaire où le terme opposé, privé de cette particularité, est appelé non marqué"². En second lieu viennent les variables articulatoires, immédiatement suivies des variables prosodiques, ces dernières étant à la fois subordonnées aux variables phonétiques et articulatoires. Ces trois sortes de variables pourraient faire partie de ce qu'on appelle plus communément "l'accent".

En troisième lieu, ce qui frappe les locuteurs, ce sont les particularités lexicales que nous avons, à cause de la multiplicité des faits, regroupées en quatre catégories qui sont par ordre d'importance: le sacré, les expressions typiques, les anglicismes et la richesse/pauvreté lexicale. En quatrième lieu viennent les variables grammaticales qui, même si elles ont fait l'objet de peu de commentaires, ont quand même leur importance. Les variables de la dernière catégorie — celles dites de contenu — nous permettront de faire ressortir l'importance du sens d'un discours dans l'évaluation de la langue.

*Pour connaître la formulation exacte de ces questions se référer au questionnaire (annexe 1).

2.1 Les variables phonétiques

Ce type de variables renvoie à la prononciation de certains phonèmes et de certains mots du français, lesquels peuvent être actualisés de façon différente. Ainsi, bien que l'usage normatif prescrive de prononcer la suite des phonèmes dans le pronom *moi* comme [mwa], les sujets parlants ont à leur disposition une autre façon de prononcer ce groupe en utilisant la variante [we] donnant le groupe phonétique [mwe] *moé*. Ces variations phonétiques ont été relevées par les informateurs et nous signalerons celles qui ont fait l'objet de commentaires de leur part.

Il est à noter que "moé" est jugé comme étant phonétiquement inconvenable et "moi" comme convenable. Les locuteurs identifient donc ces deux sons et les opposent en attribuant au premier une valeur négative et au second une valeur positive. Même si ces références ne sont pas toujours faites de façon explicite, il semble que le locuteur connaisse la forme à laquelle une variante quelconque peut s'opposer. Dans notre corpus, ce sont ces variables qui ont été mentionnées le plus fréquemment et qui semblent, plus que toutes les autres, frapper l'attention des locuteurs. Les variables phonétiques apparaissent donc fortement stigmatisées en ce que tous les locuteurs ont fait référence aux mêmes traits et qu'ils y ont tous assigné la même valeur (positive ou négative selon la variante impliquée).

l'parle mal ... c'est plutôt "moé", "toé" "tsé des affaires de même". /7/
 | Quelqu'un qui parle joual? | "Viens icitte", "toé" pis "moé". /11/
 Pour nous autres, là, de ce temps-là, ben parler ça veut dire "moi", "loi". /6/

Lorsqu'on donne une définition du parler bien ou du parler mal, ces variables sont toujours systématiquement identifiées à l'un ou l'autre de ces niveaux de langue. L'opposition entre *moi/moé* et *toi/toé* est très marquée et l'on constate que ce sont ces couples de variables qui sont mentionnés le plus fréquemment. Par ailleurs, une autre variable comme *ici/icitte*, *bien/ben* occupe une place assez importante

|Le joual? | Ben i' casse un peu ses mots (...) Tsé, pas mal tout le monde parle de même.
 Comme notre gagne, au lieu de dire "bien", on va dire "ben". Tsé, c'est un peu ça moi.
 /23/

Il est intéressant de noter que même si ce locuteur reconnaît qu'il serait mieux de dire "bien" au lieu de "ben", il admet que ce phénomène est très courant dans le langage c'est-à-dire qu'"à peu près tout le monde parle de même". Toujours au sujet de variables phonétiques, un de nos informateurs a ajouté:

A place de dire "pis", i'vont dire "puis", "ben", i'vont dire "bien" pis "è t'allée" i'vont dire "elle est allée". /18/

Le dernier exemple "è t'allée/elle est allée" peut être classé à la fois sur le plan articulatoire et phonétique. Sur le plan articulatoire, c'est le fait qu'il y ait escamotage d'une consonne qui est mis en évidence alors que l'aspect phonétique fait ressortir la façon dont le "elle" est prononcé. Les variables phonétiques qui viennent d'être mentionnées ont fait l'objet d'une prise de conscience de la part de tous les locuteurs, ceci démontrant le caractère stigmatisé et stéréotypé qui leur est accordé. Même en multipliant les exemples à l'infini, nous rencontrerions toujours ces mêmes variables. Aussi d'autres variables ont été mentionnées par deux jeunes filles de Sainte-Foy qui ont noté que parler joual:

C'est parler comme à Montréal... les pôteaux [pɔtɔ], les lâcets [lɛsɛ]... l'parlent mal.
/19/

et que parler mal c'est:

Moi je connais des filles de Limoilou, i'parlent pas comme nous autres pentoute (...).
l'disent "franchement" [fʁɑ̃ʃmɑ̃] ... Les "en" c'est des "in" ... "toé" pis "moé". C'est
laisser-aller un peu leur langage. /20/

Ces deux exemples font figure d'exception dans notre corpus. Cependant, on sait qu'il est relativement courant d'entendre des gens dire qu'à Québec il y a des poteaux ([pɔtɔ] : o ouvert) et à Montréal des pôteaux ([pɔtɔ] : o fermé); on trouve également le même phénomène en ce qui concerne les "a". Notre interlocutrice de Québec juge le parler de Montréal comme étant incorrect et l'attribue au jocal — on est toujours maître dans son pays; ce sont les autres qui ont l'accent! . Quant à la fermeture de la nasale "en" qui devient "in", cette variable n'a été mentionnée qu'une seule fois.

Par contre même si l'ensemble des informateurs reconnaissent qu'il y aurait certaines corrections à apporter, ils s'accordent pour dire qu'il ne faut pas exagérer:

En français (...) surtout quand on lit. Quand on lit, y'a pas moyen qu'on dise un mot sans que ça soit pas correct. (...) Ben je dis qu'y a des affaires exagérées (...) Comme c'est "dur" [dyʁ] quand même c'est "dur" [dyʁ] , i' me semble, je veux (...) ben "clôture" [klɔtsyʁ] i' me semble que ça revient au même. Y'a peut-être "gare" [gʁ] c'est un "a" [a]. Je comprends qu'i'faut dire "gare" [gʁ] . Ca pour ce mot-là oui parce que c'est quand même un "a" [a], pas un "â" [ɑ], c'est un "a" [a]. /16/

Donc, il ne faut surtout pas exagérer, il y a correction et hypercorrection. Même pour le couple de variantes moé/toé qui a été reconnu comme étant le plus stigmatisé, une correction peut apparaître prétentieuse si elle est soutenue:

Ouais... ça dépend comment i'parle ben... i'peut parler ben avec... comme toé [à l'interviewer] tu parles pas pire. C'est des fois tu changes des mots "l'arrive toé" des fois "l'arrive toi". C'est ça qui est le fun. Ou tu vois tout le temps l'gars sur le même ton...
Who! abaisse-toi un peu! Rends-toi à notre niveau hostie, on veut te comprendre. /36/

En résumé, on peut dire que les variables phonétiques sont celles qui semblent le plus retenir l'attention des locuteurs et en particulier celle des filles, surtout en ce qui concerne les variables toi/toé et moi/moé. Cependant, de façon générale, il apparaît que le parler bien consiste à utiliser "moi, toi, bien, ici, puis" tandis que le parler mal renvoie à "moé, toé, ben, icitte, pis". Le parler ordinaire pourrait se caractériser comme étant une production comprenant les deux groupes de variantes et le parler français affecté comme une production régulière des variables associées au parler bien, ce qui est jugé comme prétentieux ("tu vois tout le temps l'gars sur le même ton" /36/). On rencontre souvent cette attitude à l'égard de variables linguistiques; elles sont admirées, valorisées lorsqu'elles sont produites mais à la fois détestées car jugées comme inhabituelles dans le langage courant. Cette réaction est encore plus explicite lorsqu'on fait l'analyse des variables prosodiques qui sont, comme nous le verrons plus loin, fortement liées aux variables phonétiques.

2.2 Les variables articulatoires

La section précédente concernant les variables phonétiques a permis d'identifier des formes phonétiques précises auxquelles les locuteurs se réfèrent pour distinguer diverses façons de parler. Dans cette section, l'accent sera mis sur des caractéristiques générales de

prononciation relevées par les informateurs. Il ne s'agira donc pas ici de mettre en lumière des faits précis, mais bien des critères généraux servant à l'évaluation du langage, par exemple le fait qu'il n'y ait pas escamotage de syllabes. De plus, les phénomènes proprement articulatoires comme le bégaiement, le zézaiement ou ce qu'on appelle plus communément "les défauts de langue" font partie de cette catégorie.

Quelqu'un qui parle bien c'est... prononciation surtout. Y'en a qui parlent en bafouillant pis on comprend absolument rien tsé. Quelqu'un qui prononce bien et qui parle trop vite pis ça soit clair même sa prononciation. /17/3

[Quelqu'un qui parle bien?] C'est quelqu'un qui prononce bien pis qui néglige pas les consonnes et les voyelles pis affaires de même. /2/

Qui articule bien pis qui prononce bien ses mots pis qu'on le comprend bien... qu'on le comprend tsé. Comme toi [à l'interviewer] je te comprends pis c'est ça. /12/

Ici, on insiste sur le fait que bien parler consiste à faire un effort de prononciation c'est-à-dire à prononcer sans exception toutes les syllabes d'un mot et à le faire distinctement. Certains ont donné des exemples de ce qu'ils qualifient de mauvaise articulation:

l' finit, i' prononce mal ses fins de mots. /26/

...i' égratigne les mots tsé je veux dire. l' raccourcit. A place de dire "elle est allée", i' va dire "è t'allée". /18/

Ben quelqu'un qui fait pas de contractions comme "ch't'allée". Ah! tsé des affaires de même. /15/

Les locuteurs jugent que ces contractions sont inappropriées et pensent qu'il faudrait les corriger. Ils indiquent aussi que leurs professeurs de français font des remarques à ce sujet:

Ah oui! comme le prof de français, i' arrive "J'f'rai" "'f'rai" quelque chose demain, "je f'rai" ou "f'rai" "ferai" ou ben "faites" là, une affaire de même. /36/

On considère aussi que "parler mal" c'est bégayer, car on éprouve de la difficulté à comprendre:

... i' parle mal tsé, c'est un qui bégaye ou un, je sais pas, on comprend pas ce qu'i'dit. /32/

Ou si ce n'est pas le bégaiement, on parle d'hésitation, de bafouillement:

[Quelqu'un qui parle bien?] Quelqu'un qui parle sans hésiter, qui parle comme ça vient. /31/

Quelqu'un qui parle bien c'est prononciation surtout (...). Y'en a qui parlent en bafouillant pis on comprend absolument rien tsé. Quelqu'un qui prononce bien pis qui parle pas trop vite pis ça soit clair même sa prononciation. /17/

Par contre, même si ces fautes de prononciation leur apparaissent répréhensibles, ils admettent que les corriger les agacerait:

Quelqu'un qui prononce bien ses mots tsé je veux dire... comme je veux dire... oui "nous allons" tsé. Nous autres on disait: "On va-tu quelque part tsé, qu'est-ce qu'on va faire à telle place tsé". Moi ça m'énerve (...) Oui, j'aime pas ça. /11/

Il faut souligner ici l'apparition de l'opposition nous/on qui sert à illustrer ce qu'est une bonne prononciation et dans laquelle le "on" est associé à la forme familière de la langue parlée. Aussi, tout comme pour les variables phonétiques, les informateurs admettent le bien-fondé de l'importance d'avoir une bonne prononciation mais émettent des réserves quant à une utilisation systématique de celle-ci. A ce propos, un commentaire:

[Quelqu'un qui parle bien? | C'est un snob! C'est quelqu'un qui se pense bon là, qui se pense ... qui se pense supérieur: "Moi j'ai un bon prononciation". Ouain, va te promener dans la rue, c'est plus la même prononciation. /36/

Cela apparaît donc comme étant artificiel, pas vraiment naturel. Dans la vie de tous les jours, "dans la rue" (ici on se réfère au parler ordinaire) personne ne parle comme ça et si cela se produit, on peut tout de suite l'identifier comme "se prenant pour un autre".

Les variables articulatoires semblent donc relativement proches de la surface linguistique en ce sens que les informateurs s'y réfèrent souvent afin de décrire certains niveaux de langue. Ici, comme pour les variables phonétiques, ce sont les filles, et en particulier celles de Sainte-Foy, qui semblent les plus sensibles à ces phénomènes. Aussi ces variables nous permettent-elles d'établir de façon assez claire que le parler bien consiste à prononcer toutes les syllabes d'un mot, à ne pas faire de contractions, à parler sans hésiter et à ne pas bégayer, le parler mal se définissant exactement de façon inverse. Par contre, une articulation trop soutenue peut être jugée comme énervante, surfaite, ne correspondant pas au langage de tous les jours, au parler ordinaire.

2.3 Les variables prosodiques

Les variables prosodiques peuvent être qualifiées de secondaire en ce qu'elles sont subordonnées aux variables phonétiques et articulatoires. Elles viennent modifier ce qui est déjà produit dans la langue parlée soit en renforçant, soit en atténuant un énoncé au moyen de l'intonation. De façon générale, on peut admettre que "l'analyse prosodique étudie les faits de rythme et d'intonation"⁴. D'après le lexique de Marouzeau la prosodie est "un terme employé d'abord par les grammairiens grecs pour désigner indépendamment de l'articulation essentielle d'un son, toute particularité accessoire de son débit à savoir l'intonation, l'aspiration, la quantité même"⁵. Troubetzkoy appelle ces phénomènes prosodiques des faits linguistiques marginaux, non pas parce qu'ils sont négligeables mais parce qu'ils sont non centraux, non nécessaires à la description des langues humaines. Mounin ajoute à ce sujet que les éléments prosodiques ne sont pas des unités distinctives au même titre que la double articulation mais qu'ils sont néanmoins signifiants⁶ venant modifier la fonction expressive du langage. Cette fonction que Jakobson appelle aussi "émotive" "centrée sur le destinataire, vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion vraie ou feinte"⁷. Jakobson ajoute qu'à "supposer (...) que les différences émotives sont [soient] des éléments non linguistiques, attribuables à l'exécution du message, non au message lui-même, c'est [ce serait] réduire arbitrairement la capacité informationnelle des messages"⁸. Ces variables prosodiques sont donc un phénomène propre à la langue parlée mais elles sont dépendantes, c'est-à-dire intimement liées aux variables phonétiques et articulatoires. Même si ces variables n'ont fait l'objet que de peu de commentaires, il nous est apparu important d'en parler afin de mesurer le poids qu'elles peuvent avoir dans l'évaluation de la langue parlée. Par exemple:

[Quelqu'un qui parle bien? | C'est une personne qui dit "moi", "toi" ben qui parle bien mais tout de suite pour moé là ben tsé a'parle bien mais tout de suite pour moé j'aime pas ça tsé (...) surtout quand elle a une voix énerante tsé comme "ah, ah", tsé énerante./8/

Comme une fille dans mon cours, j'ai jamais pas ça comment a'parlait. A'parlait pas "à la française" mais a'parlait bien (...). A'l'avait un petit accent, quelque chose qui était bien fatigant là pis ça m'énervait (...) C'est parce qu'a'l'avait une drôle de voix aussi; C'était énervant. /15/

Il est ici révélateur d'écouter les enregistrements des jeunes filles qui viennent d'être citées car les parties des interventions qui sont soulignées ont été dites avec une petite voix haute et douce en guise de moquerie. De dire "moi" et "toi" est une chose mais de le dire sur un ton haut et aigu peut rendre la chose insupportable. C'est pourquoi nous croyons que le ton de la voix d'un individu peut être un facteur important dans l'évaluation du langage. Si la voix est criarde, bourrue, éraillée, si en d'autres mots elle nous déplaît, peut-être sommes-nous plus ou moins disposés à écouter ce qui est dit?

D'autres exemples, mais qui sont ici de moindre importance, font référence au débit de la parole et à l'intensité de la voix; parler trop vite et parler trop fort:

Je parle fort, je parle trop vite. /17/

Je parle pas mal fort des fois en groupe. /23/

Ces allusions au fait de parler trop fort et trop vite ont été émises par deux individus qui évaluaient leur propre façon de parler. Jamais, et ce tout au long de notre corpus, ces facteurs n'ont été relevés lors de l'évaluation du langage d'autrui. Pourtant S. Laberge et M. Chiasson-Lavoie ont démontré dans leur étude que "la faute parler trop vite" a beaucoup retenu l'attention des locuteurs en ce sens qu'elle a été l'objet de nombreuses remarques⁹. Il est plausible de croire que ces variations dans les résultats ne sont dues qu'à des facteurs d'ordre méthodologique tenant à la nature même des deux enquêtes; leurs locuteurs avaient à évaluer des voix déjà enregistrées, c'est-à-dire des voix qu'ils entendaient, tandis que les nôtres avaient à dire ce qu'ils pensaient de la langue parlée sans faire appel à quelque exemple que ce soit.

Somme toute, il semblerait donc que les variables prosodiques jouent un rôle important dans la reconnaissance du style de parler français affecté. Un petit accent "qui est bien fatigant" avec une voix haute et aiguë, c'est-à-dire "parler avec le bec en cul de poule" dérange, agace, énerve parce qu'affecté. Cette façon de parler est exactement l'inverse du parler ordinaire. Malgré que ces variables n'aient été l'objet que de très peu de remarques, ce sont des filles — une de Sainte-Foy et une de Saint-Sauveur — qui les ont relevées. Toutefois, et nous tenons à le répéter, ces variables ne sont pas premières dans l'évaluation de la langue parlée. Elles sont subordonnées à la fois aux variables phonétiques et articulatoires. Leur rôle, si on peut le résumer ainsi, en serait un de modificateur de la fonction expressive, rôle qui n'est cependant pas négligeable.

2.3.1 Note à propos des variables d'ordre phonétique

Avant de passer à l'analyse du deuxième groupe de variables, celles de type lexical, il convient d'ajouter quelques précisions. Comme nous l'avions souligné au tout début, ce sont les variables phonétiques qui semblent les plus stigmatisées, c'est-à-dire qu'elles sont socialement reconnues parce qu'elles ont été relevées par la majorité des locuteurs et associées sans équivoque à des niveaux de langue précis. Il en va de même, mais dans une moindre proportion, pour les variables articulatoires ainsi que pour les variables prosodiques en tenant compte, pour ces dernières, des réserves émises précédemment. Ces trois sortes de variables, qui sont intimement liées entre elles, feront partie de ce que nous appellerons désormais "les variables d'ordre phonétique". Regroupées ainsi, elles sont, dans le processus d'évaluation de la langue, les variables linguistiques les plus importantes et les plus déterminantes.

Cet ensemble de variables nous permet d'observer que ce sont les filles qui sont les plus sensibles à ces formes d'ordre phonétique. Ce sont elles qui ont fait le plus de remarques à ce sujet et qui ont apporté le plus d'exemples. Ceci vient confirmer les études de Labov qui note à ce sujet:

En discours surveillé, les femmes emploient moins de formes stigmatisées que les hommes et sont plus sensibles aux modèles de prestige, ce qui transparaît dans le redressement de leurs courbes de variations stylistiques, surtout dans les contextes les plus formels¹⁰.

Aussi non seulement ajoute-t-il que "les femmes sont plus sensibles que les hommes aux valeurs sociolinguistiques déclarées"¹¹ mais que ce sont celles "de la petite bourgeoisie qui vont le plus loin en ce domaine"¹². Il ajoute encore que ce sont elles qui "emploient moins la forme non standard de (ing) que toute la classe supérieure dans son ensemble"¹³. En ce qui concerne l'emploi des formes prestigieuses comme telles (par exemple le "moi", le "bien") il ne nous est pas possible de confirmer ni d'infirmer ce résultat de Labov. Par contre, au niveau de la conscience de ces phénomènes, il est aisé de montrer que, même dans un échantillon constitué de jeunes adolescents, ce sont les filles qui sont les plus sensibles à ces formes de langage et plus précisément les filles de Sainte-Foy donc des filles de la classe moyenne. Ceci tendrait également à confirmer l'importance du facteur "sexe" dans le processus d'évaluation sociale du langage.

2.4 Les variables lexicales

Les variables lexicales sont celles qui, après les variables d'ordre phonétique, retiennent le plus l'attention des locuteurs. Utiliser un vocabulaire riche et varié, avoir le mot juste pour ce qu'on veut exprimer, ne pas employer d'expressions trop farfelues et surtout le fait de ne pas sacrer sont des facteurs d'une très grande importance dans l'évaluation de la langue parlée. La grande majorité de nos répondants ont, à un moment ou l'autre, caractérisé le bien parler et le mal parler en fonction de ces faits lexicaux.

Etant donné la diversité des faits lexicaux relevés par les informateurs, nous avons résolu de les diviser en quatre catégories qui seront analysées selon l'ordre d'importance qu'il leur a été accordé: les sacres, les expressions typiques, la richesse ou la pauvreté lexicale et les anglicismes.

2.4.1 Les sacres

Les sacres sont des jurons dont les termes ont une référence directe au culte religieux mais qui sont utilisés dans le discours pour décrire des états de colère, de joie, de surprise, pour renforcer un énoncé, etc...¹⁴. Par exemple, si l'on entend: "C'est une belle fille" et un peu plus tard "C'est une Christ de belle fille", la plupart des gens s'accorderont pour dire que la deuxième fille est sûrement plus jolie que la première. Certains de ces sacres subissent des modifications et peuvent être utilisés comme interjections ("Christ! qu'elle est belle!"), comme adjectifs verbaux ("Je suis tout décrissé" ou "Je l'ai crissé sur la table"), comme adverbes ("C'était crissement beau")¹⁵. Le sacre est un phénomène très répandu au Québec et les informateurs s'y réfèrent fréquemment pour identifier le bien parler et le mal parler.

Parmi les variables lexicales, le sacre est le phénomène le plus important et celui qui est le plus marqué et le plus stigmatisé chez nos locuteurs:

X parle bien (...). Y'a, bien premièrement, tu l'entendras jamais sacrer. Ça moi je trouve que ça rentre ben gros là dedans parce que du temps on on vit, y'en a pas beaucoup qui savent pas dire "Christ". /16/

Même si ce phénomène semble très courant au Québec, il est l'objet de jugements nettement péjoratifs. Le fait de sacrer a été souvent relié au joulal:

Peut-être joulal, c'est sacrer pas mal aussi. /14/
 [Le joulal?] Ben tout le temps à sacrer à chaque phrase qu'i'dit, sacrer, sacrer... /4/

tout en soulignant aussi que sacrer, c'est parler mal:

i' parle mal, i' sacre tout le temps. /7/

Il est aisé ici de constater que le sacre est associé à la fois au parler joulal et au parler mal, le parler bien se définissant justement par l'absence de sacres:

Quelqu'un qui est pas toujours en train de sacrer, c'est ça quelqu'un qui parle bien. /10/
 Un gars qui parle bien c'est pas un gars qui... à chaque fois qu'i'va dire un mot qu'i'va sacrer. /37/
 I' parle sans sacrer pis i' s'exprime toujours bien. /34/

Aussi ajoute-t-on, de façon plus ou moins nuancée, que sacrer n'est peut-être pas très intelligent:

Y'en a qui sacrent pas (...) i'disent au moins un mot intelligent. /32/

Ceci s'accorde assez bien avec une étude effectuée par L. Bovet où elle rapporte que ses sujets "non seulement (...) trouvent le sacre vulgaire en soi, mais ils voient dans son usage fréquent comme qualificatif emphatique une pauvreté de la langue, une incapacité d'exprimer clairement ses idées, donc un handicap à la communication"¹⁶.

Un seul informateur, une jeune fille de Saint-Sauveur, a fait une remarque à propos des filles qui sacrent:

Y'en a c'est de la supériorité, c'est pour se faire entendre. Mettons je te dis: "Ferme-toé", tu te fermeras pas. "Aye hostie de tabarnak, ferme-toé" ben là tu vas te fermer (...). Y'en a que c'est par habitude qu'i' sacrent pis en plus, quand i'veulent se faire avoir de l'autorité. Là, i'sacrent encore plus. (...) C'est pas tellement féminin. /9/

Aucune remarque de ce genre n'a été faite, on peut s'en douter, pour les garçons: sacrer, c'est viril et il est plus courant d'entendre des hommes sacrer que des femmes. Par ailleurs cet exemple illustre bien cette fonction "d'intensificateur" que le sacre peut avoir, augmentant ainsi la portée d'un énoncé. Le "c'est pour se faire entendre /9/" rejoint les affirmations de Bourdieu lorsqu'il dit que "la langue n'est pas seulement un instrument de communication ou même de connaissance mais un instrument de pouvoir. On ne cherche pas seulement à être compris mais aussi à être cru, obéi, respecté, distingué"¹⁷. Le sacre pourrait être un élément ayant pour propriété de frapper l'attention de l'interlocuteur, surtout si c'est une femme qui en fait usage. En l'utilisant, elle ferait la preuve qu'elle est capable de se faire respecter et ceci, en se servant d'un symbole qui normalement relié au langage de l'homme.

Aussi, et cela est très important, tous les garçons et les filles de Sainte-Foy et de Saint-Sauveur ont, à un moment ou l'autre de l'entrevue, parlé du phénomène du sacre — "le sacrage". Toujours, et sans équivoque possible, ce phénomène a été qualifié négativement et relié soit au parler mal soit au parler joulal, ceci étant d'autant plus accentué du fait que certains locuteurs ont souligné que parler bien, c'était surtout ne pas sacrer. Même s'ils reconnaissent user de sacres plus ou moins régulièrement, ils admettent que cela est

incorrect. Malgré que le sacre soit un phénomène assez courant au Québec, il est mal vu lorsque utilisé par un homme et encore plus par une femme¹⁸, cette évaluation négative renforçant certainement le rôle du sacre en tant que marqueur d'intensité.

2.4.2 Les expressions typiques

Cette catégorie peut apparaître comme relativement hétérogène à cause de la diversité des faits qui y sont classés. On y retrouve des expressions d'origine assez récente et souvent associées au langage des jeunes comme "c'est au boutte" ou encore des termes jugés "incorrects". Ces termes "incorrects" ont été relevés par les informateurs lorsqu'ils devaient définir le joul et, encore une fois, tous se sont vus accorder une valeur nettement péjorative. On n'a pas mentionné dans cette catégorie des termes qui pourraient "faire chic".

Du point de vue lexical, le joul se définit, et ce très vaguement, à peu près comme ceci:

Je sais que c'est une autre langue... ben pas une autre langue je veux dire... c'est la même langue que nous autres mais i'ont des autres expressions mais je pourrais pas dire lesquelles. /15/

C'est pas comme nous autres "c'est crampant". I' me semble que tout le monde dit ça mais le joul i' me semble que... des affaires qui... des mots comme dérivés là. /22/

Il faut dire qu'à Sainte-Foy, au moment où nous avons fait les entrevues, l'expression à la mode était "c'est crampant". Nous les avons interrogés à ce sujet et c'est probablement pour cette raison que cette expression est invoquée. Outre ceci, les locuteurs semblent conscients qu'il y ait des marques lexicales propres au joul mais éprouvent une certaine difficulté à les identifier de façon concrète. Ils portent alors des jugements de valeur:

i'sort des affaires là, i'sort des mots... des expressions un peu niaiseuses. /10/

ou font référence à des expressions stéréotypées:

ben des expressions habitantes comme "claire la place", "à relève". /29/

en joul c'est... "c'est au boutte" ou ben des affaires de même tsé. /26/

Pour ce dernier répondant l'expression "c'est au boutte" est associée au joul. Même si cette expression est employée fréquemment dans son groupe, ce locuteur la relève, soit pour s'identifier à cette forme de parler, soit parce que ne sachant pas quoi répondre, il a donné cet exemple à la hâte. De plus, le fait que les informateurs éprouvent certaines difficultés à préciser des termes ou des expressions propres au joul nous amène à penser qu'il existerait moins de stéréotypes lexicaux que de stéréotypes phonétiques. Bien que notre étude ne nous permette pas de vérifier cette assertion, il est du moins possible de conclure que le vocabulaire du joul est perçu comme étant différent de celui du parler ordinaire, et ce malgré l'absence d'exemples précis relevés à ce sujet.

Il y a aussi d'autres éléments, qui sans être rattachés au joul, sont considérés comme étant incorrects; en voici des exemples:

Mais en français tu dis... ben des affaires comme on dit "on monte en haut", on descend en bas". Ben comme Kleenex, Frigidaire, c'est rien que des marques. /24/

I'disent souvent à cause qu'y a des mots que je prononce pas tout, que je dis juste exemple "géo, info, maths". /27/

On fait allusion tantôt à des pléonasmes, tantôt à des marques de commerce passées dans l'usage à titre de véritables noms, tantôt à des abréviations qui semblent fort employées dans la langue parlée. Même si ces quelques faits sont marginaux dans notre corpus, nous avons tenu à les mentionner; leur qualité de variables linguistiques pourrait être contrôlée, ce qui nous permettrait de savoir si ce sont des éléments marqués dans la langue.

Il est intéressant de noter que ce ne sont que les locuteurs de Sainte-Foy qui ont relevé des exemples ayant trait à des expressions typiques et encore, ce sont les garçons de ce groupe qui l'ont fait. Aussi avons-nous vu que, en ce qui concerne les variables d'ordre phonétique, ce sont les filles et surtout celles de Sainte-Foy qui ont relevé ces traits. Peut-être les garçons sont-ils, eux, plus sensibles aux traits lexicaux qu'aux traits phonétiques? Etant donné les limites de notre corpus nous ne pouvons ni infirmer, ni confirmer cette assertion, quoiqu'il serait des plus intéressant de la vérifier.

2.4.3 Les anglicismes

Selon Darbelnet, "l'anglicisation, au sens linguistique, peut se définir très simplement comme résultant de l'emprunt d'éléments anglais"¹⁹. Il distingue six sortes d'anglicismes: les anglicismes de prononciation, typographiques, d'orthographe, morphologiques, lexicaux, sémantiques et les calques. Comme nous pouvions nous y attendre, les seuls anglicismes qui ont été relevés sont les anglicismes lexicaux, c'est-à-dire "des mots anglais qui passent en français avec un de leurs sens"²⁰. Très peu de remarques d'ailleurs ont été faites à ce sujet:

Mon père i' me dit souvent par exemple, les anglicismes là, i' veut pas que je les emploie.
/13/

Les deux seuls exemples concrets qui ont été donnés font référence à des termes très fréquemment employés dans le langage quotidien :

(...) des fois on a des expressions que... qui sont pas toujours les bonnes là (...)
comme un toaster. /15/²¹
Oui ça arrive souvent. Je dis souvent des mots en anglais tsé... comme "fun" des
affaires de même. /27/

Contrairement à ce qu'ont observé Laberge et Chiasson-Lavoie²², les anglicismes ne tiennent pas une très grande place dans notre corpus. Seulement trois informateurs de Sainte-Foy ont évoqué ce phénomène, et encore de façon très superficielle. Il est vrai que la nature de notre enquête est bien différente de la leur au sens où aucun exemple concret, aucun stimulus linguistique précis n'était donné. Avec l'aide d'un questionnaire, l'individu n'a qu'à cocher la réponse qui lui convient le mieux et n'a aucun effort de recherche à faire. Il ne s'agit pas ici de nier l'importance du phénomène de l'anglicisme, mais seulement de noter que les adolescents n'y font pas spontanément référence lorsqu'ils sont interrogés sur le jocal, le parler bien, etc... De plus, les informateurs qui ont relevé des anglicismes n'ont pas relié ces phénomènes à un style ou à un autre mais les ont simplement jugés incorrects.

2.4.4 La richesse/pauvreté lexicale

On pourrait caractériser cette section par l'expression "avoir ou ne pas avoir de vocabulaire", celle-ci faisant référence à la capacité d'un individu d'utiliser dans son discours des termes précis:

C'est quelqu'un qui parle d'abord le bon français pis qui a beaucoup de vocabulaire tsé,
qui va avoir quelque chose... qui va avoir vraiment le mot pour dire ce qu'i'ressent ou ben
qu'est ce qu'i'veut dire. Tsé, y'en a qui ont juste "c'est beau, c'est beau"! Mais c'est pas

rien que beau; c'est, c'est "extraordinaire", "c'est merveilleux", tsé... avoir des mots pour le dire, tsé c'est ça. /19/

"Ah c'est comme un gars qui prend du vocabulaire pis i' parle comme il faut". /35/

L'expression "prendre du vocabulaire" /35/ est ici assez significative car on suppose que quelqu'un qui parle bien, doit avoir le vocabulaire requis pour exprimer correctement ce qu'il a à dire: "tsé avoir des mots pour le dire" /19/.

Vouloir enrichir son langage par l'ajout de nouveaux mots est également jugé comme étant une attitude très positive:

Quelqu'un quand on y pose une question là, i'répond là (...), i'veut savoir d'autres mots qui veulent dire la même chose. /3/

Ce n'est donc pas uniquement le fait d'employer un vocabulaire précis qui reçoit une note favorable, mais aussi le fait de manifester une attitude réceptive à l'apprentissage de nouveaux mots.

Parler bien consisterait donc à avoir beaucoup de vocabulaire et un vocabulaire varié. L'inverse de cette proposition, qui serait le fait d'avoir un vocabulaire limité, n'a cependant pas été un critère retenu pour définir le parler mal. De plus, cet aspect de la richesse/pauvreté lexicale n'a été l'objet que de très peu de remarques. Pourtant cet aspect de la langue a souvent été traité par les linguistes, psychologues et sociologues²³ — par exemple Bernstein, avec sa théorie concernant le code restreint et le code élaboré²⁴ — mais ce phénomène ne semble pas préoccuper les locuteurs outre mesure.

2.4.5 Note à propos des variables lexicales

Si l'on considère l'ensemble des variables lexicales, il ressort que ce sont les sacres qui atteignent le plus haut niveau de conscience tant chez les garçons que chez les filles, ceux-ci étant suivis des expressions typiques qui, elles, ont majoritairement été relevées par les garçons de Sainte-Foy. Ceci laisse supposer que les garçons sont peut-être plus sensibles aux faits lexicaux qu'aux faits phonétiques.

Les anglicismes ne semblent pas, du point de vue de nos locuteurs, un facteur prédominant dans l'évaluation de la langue. Considérant que multiples études — et en particulier celles effectuées à partir du corpus de G. Sankoff et H. Cedergren sur le français montréalais — ont, au contraire, largement souligné l'importance de ce phénomène dans la langue parlée québécoise, trois raisons, pouvant expliquer ces différences dans les résultats, nous viennent à l'esprit:

- ce phénomène était peut-être plus saillant en 1971, période à laquelle les données de l'enquête Sankoff et Cedergren ont été recueillies;
- leurs informateurs étaient relativement plus âgés (de 15 à 85 ans) que les nôtres, ce qui nous permettrait de supposer que les plus âgés, à cause peut-être de leur expérience sur le marché du travail, seraient plus sensibles que les jeunes aux phénomènes d'anglicismes.
- il est possible que les Montréalais soient plus conscients que les Québécois de ces phénomènes et ce, à cause de contacts plus fréquents avec l'anglais. Nos données ne nous permettent pas de résoudre cette question, mais nous croyons qu'il serait intéressant de vérifier dans quelle mesure ces trois hypothèses peuvent correspondre à la réalité.

La question de la richesse ou de la pauvreté lexicale qui englobe en quelque sorte tous les autres éléments lexicaux, en ce qu'elle constitue une évaluation générale du vocabulaire d'un individu, n'a été l'objet que de très peu de commentaires.

2.5 Les variables grammaticales

Les variables classées sous cette rubrique sont les variables morphologiques traitant "des mots pris indépendamment de leurs rapports dans la phrase"²⁵ (règles pour la formation des genres et des nombres, pour la conjugaison) et les variables syntaxiques traitant de la combinaison des mots dans la phrase (structure interne de la phrase). Les informateurs ont fait référence à ce type de variables surtout pour évaluer leur propre façon de parler alors qu'elles ne furent mentionnées qu'une seule fois pour décrire un style de langage, le parler bien. L'exemple suivant dénote le caractère imprécis de cette référence aux faits grammaticaux :

(...) qui fait bien ses phrases, qui prononce ses mots. /15/

Ceci confirme assez bien les conclusions de l'étude de Laberge et Chiasson-Lavoie, qui rapporte que les variables grammaticales semblent moins présentes à la conscience des locuteurs que les variantes phonologiques pour l'évaluation du langage d'autrui²⁶. Par contre les références faites par les adolescents à leur façon de parler sont plus précises et mettent entre autre l'accent sur des difficultés éprouvées en milieu scolaire :

Oui ça arrive souvent [à l'école] que je vire mes phrases à l'envers "i'sontaient" au lieu de dire "i'étaient". Ça arrive souvent de dire ça...Tsé souvent tu vires des phrases à l'envers, tu mets le verbe avant le pronom, des affaires de même. /7/

En français des fois (...) disons un verbe qu'on emploie mal "j'aurais été à telle place si j'avais eu" ben tsé... tsé des fois on l'emploie mal là pis des fois i' [les professeurs] vont nous corriger mais ça arrive pas souvent. Ça arrive souvent qu'on le dit mal mais i' nous corrigent pas souvent. /13/

A un autre moment un garçon, lorsqu'il évalue sa façon de parler, signale que ses parents lui reprochent de faire de mauvaises tournures de phrases :

[Ta façon de parler?] Très mauvaise, pas bonne. C'est ça que mes parents me disent: "Tu parles mal, tes tournures de phrases sont mal faites, tu dis des mots au singulier pendant qu'i' faut que je les dise au pluriel. /31/

En ce qui concerne le locuteur 31, il est intéressant de noter que le père de ce garçon est français et ce dernier nous a avoué au cours de l'entrevue que son père était très "sévère" (correctif) au sujet de la langue. Toujours en se référant au contexte familial quelqu'un d'autre a ajouté :

Souvent mes parents, "i'jouent" au hockey, là i'jouent, i'jouent! /25/

Comme nous l'avons souligné précédemment, ces "fautes" grammaticales sont toujours signalées par quelqu'un d'extérieur à l'individu. Il n'en prend pas conscience par lui-même et ne s'en sert pas pour évaluer les autres. De plus, ces corrections sont toujours effectuées par des adultes, c'est-à-dire dans un rapport d'autorité, soit en milieu scolaire, soit en milieu familial.

Bien que ces variables soient fort peu relevées par nos répondants dans l'évaluation du langage en général — ce qui tend à confirmer les études antérieures — elles semblent refaire surface lorsqu'un locuteur est appelé à formuler un jugement sur son propre langage. Mais ce jugement lui semble imposé du dehors, c'est-à-dire qu'il s'inscrit dans un rapport d'autorité. Ainsi, lorsqu'il est fait mention de l'école, la force symbolique exercée par cette institution se voit concrétisée par la prise de conscience des locuteurs de ces "fautes grammaticales", fautes qu'ils ne relèveraient peut-être pas d'eux-mêmes. L'autorité familiale reprend alors le

relais de cette institution en exerçant à son tour un rôle de correction à l'égard de la langue. Aussi, si ces variables sont aussi peu conscientes, c'est peut-être que la grammaire représente cette dimension savante de la langue qu'on n'est pas toujours sûr de contrôler? De toute façon, dans notre chapitre III, nous aurons l'occasion d'analyser de façon plus détaillée la question du rapport que les locuteurs entretiennent avec la langue d'école.

2.6 Les variables de contenu

Il peut apparaître surprenant de trouver une catégorie appelée "contenu" qui ne renvoie pas à la langue en tant que système, mais bien à ce qu'elle véhicule, à ce qu'elle transmet, c'est-à-dire à la sémantique. Nous verrons dans quelle mesure ces variables peuvent jouer un rôle dans l'évaluation de la langue parlée. Parler bien c'est par exemple:

Parler français-français. Tsé pis avoir une bonne conversation, tsé quelqu'un avec qui tu parles avec qui tu t'ennuies pas tsé (...) i'fait des belles phrases, bonne conversation, c'est l'fun à écouter. /7/

"C'est l'fun à écouter" parce que "tu t'ennuies pas" /7/ c'est-à-dire que le contenu de la conversation suscite l'attention, est intéressant.

Qui parle pour qu'on le comprend, des affaires comme ça. (...) "X" parle comme à peu près tout le monde pis i'parle des affaires intéressantes. /27/

Ce "X" n'emploie pas, au sens linguistique du terme, un langage très soigné; il parle à peu près comme tout le monde c'est-à-dire de façon naturelle mais ce qu'il dit est digne d'intérêt. Ce qui semble aussi important c'est que ce contenu soit accessible au locuteur, qu'il puisse comprendre ce qui est dit:

Qui s'exprime bien je trouve, qui se fait comprendre quand i' parle. Pas obligé qu'i'parle... grosse littérature tsé. I' parle comme nous autres mais i' sait comment s'exprimer pis quand i'parle on le comprend bien tsé. Y' en a qui parlent mais on sait pas ce qu'i'veut dire. /14/

Donc pour parler bien il n'est pas nécessaire de parler "grosse littérature" /14/ ("parler comme un livre") mais il faut aussi avoir la capacité de bien se faire comprendre, de faire passer le contenu de son discours tout en restant naturel:

Quelqu'un qui se fait comprendre de tout le monde, qu'i' parle n'importe quoi, i'va se faire comprendre (...) La seule chose qui est importante c'est de savoir parler comme du monde. Tout le monde nous comprenne. Mais c'est toi qui formule le reste. Parler comme le monde. /9/

Cela suppose que le contenu se doit non seulement d'être intéressant mais il faut également qu'il soit exprimé de façon claire et cohérente. Aussi, arrêtons-nous un petit moment sur ces trois dernières citations; on retrouve des expressions du type "X parle comme à peu près tout le monde" /27/, "il parle comme nous autres" /14/, "savoir parler comme du monde" /9/ et "parler comme le monde" /9/. Cela évoque une certaine familiarité du langage qui se traduit par le fait qu'un discours se doit d'être accessible à tous. Nous croyons que même si cette propriété du discours est attribuée au parler bien, elle s'applique aussi au parler ordinaire, ce parler qui aurait pour caractéristique première d'être entendu et compris de tout le monde. Ceci nous amène à penser que, alors que le français affecté fut principalement caractérisé par les variables prosodiques, le parler ordinaire le serait par les variables de contenu, c'est-à-dire que la reconnaissance de ce style serait déterminée par ce type de variables plutôt que par tous les autres.

Un de nos locuteurs a ajouté que contrairement au parler bien et ordinaire, le joul véhiculerait un contenu non partagé par les auditeurs:

i'parle bizarre tsé (...) i'parle d'autres affaires que (...) non mais des affaires qu'on entend pas souvent. On va dire ben, "i'parle joul", tsé on le comprend pas ça veut dire. /6/

...“des affaires qu'on entend pas souvent”; ici on fait appel à l'étrangeté (versus la familiarité du parler ordinaire) et n'étant pas familier avec les propos tenus, on peut les juger comme ayant peu d'importance:

... pis ça peut-être des affaires bien niaiseuses mais on... nous autres on l'sait pas ce que ça veut dire; on comprend rien de ce qu'i'dit. /6/

Ce qu'il semble important de retenir c'est que les variables de contenu ont un très grand rôle à jouer dans l'évaluation de la langue parlée. Si le message transmis est clair, intéressant, en d'autres mots qu'il suscite l'intérêt du locuteur, la façon de parler sera jugée comme “bien” tandis qu'un discours incohérent, inintéressant sera jugé comme “mal”. De plus, le fait d'être capable de “se faire comprendre par tous” — ceci renvoyant à une certaine familiarité du langage — est un facteur déterminant dans la reconnaissance du parler ordinaire.

2.6.1 Note à propos des variables de contenu

Si l'on se reporte à l'ensemble des autres variables linguistiques, on a vu que l'identification des différents niveaux de langue s'est faite à l'aide de stéréotypes linguistiques, c'est-à-dire que le locuteur a repris à son compte des formes linguistiques précises — facilement identifiables — afin de définir ce qui est bien et ce qui est mal. Il s'est donc référé aux formes linguistiques prescrites par la norme légitime, se servant par exemple de la connaissance qu'il a de certaines formes conflictuelles (moi/moé, bien/ben, etc...). Il s'est ainsi posé en tant que “juge”, il a évalué la production.

A l'égard du contenu, la tâche du locuteur s'est avérée plus difficile. Voulant par exemple définir le parler bien, il n'a plus seulement eu recours à ce qui est linguistiquement prescrit par la norme mais il s'est servi de sa position en tant qu'interlocuteur, c'est-à-dire en tant que récepteur d'un discours. En d'autres mots, il s'est demandé: “Ce discours est-il intelligible, compréhensible pour moi? Correspond-t-il à ma norme individuelle? ” L'opposition producteur/auditeur ici se cerne très bien. En tant qu'auditeur, un individu reconnaît des normes précises qui n'ont plus trait seulement à des formes phonétiques ou autres, mais bien à la sémantique même du discours, c'est-à-dire qu'il tient compte de ce qui est véhiculé; *il veut comprendre*. Se produit alors une jonction entre ce qui est dit et la manière dont c'est dit. Pour illustrer de façon encore plus nette cette profonde unicité entre forme et contenu, reprenons quelques exemples qui ont déjà été cités auparavant:

Y'en a qui parle en bafouillant pis on comprend absolument rien tsé. /17/

I'parle mal tsé, c'est un qui bégaie ou un je n'sais pas, on comprend pas ce qu'i'dit. /32/

Qui articule bien pis qui prononce bien ses mots pis qu'on le comprend bien... qu'on le comprend tsé. Comme toi [à l'interviewer] je le comprends pis c'est ça. /12/

Ouais, ça dépend comment i'parle ben... i'peut parler ben avec... comme toi [à l'interviewer] tu parles pas pire. C'est des fois tu échanges des mots “L'arrives toé” des fois, “L'arrives toi”. C'est ça qui est le fun. Ou tu vois tout le temps le gars sur le même toa... Who! Abaisse-toi un peu! Rends-toi à notre niveau hostie, on veut te comprendre. /36/

Qui s'exprime bien je trouve, qui se fait comprendre quand i' parle. Pas obligé qu'i'parle... grosse littérature. /14/

i'parle bizarre (...) non mais des affaires qu'on entend pas souvent. On va dire ben "i' parle joual". Tsé on le comprend pas ça veut dire. /6/ etc.

Paraphrasant Labov, on peut dire qu'il est difficile de chasser "la conclusion du sens commun selon laquelle, en fin de compte la linguistique doit avoir pour objet l'instrument de communication qu'emploie la communauté"²⁷ parce que c'est bien de *communication* dont on nous parle dans ces derniers exemples. Les références à des variables d'ordre phonétique et lexical font un peu figure de prétexte en ce sens qu'elles semblent servir de support à ce qui est l'essentiel, c'est-à-dire de *comprendre*, "*parler comme le monde*".

Il convient d'ajouter que jusqu'à maintenant de trop nombreuses recherches sur les attitudes face à la langue parlée ont ignoré l'importance de ces variables de contenu. Comme on l'a vu, ces variables semblent être fondamentales dans l'évaluation de la langue parlée et viennent ainsi démontrer le rapport étroit existant entre les aspects de forme et de contenu.

2.7 Conclusion sur l'ensemble des variables linguistiques

Nous tâcherons de dégager les traits les plus saillants de cette première partie de notre analyse sur la langue parlée, en présentant les variables linguistiques selon l'ordre d'importance que leur ont accordé les informateurs. Les variables qui ont été l'objet d'une prise de conscience de la part de tous les locuteurs et qui sont les variables linguistiques les plus marquées sur le plan social sont les variables phonétiques. Elles ont été tour à tour identifiées sans ambiguïté possible au style de parler bien (e.g. moi, toi, bien, ici, puis) et au style de parler mal (e.g. moé, toé, ben, icitte, pis). Malgré que ces dernières aient été jugées comme étant mal, tous ont admis qu'elles étaient cependant très habituelles dans le langage courant, laissant entendre qu'une production plus ou moins homogène de celles-ci serait attribuée au parler ordinaire et à l'inverse, qu'une production soutenue des variantes jugées comme bonnes caractériserait le parler français affecté. C'est le bien et le mal qui reçoivent un classement catégorique, le juste milieu devenant le "comme tout le monde" (le parler ordinaire) et l'exagération, le trop soutenu, le parler français affecté. Ceci s'accorde avec les distinctions que nous avons faites entre "niveau de langue" et "style" qui introduisaient la notion de fréquence dans l'usage des variables linguistiques.²⁸

Il se produit le même phénomène pour les variables articulatoires; le fait d'avoir une bonne prononciation, ceci consistant à n'escamoter aucune syllabe, appartient au parler bien et l'inverse au parler mal, tandis que le parler ordinaire est une combinaison plus ou moins régulière de bonne et de mauvaise prononciation et le parler français affecté, la production soutenue d'une bonne prononciation.

Les variables prosodiques sont, en rapport avec les deux types de variables déjà décrites, en position de subordination. Elles viennent, pour ainsi dire, modifier le rôle de la fonction expressive du langage. Prenant en compte des phénomènes tels que le débit, la hauteur et le ton de la voix, ces variables accentuent ou atténuent les remarques déjà faites au sujet des variables phonétiques et articulatoires. En ce qui concerne nos données, elles ont permis de mieux mettre en relief le style de parler français affecté.

Ces trois sortes de variables, que nous avons appelées variables d'ordre phonétique, sont intimement liées les unes aux autres et nous croyons que leur combinaison fait appel à ce qui est couramment appelé l'accent. Il est aussi à noter que, en ce qui regarde les phénomènes liés à l'accent, ce sont les filles et surtout celles de Sainte-Foy qui se sont avérées y être les plus sensibles; bien que les garçons y aient aussi fait référence, ils l'ont fait de façon beaucoup moins marquée.

Le groupe des variables lexicales est celui qui occupe la seconde place en importance comme critère d'évaluation de la langue parlée. Considérant les quatre catégories que nous avons précédemment établies, il apparaît que le sacré, même s'il est un phénomène des plus courants dans la langue parlée québécoise, est toujours l'objet de jugements nettement

péjoratifs. L'usage du sacre est immédiatement classé comme étant le propre du parler mal. Cette attitude est renforcée par le fait que lorsque les locuteurs définissent le parler bien, ils mentionnent à plusieurs occasions qu'il ne faut surtout pas sacrer. L'opposition entre le parler bien et le parler mal est donc ici des plus tranchées. Les expressions typiques ont avant tout servi à définir le parler joual mais en faisant appel à des exemples très évasifs du genre: "des mots qui n'existent même pas /19/", "des mots dérivés /22/", "des expressions niaiseuses /10/ ou habitantes /29/". Certains autres exemples ayant trait à des phénomènes ou abréviations ont été signalés. Il est à noter que ces faits ont été majoritairement relevés par les garçons de Sainte-Foy, ce qui permet de penser que les garçons sont peut-être plus sensibles aux éléments lexicaux qu'aux éléments phonétiques. En ce qui a trait aux anglicismes, seulement trois locuteurs de Sainte-Foy ont parlé de ces phénomènes et les exemples rapportés étaient des mots d'usage très courant (e.g. fun et toaster). Quant à la catégorie richesse/pauvreté lexicale qui a un caractère beaucoup plus général, certains locuteurs ont fait mention de l'importance d'avoir un vocabulaire riche et varié et ont aussi jugé positivement une attitude réceptive traduisant une volonté d'apprendre de "nouveaux mots".

Les variables grammaticales viennent bien loin derrière les variables d'ordre phonétique et lexical. Elles n'ont été évoquées que dans la mesure où l'on faisait directement appel au phénomène de correction exercé par le milieu scolaire et familial. Ce n'était jamais le locuteur lui-même qui avait pris conscience de ses propres fautes grammaticales; elles lui avaient toujours été signalées par ses parents ou des professeurs. Les locuteurs ne se sont jamais servi de ces variables pour évaluer la langue parlée des autres; leurs remarques étaient d'abord adressées à eux-mêmes.

En dernier lieu viennent les variables de contenu, qui ont surtout pour fonction de nous montrer à quel point les aspects de forme et de contenu sont indissociables. Elles servent à illustrer ce que veut réellement dire la définition de langue comme outil de communication. Elles ont aussi l'avantage de faire ressortir de façon assez nette une des principales caractéristiques du parler ordinaire qui est de "parler comme tout le monde", c'est-à-dire de se faire comprendre de tous.

Nous avons analysé chacun des groupes de variables selon l'ordre d'importance que les locuteurs leur ont accordé et à la fin de chacune de ces analyses, nous avons tenté de dégager qui des garçons ou des filles, de Sainte-Foy ou de Saint-Sauveur semblaient être les plus sensibles à tel élément linguistique plutôt qu'à tel autre. Mais ces brèves approximations, quant à l'importance relative d'un groupe par rapport à un autre, ne sont pas absolues. Il est vrai, par exemple, que ce sont les filles de Sainte-Foy qui sont les plus sensibles aux variables d'ordre phonétique et ceci reste vrai en fonction du corpus de réponses que nous avons délimité au départ. Cependant, il se peut qu'en considérant l'ensemble des réponses données à toutes les questions portant sur la langue, ce résultat se relativise ou encore présente des tendances quelque peu différentes, mais cela ne change en rien les conclusions auxquelles nous sommes arrivé car, pour notre analyse, nous nous sommes préoccupé de savoir *qui* a répondu *quoi* et à *quelles questions*.

3. La langue comme marqueur social; les variables extralinguistiques

L'analyse des variables linguistiques nous a appris ce qui d'un point de vue phonétique, lexical, grammatical, etc... était évalué comme bon ou mauvais, c'est-à-dire qu'elle nous a permis de dégager quelles étaient les variables linguistiques les plus socialement marquées. Ces variables ont ainsi servi à décrire les quatre principaux niveaux de la langue parlée québécoise sur le plan linguistique.

Il reste cependant un certain nombre de données plus spécifiquement sociologiques qui ont permis à nos locuteurs d'identifier et de définir ces quatre niveaux de langue. Ainsi, il apparaît que les distinctions faites entre ceux-ci soient le fruit de l'expérience sociale au sens

où ils sont vus comme correspondant à des comportements ou à des personnes sociales bien marquées. Ces distinctions nous ont amené à faire les observations suivantes:

Premièrement, il existe plusieurs façons de dire la même chose selon la situation sociale dans laquelle un locuteur se trouve: par exemple, une communication scientifique exige un style de parole bien différent de celui qui est produit lors d'une conversation amicale. Le premier trouve sa spécificité "précisément dans le fait que les producteurs n'y ont d'autres clients que leurs concurrents"²⁹ et le second, dans le fait que le climat d'échange en est un de confiance et d'amitié basé sur des connaissances communes. Il y a donc un code de communication, une manière de faire, une attitude, une façon d'être qui sont spécifiques à chaque moment social différent. "Il parle mal parce qu'il est impoli" ne renvoie pas à la langue en tant que système linguistique mais bien à un comportement qui est jugé inacceptable dans tel ou tel type de situation. Toutes ces règles sociales correspondent à des styles linguistiques particuliers et elles sont partagées, quoique tacitement, par tous les membres d'une même communauté; s'il y a manquement à l'une ou l'autre de ces règles, il s'en suit une sanction sociale (mépris, sarcasme, exclusion, etc...) plus ou moins sévère selon la gravité de la faute. Toutes les données ayant trait à ces faits seront regroupées sous la catégorie des *variables de comportement*.

Deuxièmement, d'autres données nous ont permis de constater que certaines personnes étaient presque automatiquement évaluées comme étant des "bien ou mal parlants" uniquement en fonction de leur statut social (médecin, avocat, vedette, ouvrier, etc...), c'est-à-dire que la perception et la valeur sociale accordées à un type d'occupation donné semblent étroitement liées à l'idée du langage qu'une personne ayant ce statut devrait produire. En d'autres mots, il s'établirait, lors de l'évaluation d'un discours, une sorte de corrélation "entre les propriétés sociales d'un locuteur et les propriétés proprement linguistiques, c'est-à-dire la concordance ou la discordance du langage et du locuteur"³⁰. Toutes les données ayant trait à ces faits seront regroupées sous la catégorie des *variables de personnes sociales*.

C'est par l'analyse de ces deux groupes de variables qu'il sera possible de démontrer à quel point la langue parlée est un élément qui, comme le vêtement, la coiffure, la décoration d'un appartement, marque les individus et les hiérarchise les uns en fonction des autres, la langue servant donc de marqueur social.

3.1 Les variables de comportement

D'après les données obtenues, il semble que l'évaluation de la langue parlée d'un individu soit en étroite relation avec le comportement qu'il affiche dans une situation sociale donnée. En d'autres mots, ce qu'il importe de mettre en évidence, c'est que l'ensemble des rapports sociaux sont mis en relation avec la langue, rapports sociaux qui sont souvent explicités par le fait d'avoir de bonnes ou de mauvaises manières — les règles de la politesse³¹. Si l'on se reporte à la définition que donne le Petit Robert de la "politesse" on constate que la langue fait partie intégrante de cette définition: "ensemble de règles qui régissent le comportement, le langage considérés comme les meilleurs dans une société; le fait et la manière d'observer ces usages". C'est dire que le comportement de quelqu'un doit se modeler, s'ajuster à toutes les circonstances s'il veut être reconnu ou tout au moins être jugé comme "acceptable". En voici quelques exemples:

Ben parler mal, i' faut s'entendre tsé. Sûr que si la personne arrive, mettons une secrétaire: "Bonjour, comment ça va... Ah! l'maudit Christ j'ai échappé ma cigarette sur l'tapis" des affaires de même ben tsé ça fait quand même drôle à recevoir du monde de même; fait que disons que ça aide pas une personne tsé. /23/

et

Prends un exemple au Christ Roy [hôpital] par exemple. A l'urgence t'as une secrétaire à porte. A prend tes choses tes notes: "Hostie, t'as-tu ta carte toé pour rentrer, pour passer icitte après l'hôpital?" Je vois pas une fille faire ça moé ou ben un gars par exemple. Ca prend un certain langage pour entrer à une place que tu veux rentrer. /37/

Ces interventions ont été émises à la suite d'une question où l'on demandait aux adolescents si la langue avait une quelconque importance pour trouver un emploi. Les réponses étaient relativement partagées sur ce point, mais il est intéressant de constater que l'on associe étroitement la langue et le comportement.

Dans le premier cas, la secrétaire est polie. Elle prend le temps de dire "Bonjour, comment ça va?" et elle enchaîne soudainement par "Ah! l'maudit Christ, j'ai échappé ma cigarette sur l'tapis" /23/. Ce qui apparaît ici surprenant c'est le langage que cette jeune fille emploie pour manifester son mécontentement, langage qu'on ne s'imagine pas "trouver dans la bouche" d'une jeune fille et encore moins dans celle d'une secrétaire. Dans le deuxième cas, la secrétaire est impolie. Cette fois-ci elle s'adresse directement à son interlocuteur en disant: "Hostie, t'as-tu ta carte toé pour rentrer, pour passer icitte après l'hôpital?" /37/ Il est tout à fait légitime qu'elle pose cette question mais la manière de le faire et le type de rapport qu'elle semble vouloir établir avec son interlocuteur sont socialement "inacceptables". Dans cette sorte de situation on s'attend à entendre un discours conforme à la norme et cette norme s'accompagne nécessairement d'un certain style de comportement. En retraduisant les deux interventions de ces secrétaires par "Ah! Seigneur, j'ai échappé ma cigarette sur le tapis" et "Avez-vous votre carte pour rentrer, pour passer ici à l'hôpital?", le langage et le comportement de la première secrétaire auraient été jugés convenables et dans le cas de la deuxième secrétaire, il n'y aurait pas eu cette impression d'impolitesse car la manière de le dire et la manière de le faire auraient été légitimes, socialement appropriées à la situation. Aussi, en plus du tutoiement et de l'emploi de stéréotypes linguistiques très marqués ("toé" et "icitte") ces deux secrétaires (deux femmes) ont fait usage de sacres ("maudit Christ!", "hostie"). Ceci confirme ce que nous avons observé précédemment (cf. variantes lexicales: sacres) à savoir que le sacre est associé au parler mal et ce, en toutes circonstances, surtout s'il est employé par une femme. Comme l'a déjà dit une jeune fille, "Sacrer, c'est pas tellement féminin". /9/ Bourdieu apporte une précision à ce sujet:

L'opposition entre le rapport populaire et le rapport bourgeois au langage se résume dans l'opposition entre la "bouche" féminine, recherchée, distinguée et la "gueule" typiquement masculine, en tant que résumé de tout le corps masculin ("bonne gueule", "sale gueule").³²

Le type de rapport social établi lors d'une conversation téléphonique est aussi socialement codé. Il est ici question d'une réceptionniste qui s'entretient avec quelqu'un au téléphone:

S'il faut qu'a prenne le téléphone (...) si a part à sacrer pis à l'interrompre tsé à l'engueuler dans le téléphone tsé ça sera pas ben, ben intéressant. Tandis qu'un autre tsé, qui parle mieux tsé (...): "Écoutez Madame" tsé toutes sortes d'affaires de même, i'vont l'engager plus qu'une autre. /6/

On ne peut ni interrompre, ni engueuler quelqu'un lorsqu'on est au téléphone. Ca ne se fait pas. Même si l'interlocuteur (ici une dame) est énervé, il faut lui faire comprendre poliment les choses ("écoutez madame"). Ce qui transparaît ici, c'est que la situation sociale provoquée par une conversation téléphonique, situation dans laquelle les interlocuteurs ne se voient pas, implique une façon précise de s'adresser à l'interlocuteur, qui est socialement déterminée. En d'autres mots, il n'y a pas que la politesse mais également le problème de savoir comment agir, se comporter dans certains types de situations:

Mettons que tu vas dans un métier comme (...) comme barman admettons, si tu commences à dire: "Toé ferme ta crisse de gueule" tout ça (...). Faut que tu parles bien tu dises: "Oui monsieur, que désirez-vous?". Faut pas que tu sois, faut pas que tu sois impoli. /36/

Ne pas être impoli c'est se comporter civilement, se comporter civilement c'est dire: "Oui Monsieur, que désirez-vous?" /36/ c'est-à-dire respecter la relation que doit avoir un barman avec un client. C'est dans ce sens qu'il s'établit une corrélation étroite entre le comportement et le langage.

Cette relation entre langage et comportement a été mise en relief non seulement en ce qui concerne le phénomène de la politesse mais aussi en ce qui a trait aux relations interpersonnelles. Les exemples qui suivent illustrent ce dernier point:

(...) ben on peut pas dire qu'i'savent pas s'exprimer. L'ont de la misère de contact avec les élèves. Comme i' y en a un à l'école, tsé les maths, mais i' a de la misère à s'exprimer à avoir un contact avec les élèves. /31/

Ce professeur est vu comme ayant de la difficulté à s'exprimer non pas parce qu'il ne maîtrise pas sa langue mais bien parce qu'il a de "la misère de contact avec les élèves" /31/ c'est-à-dire qu'il n'arrive pas à communiquer. Illustrant de façon encore plus nette la relation entre langue et comportement, voici la remarque qu'un locuteur a fait à propos d'un de ses compagnons:

"X" parle mal. I' sacre tout le temps. I' sait pas ce qu'i fait pis i' se met à déboîter un clar comme i' veut. /21/

Il se produit presque instantanément un rapport entre le fait de mal parler et celui de mal se comporter comme si à chacun des styles de parler correspondait un style de comportement. Un autre exemple se rapportant cette fois-ci au style du parler français affecté:

Ah oui "X". I'est rendu à l'université (...) i'vent être metteur en scène dans un théâtre pis i's'en vient t'parler devant toi: "T'es dégueulasse ouin". "T'es dégueulasse toi aussi tu devrais te regarder". I'se met du scotch-tape sur la tête pour s'faire des cheveux frisés. Tu parles d'une affaire toé! C'est un hostie de grand snack pis i'a une sacoche pis hostie i'a l'air en tout cas... i'est pas mais i'a l'air en tabarnak! (...) i'lui manque des morceaux ou ben i'est pas décidé. /36/

"Dégueulasse" est le mot par excellence pour caractériser le parler des Français. Combien de fois en a-t-on fait usage avec une pointe d'ironie? De plus ce garçon qui veut devenir "metteur en scène dans un théâtre" /36/ se met du "scotch-tape" sur la tête pour se friser les cheveux et porte une sacoche! Que de choses féminines! On fait même allusion au fait "qu'i' l'est pas (homosexuel) mais qu'i' a l'air en tabarnak" /36/. A cause de son langage et ensuite de son comportement, ce garçon de Saint-Sauveur constate que son copain, pourtant du même milieu que lui, est bien différent parce qu'efféminé. Il est intéressant de noter que la référence à un comportement efféminé chez un homme ait été faite par un garçon d'un milieu dit défavorisé. A ce sujet Bourdieu mentionne que:

Du point de vue des membres des classes dominées, les valeurs de culture et de raffinement sont perçues comme féminines et l'identification à la classe dominante en matière de langage par exemple, implique l'acceptation d'une manière de tenir son corps qui apparaît comme efféminée ("faire des échichis", "des manières", "des mines", "minauder", "faire du genre") comme un reniement des valeurs viriles.³⁵

Ce garçon, en allant à l'université, semble avoir changé certains comportements qui sont jugés "féminins" et inacceptables dans son milieu d'origine, mais l'abandon des valeurs masculines est à la fois le prix qu'il faut payer pour s'élever socialement et ce qui favorise la mobilité.³⁴

Un autre exemple qui met bien en relief le rapport entre comportement et langue est le suivant:

Ben y'en a qui parlent d'une façon plutôt snob pis l'autre a'parle un peu comme une baveuse (...). Celle qui est snob a'parle le français de France pis l'autre ben c'est plutôt le joul. /2/

Être "snob", être "efféminé" entraînerait (supposerait) un parler affecté alors qu'être impoli, être "baveux", être mal à l'aise impliquerait un parler mal.

Pour conclure notre propos nous ne ferons que citer ce passage de Wagner et Pinchon qui est des plus éloquentes en ce qui concerne le rapport entre langue et comportement — appelé par les auteurs "tenue":

La correction du langage s'harmonise naturellement avec celle de la tenue. L'une et l'autre sont des valeurs conventionnelles qu'on observe avec d'autant plus de soin qu'on se fait une idée plus haute de la politesse. Elles ornent l'homme partout où des gens de goût s'efforcent de donner un "style" à la vie en société. Ce style change d'ailleurs avec les époques et les milieux. Les conventions du bon usage sont peut-être moins durables que celles de la bonne tenue; mais sous toutes les formes que la modernité leur a successivement fait prendre, on les respecte sous peine de déchoir.³⁵

3.2 Les variables de personnes sociales

Cette dernière catégorie de variables mérite certaines explications car elle peut porter à confusion. Alors que toutes les autres catégories de variables concernaient de façon plus ou moins explicite des éléments linguistiques, les variables dont il est maintenant question renvoient à des images de personnes sociales précises (artistes, avocats, docteurs, etc...). Les locuteurs ont utilisé ces points de référence pour définir les niveaux de langue un peu comme si ces personnes, du seul fait de leur position dans la société, étaient "naturellement" investies d'une telle forme de parler plutôt que d'une autre. Par exemple:

L'annonceur de radio, il possède bien son français pis l'ouvrier c'est un peu joul hein?
/25/

Ces propos mettent en évidence la corrélation étroite établie entre une opposition d'ordre social et une opposition d'ordre linguistique: un annonceur de radio possède bien son français, le parle bien et l'ouvrier parle joul, parle populaire. Nos données nous portent à croire qu'à une hiérarchisation sociale des individus correspond une hiérarchisation des formes linguistiques, hiérarchisations qui sont établies de façon rigide. Quand nous avons demandé si la langue avait un rôle à jouer lors de la recherche d'un emploi, certains locuteurs ont fourni les réponses suivantes:

Peut-être comme les avocats, des affaires comme ça là, travail de vis-à-vis le public. /4/
Je suis sûr qu'un avocat mettons ça parle à ses... oui un avocat faut, faut que ça plaide des causes quand même. Ça prend quand même un langage... /16/

Les avocats sont vus comme des plaideurs, des gens qui ont à parler en cour pour défendre des clients. Ils ont donc, aux yeux de la population, un rôle "parlant" et public. Une autre catégorie professionnelle, les médecins, semble jouir, elle aussi, d'un prestige à la fois linguistique et social:

Peut-être administrateur, ingénieur, médecin. Ça Médecin, i' faut savoir s'exprimer (...)
/31/

C'est ça un docteur, quelqu'un qui parle. /1/

L'image du médecin devient presque caricaturale à force d'être évoquée. Connaissant le prestige rattaché à cette profession, il va sans dire que les personnes occupant une telle fonction ne peuvent que bien s'exprimer. De plus, pour être avocat ou médecin, il faut nécessairement avoir une formation universitaire, ce qui veut dire être instruit. Ce facteur a certainement une influence dans le processus d'évaluation.

Le parler bien semble aussi être l'apanage d'une autre catégorie professionnelle bien en vue: les journalistes de la presse orale.

Oui (...) Annoncer à la télévision. Quelqu'un qui parle mal, i' pourra pas aller à la télévision. /9/

Oui les journalistes (...) Ben quand i' parlent à la télévision là, i' faut qu'i' parlent bien, faut que le monde les, les comprenne bien (...) /12/

Supposons... les nouvelles faut que tu parles comme il faut pour annoncer les nouvelles ou ben peut-être lecteur, ça revient au même. Faut parler bien. /4/

Selon nos locuteurs, pour pouvoir accéder à ce genre de travail qui consiste à informer, il faut bien parler pour être bien compris. Curieusement, l'accent est mis sur les journalistes de la télévision plutôt que sur ceux de la radio. Deux hypothèses nous semblent plausibles: d'une part, la télévision occupe peut-être une plus grande place que la radio dans la vie des jeunes et d'autre part, il se peut que le langage de la télévision comme étant plus normalisé que celui de la radio. Il n'est pas possible ici de répondre à ces questions, nos données ne nous fournissant pas de précisions à cet égard. Cependant, dans le cas de la deuxième hypothèse, il serait peut-être intéressant de connaître l'opinion des gens à ce sujet et d'essayer de voir s'ils perçoivent des différences de niveaux de langue entre les annonceurs de la radio et ceux de la télévision et ce, d'un poste à l'autre. Ce qui est sûr, c'est que les gens qui ont un emploi impliquant un rapport avec le public sont, plus que tous les autres, soumis à évaluation:

Mettons quelqu'un qui est pour l'interurbain. Tu appelles pis c'est elle qui fait l'interurbain, ça prend quand même un langage assez soigné, je veux dire. /16/

Les réceptionnistes j'suppose qu'i' doivent toujours avoir un bon langage. /20/,

ceci étant résumé de façon plus générale par:

Dans des jobs de bureau où on a affaire au monde. /14/

Ceci rejoint de très près ce que nous avons mis en relief lors de l'analyse des variables de comportement. Le type d'emploi où l'on indiquait qu'il était important de bien se comporter et donc de bien parler concernait aussi des emplois "où on a (avait) affaire au monde" /14/: barman, secrétaire, réceptionniste. Ces professions, tout comme celle de journaliste, requièrent automatiquement une certaine maîtrise de la langue dans l'esprit des locuteurs.

Certains hommes publics, quoique peu nombreux, ont aussi fait l'objet de commentaires. En parlant du joual, une jeune fille a demandé:

Yvon Deschamps, i' parle pas joual lui? /16/

La question est de savoir à quoi au juste cette jeune fille fait référence? Il en va de même pour l'intervention suivante:

Ah ben le petit gars Jean Lapointe, i' parle ben en tabernouche. /35/

Fait-on vraiment appel à des caractéristiques linguistiques propres à ces deux artistes ou bien à leur production artistique, c'est-à-dire au contenu de ce qu'ils véhiculent? Il est permis de penser que les deux facteurs interviennent dans l'évaluation et ceci nous reporte à l'hypothèse voulant que l'évaluation de la langue soit à la fois une question de forme et de contenu.

Les principaux exemples qui ont été rapportés démontrent que certains individus, de par leur position sociale, deviennent comme par enchantement investis de la forme de parler légitime; ou bien ils ont une formation universitaire (avocat, médecin, administrateur, etc...); ou bien ils occupent une fonction où le bon usage de la langue est jugé comme essentiel (journaliste, secrétaire, réceptionniste, etc...).

Il est important de souligner que ce ne sont pas Monsieur le médecin X et Mademoiselle la secrétaire Y qui sont remis en cause mais bien leur statut de "locuteur social parlant"; parce qu'ils occupent telle fonction plutôt que telle autre, ils doivent respecter les usages langagiers "reconnus" de ces fonctions sous peine justement d'être "méconnus". Cette association directe entre statut social et façon de parler démontre le caractère catégorique des jugements sociaux. Il est dès lors peu surprenant de constater que les résultats des tests d'attitudes demandant d'associer telle forme linguistique à tel type d'occupation n'aient fait ressortir que des stéréotypes généraux et non la relation complexe existant entre langue et locuteur (voir les études portant sur les attitudes dont il a été question dans l'introduction).

3.3 Conclusion sur les variables extralinguistiques

L'analyse des variables de comportement a permis de faire ressortir le lien étroit établi entre langue et comportement; le fait d'être poli, de se comporter "convenablement" dans un type de situation donné a été automatiquement mis en rapport avec le parler bien, l'attitude inverse étant attribuée au parler mal. Ces variables nous ont aussi permis de mettre en évidence certaines des règles sociales qui régissent la communauté, règles qui sont le fruit de l'apprentissage social. Ces règles ne font pas toujours l'objet d'une prise de conscience de la part des individus en ce sens qu'elles ne sont pas formulées de façon explicite par ceux-ci, mais ils les reconnaissent parce qu'ils savent spontanément ce qu'il convient de faire dans une situation donnée (par exemple, comment se comporter quand on est réceptionniste, secrétaire, barman, vendeur, etc...). Un manquement à l'une de ces règles amènent fréquemment une sanction comme le rejet, la moquerie, etc... Au sujet de ces règles tacites Sapir rapporte que:

Un indigène sait parfaitement par quel terme de parenté il doit désigner tel ou tel et sur quel pied entretenir des relations avec lui. Mais il lui est difficile de formuler la loi générale qui régit ses comportements, alors qu'il ne cesse d'agir comme s'il la connaissait. Et en un sens, il la connaît.³⁶

La langue, parce qu'elle est partie intégrante du comportement, doit elle aussi se plier à certaines règles, règles qui consistent à savoir quand et de quelle manière doit être dit quelque chose et surtout — c'est ici qu'interviennent les variables de personnes sociales — de tenir compte de l'identification réciproque des interlocuteurs, c'est-à-dire de qui parle et de la personne à qui il parle. Parce qu'un locuteur a un statut social donné, on s'attend à ce qu'il produise telle variété linguistique plutôt que telle autre, une non-conformité à cette attente pouvant provoquer une réaction négative — i'parle mal —.

Aussi convient-il de souligner que ce sont surtout les garçons qui ont relevé les variables de comportement et les filles, les variables de personnes sociales. Il ne nous est pas possible, dans le cadre de cette analyse, d'expliquer ces faits, mais ce que nous pouvons préciser c'est

que ce sont souvent des modèles dits féminins qui ont été cités en exemple. Il a, entre autres, été question à plusieurs reprises du comportement des secrétaires et des réceptionnistes; de plus, pour illustrer l'opposition "parler mal"/"parler français affecté", on a utilisé les images d'une "snob" et d'une "baveuse" et on a reproché à un garçon ses manières dites "féminines". Peut-être les modèles de comportements féminins sont-ils socialement plus stéréotypés que les modèles masculins?

La difficulté à résoudre ces questions est double, du fait que nous avons regroupé en deux catégories distinctes ces variables extralinguistiques — comportement et personnes sociales —. Nous sommes bien conscient du fort degré de leur interdépendance en ce sens que la situation et le statut social d'un individu entraînent (supposent) un certain type de comportement et un langage approprié à ce comportement. A ce sujet, il est sans doute important de rappeler la notion de "marché linguistique"³⁷ qui se propose de cerner l'importance relative de la langue légitime dans la vie socio-économique d'un locuteur. Comme nous l'avons vu tout au cours de cette analyse, les réceptionnistes, secrétaires, avocats sont vus comme des personnes sociales pour qui une maîtrise de la langue légitime apparaît essentielle. Leurs statuts sociaux et économiques ne sont pas les mêmes mais ils ont, à cause de leur fonction, un haut taux de participation au marché linguistique³⁸.

Aussi croyons-nous que, pour rendre compte de la profonde unicité qui existe entre les éléments linguistiques et sociaux dans la langue parlée, la définition élargie du concept de "compétence linguistique" telle qu'élaborée par Bourdieu s'avère des plus adéquates:

La compétence ne se réduit pas à la capacité proprement linguistique d'engendrer un certain type de discours mais fait intervenir l'ensemble des propriétés constitutives de la personnalité (...) les mêmes productions linguistiques peuvent procurer des projets radicalement différents selon l'émetteur (...)³⁹

De façon encore plus nette, S. Laberge la définit comme la:

Maîtrise d'un ensemble de règles à la fois grammaticales et culturelles; la compétence linguistique ainsi définie suppose que l'application des règles grammaticales est faite de façon appropriée dans toutes les situations de communication rencontrées par un locuteur membre d'une communauté donnée.⁴⁰

L'analyse de cette dimension sociologique de la langue nous a donc permis de replacer la langue dans son contexte social, de la voir comme étant un tout à la fois linguistique et social.

4. Les quatre styles de parler

En guise de conclusion, nous avons tenté de schématiser nos données à l'aide d'un tableau qui, tout en ne prétendant pas être exhaustif, tente de cerner la cohésion des résultats. (Voir tableau IV).

Sous chacun des styles précédemment définis, nous avons regroupé les variables linguistiques et extralinguistiques qui ont fait l'objet d'un certain nombre de commentaires. Nous n'avons inscrit que ce qui avait été dit de façon explicite. Par exemple, il a été clairement établi que "sacrer" était le propre du parler mal et "ne pas sacrer" celui du parler bien; ces faits apparaîtront donc sous les styles auxquels ils correspondent. Par contre "faire des anglicismes" a été vu comme étant mal et a été classé sous ce style mais "ne pas faire d'anglicismes" n'a, à aucun moment, été mentionné comme appartenant au parler bien; ce fait lexical ne sera donc pas classé sous le style parler bien. Même s'il est permis de supposer que cela était sous-entendu ou que ce fait aurait pu éventuellement être relevé ailleurs, nous avons préféré ne nous en tenir qu'à nos données, à ce qui avait été explicitement dit, faisant nôtre le principe voulant que si une chose est vraie, son contraire ne l'est pas nécessairement.

TABLEAU IV

"Les quatre niveaux de la langue parlée"

	Parler mal	Parler ordinaire	Parler bien	Parler français affecté	
Les variables linguistiques: la langue comme outil de communication	V. phonétique	moé toé ben pia icitte	production + ou - soutenue	moi toi bien puis ici	production soutenue
	V. articulatoires	<ul style="list-style-type: none"> • escamotage de syllabes • bégaiement, zézaïement, hésitation, etc. 	production + ou - soutenue	• peu d'escamotage de syllabes	production soutenue
	V. prosodiques	Variables subordonnées aux variables phonétiques et articulatoires			
					• ton haut et aigu
	V. lexicales				
	a. Sacres	• sacrer		• ne pas sacrer	
	b. Expressions typiques	• expressions "niaiseuses" "incorrectes", pléonasmes			
	c. Anglicismes	• faire des anglicismes (mentionné à Ste-Foy seulement)			
	d. Richesse/ pauvreté lexicale			• Vocabulaire riche et varié	
	V. grammaticales	<ul style="list-style-type: none"> • mauvaise construction syntaxique • mauvais temps des verbes • accords grammaticaux erronés 		• bonne construction syntaxique	
V. de contenu	• contenu sans intérêt et mal articulé	• contenu accessible (familier au locuteur)	• contenu accessible et intéressant		
Les variables extralinguistiques: la langue comme marqueur social	V. de comportement	<ul style="list-style-type: none"> • être impoli • ne pas se comporter selon les règles sociales établies • engueuler • difficulté de contact • être baveux 			<ul style="list-style-type: none"> • être snob • être efféminé (garçon)
	V. de personnes sociales	• ouvrier		<ul style="list-style-type: none"> • annonceur à la télévision (journalistes, T.V. - Radio) • avocat • médecin • réceptionniste • secrétaire (etc.) 	

45

L'examen attentif du tableau récapitulatif nous montre que le style de parler le mieux défini est celui du parler mal. Les locuteurs ont, en général, éprouvé moins de difficultés à définir ce style que les autres et ils l'ont caractérisé à l'aide de variables d'une grande diversité. Les opinions étaient claires et précises et il semblait ne pas y avoir d'ambiguïté quant à sa définition. Ainsi les locuteurs ont illustré ce que pouvait être une attitude négative face à la langue, attitude qui selon Moscovici, "est beaucoup plus conséquente et déterminée"⁴¹:

Ceci nous amène à penser que le pôle "favorable" et le pôle "défavorable" dans une attitude ne sont pas seulement les deux faces d'une alternative mais deux positions qualitativement différentes, dissymétriques, ayant un contenu et une délimitation particulière. L'attitude favorable est en quelque sorte une attitude ouverte, disponible et, de ce fait, moins définie. L'attitude défavorable serait à la fois plus fermée et plus nettement structurée. La vieille formule spinozienne aurait, dans ce domaine aussi, une signification heuristique: toute négation est une détermination.⁴²

C'est en ce sens qu'une attitude négative face à la langue serait beaucoup plus structurée, la preuve venant de ce que les variables qui y sont associées sont les plus marquées et les plus stigmatisées. Vient ensuite le parler bien qui, dans une moindre mesure que le parler mal, a été bien défini mais presque toujours en prenant comme référence les variables attribuées au parler mal. A une exception près, c'est-à-dire pour les variables de personnes sociales, toutes les autres variables sont le corollaire inverse de ce qui a été dit pour le parler mal. A notre avis, ces deux styles seraient le fruit d'une perception globale de la part des locuteurs en ce sens qu'ils ont donné lieu à des jugements catégoriques: "moi" c'est bien et "moé" c'est mal. Par contre, si on se reporte au style du parler français affecté, les éléments servant à le caractériser sont peu nombreux et pour le parler ordinaire ils sont quasi-inexistants. Afin de définir ces deux styles, les locuteurs ont fait intervenir, de façon implicite il est vrai, la notion de "fréquence". Tout en étant conscients que certains faits de langage étaient répréhensibles et qu'il y aurait un effort de correction à faire, ils ont aussi admis que ces "fautes" étaient très habituelles dans le langage courant et qu'à leur avis, une correction trop soutenue (hypercorrection) apparaîtrait comme étant artificielle, affectée. Quant au parler ordinaire, aucune variable, sauf peut-être celles de contenu, ne s'est révélée pertinente pour la description de ce parler. Sa principale caractéristique serait justement, non pas le tout ou rien qui caractérise les niveaux de langue extrêmes (le parler bien et mal) mais bien une fréquence moyenne, donc admissible, des variables linguistiques même socialement marquées. Labov fait d'ailleurs remarquer à ce sujet:

Face à une règle dont l'application suit une échelle de fréquences continue ("tomber les g" dans ing, par exemple), les auditeurs réagissent de façon discrète: jusqu'à un certain point, ils ne perçoivent pas du tout que le locuteur "tombe les g"; au-delà de ce point, ils ont l'impression qu'il le fait sans cesse. Ce comportement se vérifie également à l'égard des règles qui régissent la prononciation de (th) et (dh) et, d'une façon générale, de toutes les variables linguistiques notoires.⁴³

Il semblerait que le même phénomène se rencontre chez nos locuteurs démontrant qu'ils sont — inconsciemment ou non — sensibles à la fréquence.

Ces quatre styles de parler, le parler bien, le parler mal, le parler ordinaire et le parler français affecté, font partie d'un ensemble plus vaste qui est la langue parlée au Québec.

5. Appartenance à une communauté linguistique

Comme nous l'avons vu, tous nos locuteurs, de quelque classe sociale qu'ils soient, ont tous pu reconnaître et décrire ces quatre styles de parler et ce, en fonction des mêmes

variables (à l'exception de la variable lexicale "anglicismes" qui n'a été mentionnée que par les locuteurs de Sainte-Foy). On a pu ainsi retrouver une grande homogénéité dans les jugements de valeur émis sur la langue. Ceci nous permet donc de conclure que tous nos locuteurs font bel et bien partie de la même "communauté linguistique".

Ce concept de communauté linguistique a cependant subi plusieurs modifications au cours des années. Bloomfield l'a traditionnellement définie comme étant "un groupe de gens qui utilisent le même système de signes linguistiques"⁴⁴. Cette définition, comme l'ont fait remarquer Delaveau, Huot et Kerleroux, a également prévalu chez Saussure, Weinreich et Chomsky dans le sens où il doit y avoir intercompréhension entre les membres locuteurs⁴⁵. Malgré les fautes que nos locuteurs retrouvent dans leur parler et dans celui des autres, malgré que certains aient déclaré qu'ils ne comprenaient pas le jocal, nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir réelle incompréhension entre nos locuteurs. Il va sans dire que nous ne nions pas le fait que des problèmes d'articulation ou l'usage d'expressions dites typiques, etc... puissent nuire à la compréhension mais ces éléments ne peuvent en aucun cas la perturber complètement. Plus tard, sous l'influence des travaux de Labov, une dimension nouvelle s'est ajoutée à ce concept voulant que "la communauté linguistique se définisse moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes"⁴⁶. Nos données vont également dans ce sens, car tous nos locuteurs partagent les mêmes valeurs quant à la langue. Donc, conformément à ces deux définitions, il est possible d'affirmer que tous nos locuteurs font partie de la même communauté linguistique.

Mais l'homogénéité des attitudes de nos locuteurs face à la langue est gênante, surtout si l'on considère que le fait d'appartenir à des classes sociales différentes pourrait entraîner une définition différente de ce qui est linguistiquement acceptable ou non. Ces réflexions de nos locuteurs qui constatent dans leur propre langage l'emploi de variables qu'ils ont évaluées comme mal, apparaissent paradoxales:

Tsé comme notre gagne au lieu de dire "bien" on va dire "ben". /23/

Ben i'casse un peu ses mots (...) tsé pas mal tout le monde parle de même. /23/

A place de dire "elle est allée", i' va dire "è t'allée". Souvent on parle comme ça beaucoup. /18/

Nous croyons que ces phénomènes s'expliquent en grande partie par le rôle déterminant joué par le système d'enseignement. Même si les variables ci-haut mentionnées ("ben", "è t'allée") sont très habituelles dans le langage (e.g. "tout le monde parle de même" /23/ et "on parle comme ça beaucoup" /18/), elles ont été étiquetées par l'école comme étant des fautes de langage et elles sont désormais reconnues comme telles par tous les locuteurs. Ce rôle correctif de l'école servirait, entre autres choses, à imposer à tous les mêmes valeurs face à la langue, c'est-à-dire à faire reconnaître la norme légitime⁴⁷. A ce propos Encrevé souligne que "ce qui unifie une communauté sociale c'est le pouvoir politique et les institutions (— la langue), les lois (la norme légitime) qu'il impose par la violence symbolique ou non (— les instances pédagogiques)⁴⁸. Nous aurons l'occasion, dans le prochain chapitre, de revenir sur le rôle que joue l'école dans le processus de transmission de valeurs uniformes.

Il reste maintenant à savoir si le fait que tous nos locuteurs font partie d'une même communauté linguistique implique qu'ils entretiennent le même rapport aux valeurs véhiculées sur la langue. Ils peuvent tous évaluer les mêmes formes linguistiques, reconnaître celles qui sont "bien" et celles qui sont "mal" mais qu'en est-il de leur rapport à la norme? Comment la perçoivent-ils ou plutôt comment s'en accommodent-ils? C'est ce que nous tenterons d'approfondir dans le chapitre suivant.

Notes

¹En ce qui regarde la question portant sur le joul, nous renvoyons les lecteurs au chapitre I, section 7., intitulé "Note à propos du joul", p. 47.

²DUBOIS, Jean et al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, p. 311.

³Il est important de noter que certains locuteurs emploient le terme "prononciation" pour désigner ce que nous avons défini comme étant "des phénomènes articulatoires". Il ne s'agit donc pas ici de la prononciation d'un mot en particulier mais bien de l'ensemble d'une phrase dans laquelle il ne doit pas y avoir escamotage de syllabes ("qui parle pas trop vite". /17/)

⁴MACKEY, William F., *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 288.

⁵MOUNIN, Georges, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1968, pp. 72-73.

⁶*Ibidem*, p. 71.

⁷JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, 1963, p. 214.

⁸*Ibidem*, p. 215.

⁹LABERGE, Suzanne et CHIASSON-LAVOIE, Michèle, "Attitudes face au français parlé à Montréal et degré de conscience des variables linguistiques", Darnell, Regna, édit., *Linguistic diversity in Canadian society*, Edmonton, Canada, 1971, p. 99.

¹⁰LABOV, William, *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1976, p. 331. Voir aussi du même auteur *The Social Stratification of English in New-York City*, Washington, D.C., Center for applied Linguistics, 1966, p. 288.

¹¹*Idem*

¹²*Idem*

¹³*Idem*

¹⁴On peut, à ce sujet consulter certains ouvrages: PICHETTE, J.P., "Les jurons du Canada français: étude de l'histoire, de la langue et de la littérature orale suivie du recueil des jurons" Thèse de maîtrise ès lettres, Université Laval, 1973, et, CHAREST, Gilles, *Le livre des sacres et des blasphèmes québécois*, Montréal, Editions l'Aurore, 1974, 123 pages.

¹⁵A propos des nombreuses modifications des sacres et de leur rôle d'intensificateurs voir: THIBAUT, Johanne, *Les intensificateurs en français montréalais*, Thèse de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, 1977.

¹⁶BOVET, Ludmilla, "Le vocabulaire du défoulement au Québec ou: Petite enquête sur les sacres et les jurons", in *Travaux du département de langues et linguistique*, Université Laval, Québec, no 3, 1977, p. 41.

¹⁷BOURDIEU, Pierre, "L'économie des échanges linguistiques", *Langue Française*, no 34, 1977, p. 20.

¹⁸"En effet, ils (les répondants) ne veulent pas l'entendre dans la bouche de leurs enfants, il les choque dans la bouche d'un interlocuteur mâle et encore plus dans celle d'une femme". Tiré de L. BOVET, *op. cit.* (note 16), p. 39.

¹⁹DARBELNET, Jean, *Le bilinguisme et les anglicismes; l'anglicisation de la langue française au Québec, ses causes et les remèdes possibles*, Etude faite pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965, p. 1.

²⁰*Ibidem*, p. 7.

²¹Le mot "toaster" est maintenant dans le dictionnaire *Le Petit Robert*, édition 1976.

²²LABERGE, S., CHIASSEON-LAVOIE, M., *op. cit.* (note 9), p. 99.

²³BEREITER, C., ENGELMANN, S., OSBORN, J. et REDFORD, P.A., *Pre-School Education Today*, Hechinger, F.M., édit., Doubleday, New York, 1966, pp. 105 à 135 et MUELLEK, C., *Recent Sociology no 2. Patterns of Communicative Behavior*, H.P. DREITZEL, édit., MacMillan, New York, 1970, pp. 101 à 113. Pour une critique de ces théories, on peut consulter SANKOFF, D. et LESSARD, R., "*Vocabulary Richness: A Sociolinguistic Analysis*", Centre de recherches mathématiques, Université de Montréal, 1975, 7 pages.

²⁴BERNSTEIN, Basil, *Langage et classes sociales*, Paris, Editions de Minuit, 1975, 347 pages.

²⁵DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, p. 71.

²⁶LABERGE, Suzanne et CHIASSEON-LAVOIE, Michèle, *op. cit.* (note 9), p. 124.

²⁷LABOV, William, *op. cit.* (note 10) p. 262.

²⁸A ce sujet, voir chapitre I, section 5., p. 42.

²⁹Intervention faite par Pierre BOURDIEU lors d'une table ronde intitulée "Linguistique et sociologie du langage" dont le compte rendu a paru dans *Langue Française*, no 34, mai 1977, p. 46.

³⁰BOURDIEU, Pierre, *op. cit.* (note 17), p. 23.

³¹A ce propos voir l'article de Pierre BOURDIEU, ci-haut mentionné, pp. 32-34.

³²BOURDIEU, Pierre, *op. cit.* (note 17), pp. 31-32.

³³BOURDIEU, Pierre, *op. cit.* (note 17), p. 32.

³⁴*Idem*

³⁵WAGNER, R.L. et PINCHON, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962, p. 5.

³⁶SAPIR, Edward, "L'influence des modèles inconscients sur le comportement social", *Anthropologie*, Paris, Editions de Minuit 1967, I, p. 41.

³⁷BOURDIEU, P. et BOLTANSKI, L., "Le Fétichisme de la langue", *Actes de la Recherche en sciences sociales*, no 4, 1975, p. 18.

³⁸En ce qui concerne l'opérationnalisation du concept de "marché linguistique", on peut consulter l'article de SANKOFF, D. et LABERGE, S., "The Linguistic Market and the Statistical Explanation of Variability", in SANKOFF, D., édit. *Linguistic Variation Models and Methods*, New York, Academic Press, 1978, pp. 239-250.

³⁹BOURDIEU, P., *op. cit.* (note 17), p. 25.

⁴⁰LABERGE, Suzanne, "*Etude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*", Thèse de doctorat, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, 1977, p. XV.

⁴¹MOSCOVICI, Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, P.U.F., 1961, p. 93.

⁴²*Idem*

⁴³LABOV, William, *op. cit.* (note 10), p. 311, note 30.

⁴⁴Traduit de: "a group of people who use the same system of speech — signals is a speech community", in BLOOMFIELD, Leonard, *Language* New York, Holt, Rinehart et Winston, 1966, p. 29.

⁴⁵DELAVEREAU, A., HUOT, H. et KERLEROUX, F., "Questions sur le changement linguistique", *Langue Française* no 15, 1972, p. 43.

⁴⁶LABOV, William, *op. cit.* (note 10), p. 187.

⁴⁷“Le système d’enseignement contribue pour une part déterminante à cette opération de déclassement en rejetant les modes d’expressions populaires (sans parler des langues régionales, dont l’usage était, en France, interdit) à l’état de “jargon” ou de “charabia” (comme aiment à écrire les professeurs dans les marges des copies) et en inculquant la reconnaissance de la légitimité de la langue légitime”, in BOURDIEU, P. et BOLTANSKI, L., *op. cit.* (note 37), p. 5.

⁴⁸ENCREVE, Pierre, “Introduction” in LABOV, W., *Sociolinguistique* Paris, Editions de Minuit, 1976, p. 22.

CHAPITRE III

“RAPPORT A LA LANGUE ET APPARTENANCE DE CLASSE”

*“Nous entrons dans un bureau, grande cage vitrée, centrale. Un autre contremaître est assis derrière une table: petit, gros, à moitié chauve. Gravier me présente en deux mots et file. L'autre: “Attends-là”. Et il se replonge dans ses papiers. Ils tutoient tous les ouvriers. Pourquoi? Pourquoi ce ton cassant? C'est l'autorité qui veut ça. C'est le système. C'est un petit bout du système Citroën. Comme de vous ignorer en passant, comme les ordres secs, comme de dire à quelqu'un d'autre, en votre présence: “Mettez-le donc à ce poste”. Les mille façons de vous répéter à chaque instant de la journée que vous n'êtes rien. Moins qu'un accessoire de voiture, moins qu'un crochet de chaîne (tout ça, on y fait attention). Rien.”**

Robert LINHART, *L'Etabli*, Paris, Editions de Minuit, 1978, p. 29.

**Bien que cette citation puisse paraître mieux refléter une situation en France, elle nous a malgré tout paru tout à fait pertinente à notre propos.*

1. Introduction

Le chapitre précédent nous a permis d'effectuer une analyse descriptive, c'est-à-dire que nous avons montré que la langue parlée est évaluée en fonction de données non seulement linguistiques — comme les spécialistes linguistes sont trop souvent portés à le croire — mais également en rapport avec des données extralinguistiques (les variables de comportement et de personnes sociales). Il nous a aussi été permis de démontrer que tous nos locuteurs, bien qu'appartenant à des groupes sociaux distincts, avaient intégré les mêmes valeurs quant à la langue. Tous ont reconnu que telle variante (par exemple “icitte”) était mal et que telle autre (par exemple “ici”) était bien. Il semblerait donc y avoir homogénéité de jugements de valeurs sur la langue, c'est-à-dire que tous, sans distinction, reconnaissent les mêmes variables comme étant bien et mal. On a pu ainsi conclure que tous nos locuteurs faisaient partie d'une seule et même communauté linguistique.

Cependant, si on pousse plus à fond notre analyse, on s'aperçoit que, malgré l'homogénéité des opinions émises, il s'opère une sorte de clivage sociologique chez les individus qui produisent et reproduisent ces opinions. En d'autres mots, on se rend compte que, même si tous les locuteurs définissent et évaluent la langue de façon relativement semblable, ils n'entretiennent pas tous le même rapport à cette définition. Partant de ces faits, nous posons comme hypothèse que la définition qu'on se donne de la langue est une chose mais que le rapport qu'on entretient avec elle en est une autre. C'est, à notre avis, cette dimension du rapport imaginaire ou non qu'on entretient avec une chose — la langue — qui est un des fondements de différenciation des membres appartenant à des groupes sociaux distincts.

2. Le concept d'habitus linguistique

Pour mettre en lumière la nature de ce rapport à la langue, c'est-à-dire la relation qui existe entre la langue parlée d'un individu et la langue parlée considérée comme légitime, nous nous servirons du concept d'habitus qui se définit comme :

... un système subjectif mais non individuel de structures intériorisées, schèmes de perception, de conception et d'action, qui sont communs à tous les membres du même groupe ou de la même classe,¹

Cet habitus est le résultat d'un apprentissage, apprentissage de "schèmes de perception, de conception et d'action" qui sont imposés à un individu en tant qu'il est membre d'une classe sociale. Pour la langue, le processus est le même.

Acquérir la langue, c'est acquérir la connaissance de l'ensemble des règles de grammaire de la communauté (invariables et variables) inséparablement de la conscience de la valeur sociale de chacune des formes qu'elles engendrent, c'est-à-dire de la hiérarchie des dialectes; c'est acquérir aussi une maîtrise inégale de tout ce savoir et notamment la seule maîtrise pratique des règles définissant le vernaculaire² de la classe d'origine...³

Malgré que nous ayons démontré que tous nos locuteurs partagent les mêmes valeurs quant à la langue, certaines de ces valeurs peuvent se révéler être en complète contradiction avec l'habitus qui est propre à un individu. Nous essaierons de rendre compte de cette contradiction en nous servant plus particulièrement du concept "d'habitus linguistique" qui n'est somme toute qu'une certaine spécification de l'habitus :

(...) l'étude de la façon dont un sujet réel, socialement qualifié, se construit une compétence d'auditeur et une compétence (en général plus restreinte) de producteur à partir des données pluri-dialectales et largement variables de la communauté implique que l'on saisisse la structuration sociale de l'hétérogénéité linguistique, la hiérarchie sociale des variations. La double compétence du sujet parlant est indissociablement linguistique et sociale, ce qui nous conduit directement à cette "structure structurée structurante" que Bourdieu appelle l'habitus linguistique.⁴

Afin de rendre compte de certaines composantes de cette structure qu'est l'habitus linguistique, nous tâcherons de cerner comment les locuteurs situent et définissent leur propre façon de parler en rapport avec les quatre niveaux de langue qu'ils ont précédemment décrits et de voir comment ils jugent et évaluent la façon de parler de leurs professeurs. Ceci nous permettra donc de préciser la nature du rapport qu'ils entretiennent avec leur langue parlée et avec la langue de l'école.

2.1 Nature des données

Les données qui serviront à illustrer ces quelques hypothèses proviennent de la question où l'on demandait aux locuteurs ce qu'ils pensaient de leur propre façon de parler (la jugent-ils bonne, mauvaise, convenable, etc...?) et ensuite de celle qui portait sur la perception de la façon de parler de leurs professeurs (parlent-ils comme eux ou différemment d'eux?)*. C'est donc principalement à partir de ce matériel que nous élaborerons ce chapitre, les réponses à la première question nous permettant de définir le rapport que chacun entretient avec sa propre langue, les réponses à la deuxième question, le rapport de chacun à la langue légitime.

*Pour connaître la formulation exacte de ces questions, se référer au questionnaire (annexe I).

3. Rapport à la langue parlée et classes sociales

3.1 Sainte-Foy

A Sainte-Foy, les locuteurs sont presque tous unanimes à dire qu'ils parlent "ordinaire". Mais avant de constater cet état de fait, examinons de plus près quels sont les procédés qu'ils utilisent pour s'évaluer.

Je trouve qu'elle est correcte. C'est ben ordinaire. /10/

J'essaie de parler, ben de parler normalement. /22/

Je pense que je suis pas si pire que ça mais... je sacre de temps en temps mais pas tant que ça. Juste que j'ai de la misère à prononcer des mots; j'ai de la misère avec ça moi. /24/

Ben pour moi ben je trouve pas que, que je parle pas correct. Je me n'aperçois pas beaucoup. Quand c'est toi qui parles tu dis des affaires, tu te n'aperçois pas... T'as ta manière à parler à toi. D'après toi tu parles comme i' faut. /27/

Dans ces quatre exemples, tout appel à ce qui est extérieur à l'individu est exclu. Ces locuteurs semblent évaluer leur façon de parler en fonction d'eux-mêmes, attitude qui est surtout courante chez les garçons. De plus, ils n'expriment pas de façon explicite les critères auxquels ils se réfèrent pour effectuer leur évaluation, à l'exception du locuteur /24/ qui dit éprouver certaines difficultés de prononciation. D'ailleurs, ceci ne semble pas le préoccuper outre mesure puisqu'il évalue globalement sa façon de parler comme n'étant "pas si pire que ça". Toujours chez les garçons, on remarque que le seul critère linguistique retenu dans leur évaluation est le sacre:

Disons que je m'excite là, je pense que je sacre trop. /25/

Ah ben moi je me dis qu'i' faudrait que je modère de sacrer. Tsé disons... je l'ai déjà fait un peu parce que j'ai, j'ai essayé pas mal pis ça a pas mal réussi tsé un bout de temps. Ben ça réussit encore un peu tsé (...). /23/

Ben y'a des fois tsé que... on est en maudit tsé, on sacre un peu (...) l'me semble que j'ai pas tellement de la misère à m'exprimer. /26/

Encore ici, ces garçons ne se comparent pas avec l'extérieur, ils reconnaissent simplement qu'ils font peut-être immodérément usage du sacre, ce qui pourrait être corrigé. Cependant, et on s'en doutait, une seule jeune fille a avoué avoir fait usage du sacre:

En secondaire I là je parlais... ben j'avais jamais de fautes (...) Quand j'ai commencé à me tenir avec la gagne (...) je commençais là, c'était "maudit" pis "câlisse". C'était pas si grave que ça mais là j'ai commencé à sacrer. Je pouvais pas faire une phrase sans sacrer (...) Mais depuis quelque temps par exemple, il me semble que je me suis améliorée... parce que je sacre plus pis peut-être aussi dans mes expressions. /16/

Il est intéressant de noter que l'habitude de sacrer est maintenant pour cette jeune fille chose du passé, et qu'elle associe le moment où elle a commencé à sacrer au moment où "elle s'est tenue avec la gagne". Elle laisse ainsi sous-entendre qu'elle a été influencée par son groupe de pairs. Sachant à quel point le fait de sacrer est mal vu chez une femme⁵, cette référence au groupe de pairs est un moyen utilisé par cette jeune fille pour s'excuser de ce comportement, les garçons n'ayant jamais fait usage de tels prétextes. En effet, ils ne se sont ni comparés, ni référés à un autrui pour s'évaluer et ils ont semblé, en général, satisfaits de leur façon de parler, sauf en ce qui concerne l'habitude de sacrer.

Chez les filles, le problème se pose un peu différemment. Voyons quelques exemples:

(Elle) è normale. Je parle comme tout le monde i' me semble. /15/

Comme tout le monde (...) Ben ordinaire. Ben je choque peut-être moins que d'autres par exemple. /13/

Je la trouve ben normale, j'sais pas, (elle) è pas mal comme les autres. /20/

Je parle pas fort, je parle trop vite. Je parle à peu près comme tout le monde. /17/

(Elle) è l'ordinaire (...). (Elle) è pas bien parlée, toute bien posée, aurait moyen de parler mieux que ça sûrement mais j'en connais des pires que moi aussi. Je dis pas si je parlais très mal pis que les gens pouvaient pas me comprendre mais je parle quand même pas si pire que ça. /18/

Ces jeunes filles, contrairement aux garçons, font explicitement référence à un ensemble relativement vaste et indéterminé qu'elles appellent "le tout le monde", "les autres" mais, tout comme les garçons, elles estiment que leur façon de parler est en conformité avec celle de leur entourage; elles n'ont pas l'impression qu'elle est "bien" ou "mal" mais qu'elle est "normale", "ordinaire". Ce "normal" et cet "ordinaire" semblent étroitement associés à la façon de parler québécoise:

Je parle comme les Québécois. Je trouve ça correct. /12/

Je parle québécois pas mal! } Qu'est-ce que ça veut dire? } Ben, euh... Regarde "ben" (...) parler populaire tsé comme tout le monde. /14/

Donc, "québécois" c'est "populaire" et "populaire" c'est "comme tout le monde". Ces références à un autrui (tout le monde, les autres, les Québécois) faites de façon explicite par les jeunes filles viennent ajouter un autre élément aux différences entre les sexes qui ont déjà été mises en relief dans d'autres études⁶. En effet, nous avons déjà mentionné que des auteurs, tel Labov, avaient observé une utilisation plus fréquente des formes linguistiques jugées prestigieuses chez les femmes que chez les hommes; aussi les filles de notre échantillon ont relevé plus d'éléments linguistiques précis que les garçons. La nouvelle dimension qui s'ajoute à ces faits déjà observés est que les individus de sexe féminin rendent explicite une référence à un autrui en associant leur façon de parler à celle des autres. Elles mettent ainsi en évidence l'importance accordée au fait d'être conforme à un groupe de référence qui est ici très vaste, c'est-à-dire "tout le monde". Les garçons se sont contentés de dire que leur façon de parler était "normale", "ordinaire". Bien que l'on puisse supposer que les termes "normal" et "ordinaire" impliquent un point de comparaison quelconque, ce dernier n'a pas été évoqué de façon explicite par les garçons, contrairement à ce qui s'est produit chez les filles. Cet élément ajoute une dimension intéressante aux conclusions des recherches s'intéressant aux différences entre les sexes et pourrait servir à approfondir le processus de différenciation basé sur le sexe qui est à l'oeuvre dans notre société.

En plus de ces références à un autrui, certaines jeunes filles estiment qu'il y aurait une amélioration à apporter à leur langage:

Elle aurait besoin d'être améliorée ben des fois mais... ça me passe souvent des crises, je veux avoir un français impeccable pis j'adore le français. /19/

Pour d'autres cependant, une amélioration excessive de leur langage peut apparaître déplacée:

C'est correct! Ben tsé je veux dire, j'aime pas ça parler "puis" des affaires de même, je suis pas capable. Il me semble que ça a d'l'air fou... moi j'aime pas ça (...) J'aime ça parler comme je parle. /11/

Ce dernier exemple vient confirmer l'hypothèse que nous avons émise à savoir que la production de variables linguistiques même jugées prestigieuses n'est pas nécessairement souhaitée, surtout si l'on veut parler "ordinaire".

3.1.1 On parle ordinaire et on parle comme tout le monde

Pour résumer brièvement l'ensemble des interventions faites par les locuteurs de Sainte-Foy, on dira que tous évaluent leur façon de parler comme étant "ordinaire". Comme nous l'avons souligné auparavant, cela n'est ni "bien" ni "mal" mais "normal", "correct". En effet le désir de correction sinon d'amélioration de leur langage ne semble pas être une très vive préoccupation; les garçons se proposent de modérer de sacrer tandis que les filles pensent à améliorer (à l'intérieur de certaines limites bien sûr) leur façon de parler. De plus, pour s'évaluer, ces dernières font référence à un autrui très large, comme si elles voulaient signifier qu'elles font partie d'une seule et même communauté linguistique (entendu au sens où elles partagent la même variété de langue). Cette communauté linguistique est québécoise et elles parlent le français à la manière québécoise, c'est-à-dire comme tout le monde au Québec.

De façon générale, on peut donc dire qu'à Sainte-Foy les garçons comme les filles se sentent à l'aise vis-à-vis leur façon de parler; en aucun cas, ils ne se sentent menacés, exclus ou en contradiction avec la communauté linguistique environnante.

3.2 Saint-Sauveur

En ce qui concerne le quartier Saint-Sauveur, il n'est pas possible, comme à Sainte-Foy, d'établir des distinctions entre les garçons et les filles. De plus, l'évaluation qu'ils font de leur propre façon de parler se situe plutôt du côté du parler mal. Cependant, un garçon a jugé sa façon de parler comme étant "normale":

Elle est normale. Elle s'échappe un peu ma façon de parler mais (...) Envers les autres, je suis pas un gars qui va être impoli (...) Je parle normalement. /33/

Ce garçon estime donc qu'il parle "normalement" parce qu'il n'est pas "un gars qui va être impoli" envers les autres⁷.

Un autre garçon explique que sa façon de parler n'est:

Pas extraordinaire! Des fois mon grand-père i' dit: "Améliore ton français"! Ben, c'est dur, câline! /35/

Que signifie au juste ce "pas extraordinaire"? Que ce n'est ni bien, ni mal? Si on se réfère aux dires du grand-père, il semblerait qu'il y ait place pour une certaine amélioration.

En ce sens nous supposons que ce garçon se reconnaît comme parlant "ordinaire". Les interventions suivantes sont, elles, beaucoup plus tranchées:

C'est une façon de parler comme une autre tsé (...) Je parle bien. Y'a des affaires que j'vas parler bien, ça va dépendre. Mais la plupart du temps, j'parle mal. /6/
Je parle mal (...) ben j'sacre, j'dis des mots pis n'importe... e'pour ça, je sacre souvent. /5/
Ah moi je trouve que je parle mal (...) me semble que je dis pas de bonnes expressions. /3/
Je parle mal! Ben je parle mal de deux façons (...). J'parle comme un bûcheron comme je pourrais dire pis je parle mal parce que j'ai des problèmes de prononciation. Ça paraît parce que j'ai toujours de la misère à parler. Ça m'arrive tsé de rester sur mes mots (...) tsé quand tu restes pognée sur un mot là! Ça m'arrive souvent. Ou ben... pas bégayer mais tsé tendance à bégayer. (Ça arrive) en riant, en étant sur les nerfs, en étant fâchée, n'importe comment! " /7/

Ecoeurante! Toujours des "tabarnak" pis des "Christ". J'ai jamais fait même un mot sans sacrer. /34/

Ces locuteurs (surtout des filles, à l'exception de /34/) estiment qu'ils parlent mal et ce, entre autres choses, à cause de l'emploi de sacres et de "mauvaises expressions" et à cause de difficultés d'articulation, (défauts de langue). Mais ce caractère catégorique de leurs jugements de valeur se relativise un peu lorsque les locuteurs tiennent compte de leur position sociale, c'est-à-dire qu'ils se mettent en comparaison avec un autrui:

Pas comme une princesse mais je suis pas la pire de toutes. Je suis dans le milieu. /4/

Quel est ce "milieu" auquel cette jeune fille fait référence? Une autre allusion de ce genre:

Ben moi aussi je parle joual [i.e. pas le vrai français-français]. Bof! je parle bien. Ça dépend de quel côté on se place. /2/

Le même type de question peut être soulevé ici: quel est ce "côté" et de quel "côté" se situe cette fille? Un autre interlocuteur ajoute:

Nous autres on parle ... Y'en a qui appellent ça le français cassé mais nous autres on parle tsé... tsé ça sort tout seul. /38/

Le locuteur /2/ dit qu'il parle le joual, définissant celui-ci comme n'étant pas "le vrai français-français" et le locuteur /38/ pense que lui et son groupe ("nous autres") parlent le français cassé. C'est donc qu'ils ne s'identifient pas comme parlant un français "ordinaire" ou "correct" mais un français qui, pour le moins, ne correspond pas à la norme. Un garçon à qui l'on demandait d'évaluer sa façon de parler a répondu:

Ben je pourrais l'améliorer tsé... comme on est rendu qu'on parle là. [Considérez-vous que vous parlez mal?] Oui (...) ben je sais pas. On pourrait s'améliorer au moins à parler comme du monde. /32/

Tenant de reformuler ce qui se dégage des quatre derniers exemples, on peut dire qu'il semble exister une sorte d'ambivalence quand les locuteurs tentent de se définir. Ils ne s'estiment pas comme parlant un niveau de langue ou l'autre; ils nuancent leurs jugements en fonction de la position sociale qu'ils occupent. Les exemples suivants sont encore plus éclairants à ce sujet:

I'parle joual? Tsé i'parle comme moi je parle (...) Peut-être pour les autres tsé peut-être que j'vas parler mal tout ça mais moi je suis correct comme je parle...Tsé je me sens correct. /8/

C'est correct. Je parle correct parce que c'est moé, parce que tout le monde parle comme ça vers chez-nous (...) Je parle correct... pas pour être docteur ou quelque chose comme ça. /1/

C'est ici que se produit une profonde démarcation entre les jeunes de Sainte-Foy et de Saint-Sauveur, car ces derniers semblent avoir une certaine conscience de la force qu'exerce sur eux leur appartenance de classe:

Moi je reste dans un milieu tsé que tout le monde parle joual par exemple; moi j'vas parler joual. /7/

Je parle comme j'ai entendu parler. Si j'avais entendu parler avec des "moi" pis des "toi" j'aurais parlé avec des "moi" pis des "toi". J'ai entendu parler "moé", "toé", "crisse" pis "tabarnak", "crisse ton camp". Je parle de même c'est normal pour moé! /36/

Ce ne sont pas, au même titre que les jeunes de Sainte-Foy, des individus “ordinaires”, parlant “ordinaire” et vivant au sein d’une communauté linguistique et sociale quelconque mais bien des individus conscients qu’ils appartiennent à une classe sociale précise et de ce fait, conscients des limites qui leur sont imposées (“Je parle correct... pas pour être docteur ou quelque chose comme ça”)⁸. Ils n’ignorent pas que, dans la société où ils évoluent, tous ne sont pas égaux :

La façon que je parle (...) Ben moi je parle, moi par rapport à moi je parle correct parce que je parle tout le temps de même. Mais si je parle avec un gars de la haute-ville pour moi je parle mal, la manière qu’eux autres parlent. Par rapport à moi, je parle mal. /37/

Ce garçon tient compte, en s’évaluant, de la place sociale qu’il occupe. Il sait appartenir à un certain milieu social qu’il ne peut peut-être pas caractériser de manière formelle, mais qu’il sait différent de celui du “gars de la haute-ville”. De plus cette différence se fait en terme de qualité (l’opposition entre le bien et le mal). Encrevé fait une remarque à ce sujet, disant que l’acquisition de la langue ne concerne non pas seulement l’apprentissage d’un ensemble de règles de grammaire mais bien la connaissance de la valeur sociale des formes linguistiques qui fait que les dialectes se hiérarchisent les uns en fonction des autres⁹; le dialecte de la basse-ville est évalué comme mal et celui de la haute-ville comme bien.

3.2.1 On parle mal mais on parle comme chez-nous

Il est important de noter qu’aucun des locuteurs de Saint-Sauveur ne s’est spontanément identifié comme parlant “ordinaire”. Tout au plus, un garçon a-t-il estimé qu’il parlait “normalement” et ce, en faisant référence au fait qu’il était poli. Ensuite, certains ont affirmé qu’ils parlaient “mal” et, comme à Sainte-Foy, la principale faute qui a été relevée a été le sacre. Ce jugement relativement catégorique fut quelque peu nuancé lorsque les locuteurs ont tenté d’évaluer leur façon de parler en tenant compte de leur position sociale; peut-être est-il vrai qu’ils parlent mal, mais par rapport à leur milieu social immédiat (“chez-nous”, “nous autres”) ils se sentent “correct”. C’est dire qu’ils perçoivent des oppositions au sein de la société, oppositions qu’ils traduisent, entre autres choses, par le fait qu’ils hiérarchisent les façons de parler les unes en fonction des autres (haute-ville versus basse-ville).

4. Langue d’école et classes sociales

Malgré que les différences de perception existant entre les locuteurs de Sainte-Foy et de Saint-Sauveur nous apparaissent, même à ce stade-ci, plus qu’évidentes, il y a encore certaines questions auxquelles nous aimerions répondre avant de tirer des conclusions sur la relation entre langue et classes sociales. Il faudrait, entre autres choses, examiner dans quelle mesure l’école ou plus précisément la langue parlée à l’école contribue à maintenir, voire même à renforcer, cette impression de différence et de distance que les locuteurs de Saint-Sauveur ressentent par rapport à autrui. De façon générale, nous nous poserons donc les questions suivantes: la langue parlée à l’école est-elle la même que celle parlée à la maison et avec le groupe d’amis? Se reconnaît-on, s’identifie-t-on à cette langue?

De plus, avant d’aller plus loin, il faut préciser que ce que nous entendons par “langue d’école” est la langue parlée par les professeurs. Nous avons posé une question qui consistait, et nous l’avons dit précédemment, à savoir comment les locuteurs percevaient la façon de parler de leurs professeurs, c’est-à-dire à savoir si elle était semblable ou différente de la leur. Aussi, il faut noter que cette question ne fut pas posée aux garçons de Sainte-Foy, ceci étant dû à un oubli malheureux de l’interviewer; il sera donc impossible de faire des comparaisons entre les filles et les garçons de ce groupe. Par contre, il se dégage une nette différence entre les groupes de Sainte-Foy et de Saint-Sauveur.

4.1 Rapport à la langue d'école: Sainte-Foy

Les filles de Sainte-Foy ont beaucoup verbalisé sur cette question, contrairement aux garçons et aux filles de Saint-Sauveur; elles ont établi des distinctions entre les différents professeurs en plus de donner des exemples concrets de leur façon de parler. Elles ont affirmé que la plupart de leurs professeurs parlaient comme elles, exception faite de leur professeur de français:

La plupart de mes profs parlent comme moi. On se comprend bien tsé. /8/
 Ca dépend qui là. Le prof de français, i' parle toujours un peu mieux que les autres (...)
 Les autres c'est tout pareil. /20/
 Ben y'en a qui parlent bien, ben comme les profs de français là; i' me semble eux autres
 i' parlent mieux (...)/15/
 Les profs de français i'articulent bien pis tsé mais y'a d'autres profs... i' parlent comme
 nous autres. /12/
 Oui i' parlent comme nous autres mais ça dépend. Comme le prof de français i' va tout
 bien prononcer ses mots "là" pis tout ça. /10/

Donc tous leurs professeurs parlent "comme eux" exception faite de leur professeur de français. Un autre fait intéressant est que le professeur de français est le plus souvent de sexe féminin:

Y'en a qui font attention comme tout... Des fois i' diront pas "ben, ben"... i' vont dire...
 Je penserais qu'i' parlent comme nous autres à moins que ce soit une femme bien bien.
 Y'en a qui parlent bien comme "ça là". /14/
 Comme j'en ai une cette année, a' parle à la française-là. C'est une Française mais... o'ain.
 I' parlent pas mal tous pareil: j'17/.....

On verra aussi dans les citations suivantes, où il est encore question du professeur de français de sexe féminin, que cette façon de parler, différente de la leur, énerve beaucoup nos locutrices:

Le prof de français elle parle une "clôture" [klɔty:ʀ] une "gère" [gə:ʀ] pis a' parle
 comme ças pis moi c'est ma mort! /16/

A leur avis, il est préférable que leurs professeurs parlent "comme eux" c'est-à-dire dans ce cas-ci, qu'ils ne se distinguent pas en utilisant des traits phonétiques inhabituels. D'ailleurs, lors de la description du parler français affecté, ce sont surtout les variables d'ordre phonétique qui ont servi à le caractériser. Ces quelques exemples relatifs à la façon de parler du professeur de français viennent, une fois de plus, confirmer la pertinence de ce phénomène. Cette façon de parler de leurs professeurs jugée "affectée" et "énervante" est, de plus, considéré comme étant "artificielle", en ce que ceux qui l'utilisent sont perçus comme jouant un rôle:

Ben la mienne, mon, la... mon professeur à moi là, c'est une maîtresse. A' parlait tout le
 temps bien, a' parlait tout le temps bien. Ben je sais pas, pour faire, pour paraître bien
 peut-être? /15/
 Pis la maîtresse de français, ben elle, on voit qu'a'se force (...). A' rentre dans le cours là
 pis là ça a l'air d'être dur tsé. A' parie là pis on dirait tout le temps qu'a' fait attention.
 /19/

De plus, ils ont l'impression que si ces professeurs parlaient comme eux, ils se comprendraient mieux:

{Y'a juste les profs de français qui parlent pas pareil? | Ben ouain, à peu près! l'disent "toi" pis "moi". J'aime mieux qu'i parlent de notre manière; je trouve qu'on les comprend mieux. /12/

Une enquête auprès des jeunes étudiants du C.E.G.E.P. de Sainte-Foy¹⁰ démontre qu'ils ont à peu près le même type de réaction face à leurs professeurs de français. L'auteur rapporte que "le professeur ne doit pas être Français et ne doit pas avoir l'accent français. Un professeur français ça agace beaucoup les étudiants; ils ont l'impression qu'il ne peut pas les comprendre comme le ferait un professeur québécois". Donc, pour eux, "le professeur idéal doit être un Québécois ne parlant pas avec un accent français"¹¹.

Donc, si on résume, on dira que les jeunes filles de Sainte-Foy estiment que tous leurs professeurs parlent comme elles sauf en ce qui concerne le professeur de français, surtout s'il est de sexe féminin. La façon de parler de ces professeurs a été jugée comme "affectée" et cette caractéristique a été principalement soulignée à l'aide des variables d'ordre phonétique. Outre le fait que cette forme de parler énerve et agace les étudiants, son emploi apparaît comme non naturel, c'est-à-dire qu'il donne l'impression que les professeurs jouent un rôle.

4.2 Rapport à la langue d'école: Saint-Sauveur

Les filles de Sainte-Foy, comme nous l'avons dit précédemment, estiment que tous leurs professeurs parlent comme elles, exception faite du professeur de français. A Saint-Sauveur, les jugements sont d'un autre ordre. En parlant des professeurs, il a été dit:

i parlent ben eux autres. /5/

On a vu, lors de l'analyse du rapport à la langue, que la majorité des locuteurs de Saint-Sauveur estimaient parler mal lorsque la comparaison se faisait avec l'extérieur. Qualifiant les professeurs de parlant bien, il est plausible de croire que ce locuteur ait noté des différences. Dans la même veine, un autre a ajouté:

Plus scientifiquement. Je veux dire, i'ont plus de vocabulaire. Mais tsé i' parlent ordinaire, i' parlent comme toi | à l'interviewer | à peu près. /9/

Il faut tout de suite noter que l'interviewer en question est étudiant à l'université. Ce locuteur affirme donc, tout au moins, que ces derniers ont plus de vocabulaire que lui et qu'ils sont donc différents de lui.

Contrairement à Sainte-Foy, l'image du professeur de français ne semble pas aussi stéréotypée. Elle n'a été évoquée qu'une seule fois:

Y en a plusieurs qui parlent comme moé... mais y en a d'autres qui comme l'prof de français c'est des "moi", c'est une maîtresse. /36/

A remarquer que ce professeur de français est encore une fois de sexe féminin. Les autres locuteurs de Saint-Sauveur ont affirmé que leurs professeurs parlaient mieux qu'eux:

i parlent pas pentoute comme moé. Y en a qui parlent comme moé tsé pis y en d'autres qui parlent plus ... plus mieux. /7/

Y en a qui vont parler de même | comme moi | mais la plupart tsé i' parlent mieux que nous autres. /6/

Moi je trouve qu'i parlent mieux que nous autres. /3/

L'évaluation positive qu'ils font du langage de leurs professeurs semble être attribuable au rôle même de professeur car ils se demandent s'ils emploient toujours cette façon de parler à la maison, dans leur vie privée:

Ah ben les profs, i' parlent correct eux autres, c'est des professeurs mais quand qu'i'voient qu'on parle trop mal, des feuilles vertes [rapports de discipline envoyés aux parents!] /35/
 Ben nous autres on les entend à l'école, jamais qu'i'vont sacrer. (...). Mais i'crient, i'crient! S'i'le font autant chez eux, i'doivent sacrer. /33/
 Peut-être qu'i'sacrent pas eux autres mais dans leur vie privée, j'le sais pas; mais à l'école faut ben qu'i' parlent comme i' faut. /4/

Ces exemples nous portent à croire que ces locuteurs sont fort conscients, mais de façon implicite, de la variation. En ce sens, ils se distinguent de ceux de Sainte-Foy car ils semblent sensibles au changement de variété que peut impliquer le passage d'un rôle social à un autre (maison versus école). Ils admettent bien entendu que leurs professeurs parlent différemment d'eux, mais ils semblent conscients que cette façon de parler peut dépendre étroitement de leur fonction de professeur.

4.3 A propos de la langue d'école: Sainte-Foy et Saint-Sauveur

A Sainte-Foy, les filles considèrent que tous les professeurs parlent comme elles, sauf les professeurs de français, tandis qu'à Saint-Sauveur, tous les professeurs, sans distinction, parlent différemment d'eux (et dans plusieurs cas, parlent mieux qu'eux). Ce sentiment de différence va tellement loin qu'ils se sentent obligés de modifier leur façon de parler pour s'adresser à eux:

Ben à l'école, je parle pas souvent aux professeurs (...) Quand je leur parle, je me force pour leur parler comme i' faut. /4/

Dans les deux groupes, cette façon de parler jugée comme étant "affectée" (Sainte-Foy) et "différente" (Saint-Sauveur) est attribuée à la fonction même de professeur. Cependant, les locuteurs de Saint-Sauveur remettent en doute la constance de cette façon de parler en ce sens qu'ils sont conscients d'un possible changement de variété, c'est-à-dire que dans leur vie privée ces professeurs n'utilisent peut-être pas la même variété qu'à l'école. Autrement dit, on a l'impression que les jeunes de Saint-Sauveur ne se laissent pas bernier par les apparences, qu'ils savent qu'un professeur c'est un professeur et qu'il a un rôle social à jouer; ces jeunes semblent donc plus lucides face aux réalités sociales.

Il nous reste maintenant, et nous avons tout le matériel nécessaire pour le faire, à tirer les conclusions générales qui nous permettront de cerner en quoi les locuteurs de Sainte-Foy et de Saint-Sauveur diffèrent dans leur rapport à la langue.

5. Rapport à la langue et conscience de classe

Cette brève analyse du rapport qu'entretiennent les individus avec la langue nous amène à penser que ce qui distingue les locuteurs des deux milieux étudiés, c'est l'existence ou non d'un sentiment d'appartenance à une classe sociale. D'une part, tous les locuteurs de Sainte-Foy jugent que leur façon de parler est "ordinaire" et de plus, les filles estiment qu'elles parlent "comme tout le monde", c'est-à-dire que selon elles, il n'existe pas de différence marquée entre leur façon de s'exprimer et celle de toute la communauté linguistique (québécoise) en général. D'autre part, presque tous les locuteurs de Saint-Sauveur estiment qu'ils parlent "mal", mais ce jugement se relativise dès qu'ils se réfèrent à la position sociale qu'ils occupent: "Je parle correct parce que (...) tout le monde parle comme ça vers chez nous" /1/. Dans ce cas, la mise en relation avec autrui en est une "d'ouverture"

sur le monde (— Je suis moi et tout le monde est comme moi — Sainte-Foy) et dans l'autre cas, elle se caractérise par une “fermeture” partielle¹² (— Je suis moi mais tout le monde n'est pas comme moi — Saint-Sauveur).

Ce qui distingue essentiellement ces deux groupes, c'est que pour les locuteurs de Sainte-Foy les références à leur propre milieu et à la société en général n'impliquent ni contradiction, ni opposition; dans les deux cas “ils se sentent corrects”; par contre à Saint-Sauveur, en se référant à leur milieu “ils se sentent corrects” mais face à la société ou à ce qui la personnifie (l'école, la télévision, etc...) “ils se sentent mals”. Ce sentiment de n'être pas comme tout le monde étant très vite intériorisé, ils sont plus sensibles, plus aptes à percevoir les différences: étant différents, ils sentent les différences.

Ceci revient à dire que chez les locuteurs de Saint-Sauveur, il existe un sentiment d'appartenance à une classe qui, même embryonnaire, se traduit par le fait qu'ils se sentent comme “instinctivement” différents des autres (“autres” renvoyant à cet autrui généralisé évoqué par Sainte-Foy). Ce sentiment d'appartenance, cette conscience de classe, serait, selon les mots de Beudelot et Establet, “spontanée” c'est-à-dire non organisée, non théorisée¹³. Ils ajoutent à ce sujet:

“Quant à l'origine de cette conscience “spontanée” de classe, il ne faut pas y voir quelque révélation de la vérité à des bons sauvages qui auraient un contact non-dénaturé à la vérité, mais bien le résultat de la formation reçue au contact de la “vie dure”, en clair des conditions matérielles d'existence et de travail. “Spontanée” veut dire née directement de l'expérience; instinctif veut dire non théorisée, parfois non exprimée (...)”¹⁴

L'origine de cette conscience de classe “spontanée” que les auteurs attribuent, entre autres choses, à l'expérience concrète de la vie peut également se trouver renforcée par le contact quotidien des enfants avec le milieu scolaire.

En effet, nous avons vu que les locutrices de Sainte-Foy estimaient que leurs professeurs parlaient comme elles à l'exception du professeur de français. Cette conclusion ne nous apparaît en rien surprenante, car le fait qu'elles se soient tout d'abord identifiées comme parlant “ordinaire” en se référant à la communauté linguistique en général laisse supposer qu'elles incluent également leurs professeurs dans ce vaste ensemble. Elles notent des différences en ce qui concerne leurs professeurs de français, mais bien parce que cette façon de parler “affectée” n'est justement pas “ordinaire”, c'est-à-dire “comme tout le monde”. Donc la langue parlée utilisée à l'école, à l'exception de celle parlée par leurs professeurs de français, leur apparaît comme allant de soi; elles sont (se disent) familières avec cette langue. A Saint-Sauveur, les locuteurs sont unanimes à dire que cette langue — la langue d'école — est “différente” de celle qu'ils parlent: pour plusieurs, elle est jugée comme meilleure, supérieure. De plus, comme la majorité d'entre eux ont évalué leur façon de parler comme étant mal, ils constatent une distance entre la langue parlée à l'école — qui est “bien” — et celle qu'ils parlent à la maison ou avec leur groupe de pairs. Devant ces faits, deux explications peuvent alors être données:

(...) ou bien le discours scolaire “le bon français” imposé par l'école primaire se trouve dans le prolongement plus ou moins des discours tenus et entendus dans le milieu familial d'origine et dans ce cas, l'adaptation se fait aisément; c'est le cas des enfants de la bourgeoisie, habitués dès la prime enfance à parler, à entendre parler et à lire le “bon français”. (...) Ou bien le “bon français” imposé par l'école primaire entre en contradiction avec les discours produits dans la classe d'origine; c'est le cas des enfants des classes populaires. Cette contradiction peut prendre deux formes: ou bien l'enfant ne sait pas parler parce que chez lui, on parle peu ou pas; ou bien (et c'est le cas le plus fréquent) il sait parler, mais il parle autrement et surtout d'autres choses”.¹⁵

Aussi, on n'est pas sans savoir que la langue scolaire se veut le reflet de la langue légitime en ce sens qu'elle se présente comme étant "une et indivisible"¹⁶. De façon générale, jamais on n'aborde, au niveau des classes du primaire et du secondaire, ce phénomène de la diversité des usages linguistiques. On tend, au contraire, à répandre l'idée qu'il n'y a qu'une seule et bonne façon de s'exprimer, que cette "bonne façon" c'est le "bon français" et que cette langue s'apprend, bien entendu, à l'école. A ce sujet, une étude menée pour le compte du ministère de l'Éducation du Québec a démontré que même si:

"L'on peut penser que (...) le type de société dans lequel nous vivons permet beaucoup de variations stylistiques, indépendamment du sujet traité dans un discours et des circonstances dans lesquelles celui-ci s'inscrit, il reste que le milieu scolaire, de tradition plus conservateur, tend à restreindre des limites à cette variation surtout lorsque le sujet traité relève de son domaine d'élection. La transgression de ces limites aux contours imprécis serait alors sanctionnée par un jugement défavorable".¹⁷

Les locuteurs de Saint-Sauveur ont sans doute appris qu'entre "eux" et les "autres" il y avait une différence tout au moins dans la façon de s'exprimer, et que cette différence se posait en terme de "bien" et de "mal": la langue d'école est bien, tout ce qui n'est pas, ne parle pas comme elle, est mal. Cette définition de la langue leur étant imposée, ils n'ont plus alors qu'à s'y plier. Pourtant ils résistent, de façon inconsciente peut-être, mais ils résistent. Pour se définir, ils font appel à leur milieu d'appartenance immédiat qu'ils évoquent par les mots de "chez-nous", "nous autres", "mon milieu" et c'est à ce moment qu'ils deviennent moins sévères — moins normatifs dira-t-on — vis-à-vis leur propre façon de parler. Mais ce "nous", comme le rappelle N. Bisseret, n'a pas le même sens que le "nous" de la classe dominante:

"Puisqu'il est allié à la désinence verbale de la troisième personne, le "nous" de la classe dominée ne représente pas une collection de "je", il est d'ailleurs rarement employé comme pronom personnel sujet. D'autre part, quand les locuteurs de la classe dominée l'emploient comme pronom objet, ils l'accompagnent souvent dans la formule "nous autres" ("C'est ici pour nous autres que vous disez ça?" Bauché; "Nous autres, femmes", Brunot) d'un mot très significatif puisqu'il montre que les dominés ne se connaissent qu'à travers la définition que leur impose d'eux-mêmes le discours dominant; celle de leur appartenance à une "autre" espèce d'humanité, humanité dont le dominant est censé incarner la perfection".¹⁸

Les locuteurs de Saint-Sauveur ne peuvent donc, en aucun cas, identifier leur façon de parler à la langue d'école et vu que cette langue d'école est jugée comme étant la seule "légitime", ils deviennent par le fait même "illégitimes". "Illégitimes", ils le sont mais par rapport à la société dominante — ou si l'on veut par rapport à cette partie de la communauté linguistique véhiculant la langue légitime —; en fonction et vis-à-vis de leur milieu, ils sont "corrects".

6. Communauté linguistique versus habitus linguistique

C'est précisément à cette étape-ci de la recherche qu'il convient de constater les limites de la notion de "communauté linguistique". Nous avons convenu de définir ce terme comme un groupe de locuteurs "qui partagent les mêmes normes quant à la langue"¹⁹ ou autrement dit "qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue"²⁰. En ce qui regarde les locuteurs de Sainte-Foy et de Saint-Sauveur, c'est bien à cette conclusion que nous sommes arrivés après avoir fait l'analyse des données touchant aux critères d'évaluation qu'ils ont utilisés pour définir les différents niveaux de la langue parlée.

Nous posons alors la même question que Labov: "pourquoi les gens ne se comportent-ils pas d'une façon conforme aux valeurs normatives qu'ils expriment"²¹. A ceci Labov propose quatre réponses:

1. "Ils sont trop paresseux ou trop négligents pour appliquer les normes qu'ils admettent".

Cette réponse est immédiatement à rejeter car comme le signifie Labov, elle "traduit des préjugés de classes" et aussi "rien ne permet de penser qu'une quelconque classe ait le monopole de la paresse".

2. "La différence des systèmes de communication fait que les locuteurs des classes inférieures ne sont pas vraiment conscients des normes subjectives de la classe supérieure".

Cette affirmation a aussi été démentie par Labov et quant à nous, toutes nos observations confirment le fait que les locuteurs des classes inférieures sont tout à fait conscients des normes subjectives de la classe supérieure.

3. "Même s'il s'avère que les locuteurs des classes inférieures apprennent ces normes, c'est à un moment où il est déjà trop tard pour acquérir un contrôle conséquent sur la production des formes de prestige".

A ceci Labov répond: "il est vrai que les locuteurs acquièrent les normes subjectives à des âges divers et avec plus ou moins de clarté et de solidité". En ce qui concerne notre étude, cette affirmation est à nuancer. Tous nos locuteurs ont fréquenté l'école à partir du même âge et durant le même temps, et de ce fait ont intégré les mêmes valeurs. Leur connaissance, si théorique soit-elle, des formes prestigieuses est donc un acquis pour tous. Que les pressions exercées par les milieux familiaux n'aient pas été les mêmes est une chose mais nous croyons que, en ce qui a trait à la "clarté" et à la "solidité" de l'acquisition de ces normes prestigieuses, elles sont, tout au moins pour les adolescents, les mêmes.

4. "Les locuteurs des classes inférieures ne veulent pas adopter les normes de la classe supérieure; même s'ils les endossent au cours des tests, ils n'en possèdent pas moins un système de valeurs opposé qui n'apparaît pas alors, et qui soutient les formes du vernaculaire".

Labov rapporte qu'il a pu constater ces faits par des tests de réaction subjective portant sur la bagarre et l'amitié et avance comme explication qu'il y aurait là "conflit de valeurs". Mais à quel "conflit" fait-il allusion et surtout à un "conflit" avec quelles "valeurs"? A ce propos il cite Ferguson et Gumperz:

"Tout groupe de locuteurs d'une langue X qui se considère comme une unité sociale fermée tend à exprimer sa solidarité interne en favorisant les innovations linguistiques qui le distinguent de tous ceux qui n'appartiennent pas au groupe".²²

On peut d'abord se demander pourquoi "un groupe de locuteurs se considère-t-il comme une unité sociale fermée" et deuxièmement "pourquoi ce groupe tient-il à exprimer sa solidarité (...) pour se distinguer de tous ceux qui n'appartiennent pas à ce groupe"? Surtout, et c'est cela le plus important, ces réponses de Labov et de Ferguson et Gumperz ne nous expliquent pas en quoi et pourquoi il y a "conflit de valeurs"!

Ces difficultés tiennent, à notre avis, à la définition même du concept de communauté linguistique. Ce concept est capable de rendre compte de l'acquisition et de la reproduction par tous dans le discours des valeurs subjectives sur la langue. Mais cette acquisition et cette reproduction ne sont que le fruit d'un long travail d'inculcation de l'idéologie dominante et plus particulièrement ici, de l'inculcation de la valeur attribuée à la norme légitime. Cependant, il n'arrive pas à expliquer l'écart qui existe entre les valeurs que tous les locuteurs reconnaissent comme bonnes et la non-conformité à ces valeurs dans leur production effective. Selon nous, ce problème vient du fait que le concept de communauté linguistique est statique et qu'il ne sait pas rendre compte du rapport dynamique qui existe entre les classes sociales. Un locuteur qui est membre d'une classe sociale est, de ce fait, soumis à un ensemble de conceptions et de schèmes d'action qui constitue son habitus:

...l'habitus est le produit du travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives (e.g. de la langue, de l'économie, etc...) parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les organismes (ce que l'on peut, si l'on veut, appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditions matérielles d'existence.²³

Parce que "les conditions matérielles d'existence" ne sont pas les mêmes pour tous les locuteurs, ils n'ont pas tous le même habitus; de ce fait, le rapport entre les valeurs linguistiques et l'ensemble des autres valeurs est non contradictoire pour la classe des dominants et l'est profondément pour la classe des dominés. Comme nous l'avons démontré tout au long de ce chapitre, les dominés (les locuteurs de Saint-Sauveur), se sentent "mal" face à la société en général. "Mal", ils le sont parce que les valeurs linguistiques qui leur sont imposées et l'ensemble des valeurs propres à leur habitus de classe entrent en conflit. Pour pallier à ce malaise, ils n'hésitent pas, comme le rappellent Ferguson et Gumperz, "à favoriser les innovations linguistiques qui les distinguent de ceux qui n'appartiennent pas au groupe"²⁴. Cette attitude n'est donc pas une cause, ni une explication mais bien une conséquence du malaise provoqué par le rapport à la langue ou, si l'on veut, aux valeurs socialement prestigieuses de la langue.

En résumé, si le concept de communauté linguistique permet de constater une homogénéité des valeurs il n'arrive cependant pas, parce que statique, à faire découvrir le rapport qui existe entre ces valeurs et le locuteur, rapport qui est dynamique et fondamentalement différent (conflictuel et non-conflictuel) selon les classes sociales.

Notes

¹ BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie kabyle*. Genève, Droz, 1972, p. 189.

² LABOV a défini le terme de "vernaculaire" comme étant "le style de langage où l'on accorde le minimum d'attention à la surveillance de son propre discours" (celui qui se manifeste dans les relations entre égaux linguistiques). LABOV, W., *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1976, p. 289.

³ ENCREVE, Pierre, "Introduction" in LABOV, W., *ibidem*, (note 2), p. 33.

⁴ Intervention faite par Pierre ENCREVE lors d'une table ronde intitulée "Linguistique et sociologie du langage" dont le compte rendu a paru dans *Langue Française* no 34, mai 1977, p. 51.

⁵ A ce sujet, voir les pages 29 et 30 de cette thèse.

⁶ A ce sujet, voir les pages 27 et 28 de cette thèse ainsi que THORNE, B. et HENLEY, N., édits. *Language and sex*, Newbury House Publishers Inc., Rowley, Mass., 1975, 311 pages.

⁷ Soulignons que cet exemple vient une fois de plus confirmer l'étroite relation qui existe entre la langue et le comportement — ici la politesse. Sur ces questions, voir les pages 38 à 40 de cette thèse.

⁸ On a vu lors de l'analyse des variantes extralinguistiques (cf.: personnes sociales) à quel point le statut social de médecin était prestigieux au sein de la société québécoise. (Voir chap. II, pp. 41 et 42) 5)

⁹ ENCREVE, Pierre, *op. cit.* (note 3), p. 33.

¹⁰ CHAMBERLAND, Claire, *La situation pédagogique à l'intérieur des cours obligatoires de français au niveau collégial*, Thèse de maîtrise, Département de Sociologie, Université Laval, mars 1977, 252 pages.

¹¹ *Ibidem*, pp. 143-144.

¹² Ici nous renvoyons le lecteur au très beau livre de Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, Paris, Editions de Minuit, 1970, 420 pages, qui a décrit de façon exhaustive ce phénomène de "fermeture" propre aux classes défavorisées.

¹³ BEAUDELOT, Christian et ESTABLET, Roger, "L'école capitaliste en France", Paris, Maspéro, Cahiers libres 213-214, 1971, p. 174.

¹⁴ *Ibidem*, pp. 174-175.

¹⁵ BEAUDELOT, C. et ESTABLET, R., *op. cit.* (note 13) pp. 231-232.

¹⁶ FRANCOIS, Denise, "Sur la variété des usages linguistiques chez les adultes: relations entre langage et classes sociales", *La Pensée*, no 190, nov.-déc. 1976, p. 64.

¹⁷ MARTIN, André, HAMERS, Josiane, GODIN, Jean, *L'évaluation de la compétence linguistique et du vocabulaire actif des étudiants de première session au niveau collégial*, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, Editeur Officiel du Québec, août 1978, p. 105.

¹⁸ BISSERET, Noëlle, "Langage et identité de classe: les classes sociales "se" parlent", *L'année sociologique*, vol. 25, 1974, p. 252.

¹⁹ LABOV, W., *op. cit.* (note 2) p. 228.

²⁰ *Ibidem*, p. 338, (note en bas de page).

²¹ Toutes ces interventions de LABOV sont tirées des pages 418 et 419 de son livre *Sociolinguistique*, *op. cit.* (note 2).

²²FERGUSON, C.A. et GUMPERZ, J.J., *Linguistic Diversity in South Asia*, Publications du Research Center in Anthropology, Folklore, and Linguistics, no 13, Bloomington, Indiana University Press, 1960.

²³BOURDIEU, Pierre, *op. cit.* (note 1), p. 187.

²⁴FERGUSON et GUMPERZ, *op. cit.* (note 22).

CHAPITRE IV

“LA PRATIQUE DE LA LANGUE: LA VARIATION”

En parlant avec quelqu'un, ou en parlant de lui, je ne puis m'empêcher de me représenter les relations particulières (familières, correctes, obligées, officielles) qui existent entre cette personne et moi; involontairement, je pense non seulement à l'action qu'elle peut exercer sur moi; je me représente son âge, son sexe, son rang, le milieu social auquel elle appartient; toutes ces considérations peuvent modifier le choix de mes expressions et me faire éviter tout ce qui pourrait détourner, froisser, chagriner. Au besoin, le langage se fait réservé, prudent: il pratique l'atténuation et l'euphémisme, il glisse au lieu d'appuyer.

BALLY, Charles, *Le langage et la vie*, Genève, Droz, 1952, p. 21.

1. Introduction

Nous avons vu que même si tous nos locuteurs partageaient les mêmes valeurs vis-à-vis la langue, ils n'entretenaient pas tous le même rapport à ces valeurs et ce, à cause d'un habitus de classe différent. Si “l'habitus n'est autre chose que cette loi immanente, *lex insita*, déposée en chaque agent par la prime éducation”¹, “il produit des pratiques individuelles et collectives”², pratiques qui sont aussi signifiantes d'une appartenance de classe. Jusqu'à maintenant, nous avons pu établir de nettes différences entre les locuteurs de Sainte-Foy et ceux de Saint-Sauveur et nous croyons que le lieu privilégié pour observer ces différences est la pratique, pratique que Bourdieu définit comme étant “le produit de la relation dialectique entre une situation et un habitus”³. Il affirme également qu'il faut abandonner:

... toutes les théories qui tiennent explicitement ou implicitement la pratique pour une réaction mécanique, directement déterminée par les conditions antécédentes et entièrement réductible au fonctionnement mécanique de montages préétablis, “modèles”, “normes” ou “rôles”.⁴

Étant donné que nos locuteurs n'ont pas le même habitus linguistique, il est possible de supposer que la perception qu'ils ont de leur pratique reflétera ces différences, différences qui mettront en évidence, de manière encore plus formelle, leur appartenance à des classes sociales distinctes. Il s'agira aussi de découvrir le sens de cette pratique:

C'est parce que les sujets ne savent pas, à proprement parler, ce qu'ils font, que ce qu'ils font a plus de sens qu'ils ne le savent. L'habitus est la médiation universalisante qui fait que les pratiques sans raison explicite et sans intention signifiante d'un agent singulier sont néanmoins “sensées”, “raisonnables” et objectivement orchestrées...⁵

2. Qu'est-ce que la pratique de la langue?

Nous avons vu que pour nos locuteurs, la langue parlée est constituée d'un ensemble de variables linguistiques et extralinguistiques qui sont intrinsèquement liées entre elles. La production ou non d'une de ces variables (ainsi que la fréquence de cette production) qui, selon ces cas, a été évaluée comme "bien" ou "mal", sert à déterminer à quel niveau de langue un locuteur est identifié. Il y a donc variation, c'est-à-dire changement de styles en fonction de situations sociales différentes. Cette variation dans la langue n'est, selon Encrevé, que la conséquence de l'"hétérogénéité installée au coeur de tout dialecte propre, de tout système linguistique"⁶. Précisant cette idée, Milner ajoute:

(...) le fondement de la non homogénéité dans la langue ne pouvant être que la non-homogénéité dans la communauté sociale, une phrase ne peut être jugée acceptable que relativement à la stratification sociale où elle s'inscrit.⁷

Pour nous, la langue n'est donc pas un outil figé (la langue des grammairiens et des grands auteurs); elle est nécessairement, parce que parlée par des individus qui sont socialement différents, en constante variation par rapport à la langue dite légitime. En ce sens, nous adhérons totalement à la position de Labov qui dit:

L'existence de variations et de structures hétérogènes dans les communautés linguistiques étudiées est une réalité bien établie. (...) Nous en sommes venus à reconnaître qu'une telle situation est normale, que non seulement l'hétérogénéité est courante, mais qu'elle constitue le résultat naturel des facteurs linguistiques fondamentaux. Nous soutenons que c'est l'absence de permutations stylistiques et de systèmes de communication stratifiés qui se révélerait dysfonctionnelle (Weinreich, Labov et Herzog, 1968, p. 101).⁸

Si nos locuteurs ont pu identifier, de manière plus ou moins formelle, quatre styles de parler, c'est qu'ils peuvent, ou chez eux ou chez les autres, percevoir ce qu'il est convenu d'appeler la variation:

Pour toute communauté linguistique, pour tout sujet parlant, il existe une unité de la langue, mais ce code global représente un système de sous-codes de communication réciproque; chaque langue embrasse plusieurs systèmes simultanés dont chacun est caractérisé par une fonction différente.⁹

Il y a changements de styles, de variétés linguistiques, en fonction de situations sociales différentes, constatation qui apparaît évidente à la plupart des linguistes et théoriciens de la langue, mais qui ne l'est souvent pas autant pour la majorité des "parlants". Quant à nous, deux choses nous apparaissent importantes pour l'analyse de la variation; premièrement, de connaître à quoi les locuteurs attribuent la variation et deuxièmement, de savoir s'ils ont conscience de pratiquer cette variation. Donc, pour chacun des deux groupes de locuteurs, nous ferons d'abord l'analyse de ce que nous pourrions appeler la perception de la variation pour ensuite étudier les données ayant trait à la perception de leur propre pratique de cette variation. Dans un cas comme dans l'autre, nous prendrons soin de dégager quels sont les éléments linguistiques et extralinguistiques qui permettent aux locuteurs de repérer ces phénomènes.

Aussi, parce que nous travaillons sur du discours, il reste un dernier problème à soulever. Il est vrai que nous n'avons pas pu observer, au sens strict du mot, les conditions effectives de la variation chez nos sujets; cela n'était d'ailleurs pas notre propos. Il est entendu que ce qu'ils disent à propos de leur pratique ne peut pas être considéré comme le reflet exact de celle-ci, mais ils nous sera tout au moins permis de dégager la perception qu'ils ont de leur propre pratique et de la pratique des autres.

3. Nature des données

Les données qui nous permettront de faire la mise à jour de ces pratiques viennent des questions où l'on demandait au locuteur s'il y avait, selon lui, différentes façons de parler. S'il répondait oui, on lui demandait alors d'expliquer comment et de quelle manière ces différences se manifestaient. De plus, nous lui demandions s'il pensait lui-même toujours parler de la même façon, et s'il répondait non, pourquoi et dans quelles circonstances ceci se produisait. C'était, si l'on veut, une manière simplifiée de savoir si les locuteurs pouvaient observer des phénomènes de variation à la fois chez eux et chez les autres*.

4. La variation: Sainte-Foy

Répondant à une question où on demandait s'il y avait différentes façons de parler, une jeune fille nous a fait cette réflexion :

* Dans la langue française là? Oui! Y en a qui parlent mieux que d'autres tsé. Mais moi j'aime mieux parler comme j'aime (...) J'aime parler comme j'aime. Disons que j'aime ça parler comme je parle. /11/

Cet exemple est peut-être le cas le plus extrême qu'il nous a été donné d'observer à Sainte-Foy; il est particulièrement intéressant à analyser parce que cette jeune fille semble un peu décontenancée devant la question ("Dans la langue française là? ") et que, constatant certaines différences ("Y en a qui parlent mieux que d'autres"), elle s'empresse d'ajouter que de toute façon elle est heureuse, satisfaite de parler comme elle parle ("J'aime ça parler comme je parle"). Il y a donc le fait qu'elle semble se demander à quoi cette question fait allusion, un peu comme si elle n'en saisissait pas vraiment le sens et le fait qu'elle s'empresse d'affirmer qu'elle se sent tout à fait à l'aise et correcte, faisant preuve — tout au moins en parole — d'une sécurité linguistique maximum. Ceci, et nous l'avons dit, est un cas extrême mais il démontre bien qu'à Sainte-Foy les questions de langue ne semblent pas poser, ni causer de problèmes. Toujours à propos de la variation :

Ben différentes [les façons de parler]! ... Avec des termes pis des fois c'est des choses de même (...) Mais y en a c'est encore pire que d'autres tsé, ça va vraiment être le joul (...) pis des mots qui existent même pas. /19/

La question du joul est évoquée une fois de plus et est encore l'objet de jugements nettement péjoratifs; cependant, il est évident que ce locuteur perçoit la variation. D'autres locuteurs, pour rendre compte de ces changements, ont fait référence à leur groupe de pairs :

Ben moi, dans notre gagne mettons là, je vois pas tellement une grosse différence. Tsé tout le monde parle... i' me semble je sais pas... Y en a qui parlent mieux que d'autres... tsé y en a qui prononcent mieux, y en a d'autres qui parlent plus en joul (...) qui parlent plus fort pis y en a d'autres qui parlent moins fort mais tsé tout le monde parle pareil tsé, les mêmes expressions, les mêmes mots. /23/

Il apparaît un peu paradoxal que ce locuteur, bien qu'il énumère certains traits linguistiques différents chez les membres de son groupe, ne manque pas d'ajouter que finalement "tout le monde parle pareil" parce qu'ils emploient "les mêmes expressions" et "les mêmes mots". Peut-être les éléments lexicaux seraient-ils les plus susceptibles de faire découvrir à ce locuteur un quelconque changement de style? Nous reviendrons sur cette question un peu plus tard.

*Pour connaître la formulation exacte de ces questions se référer au questionnaire (Annexe I).

En ce qui concerne les principales causes auxquelles les locuteurs attribuent les phénomènes de variation, elles sont de nature géographique:

Ben ça peut... Y a peut-être aussi l'accent... les patois aussi. Ça dépend *des villes* que tu viennes pis... y en a qui parlent populaire, je veux dire i' sacrent. Ceux-là qui parlent comme on dit en français familier, i' parlent québécois. D'autres qui parlent comme des poètes là tsé des grandes affaires. /14/

Moi je trouve que ça change *de place en place*... surtout un accent pis des expressions justement (...). Pour se comprendre, je dirais qu'y a pas mal juste une façon de le dire en français là mais c'est surtout les expressions moi je trouve qui changent. /17/

En Gaspésie, à Montréal, à Québec là c'est tout différent. Ça dépend du milieu [géographique]. A Saint-François [petit village de la Gaspésie] ça parlait pas pentoute pareil. Eux autres i'disaient: "Je vais aller chez Robin [ʁɔbã] demain [dəmã] matin [matã] tsé acheter du pain [pã]. C'était juste à côté. Je me demande c'est dû à quoi.

Oui, y a différentes façons. Ça dépend des régions (...). Y en a une façon de parler à eux autres, Québec aussi... à Montréal. Tsé certains mots, certain vocabulaire qu'eux autres i'disent que nous autres on disent pas (...) Comme en France aussi, à Marseille, à Lyon, à Paris, ça c'est pas mal mélangé. /31/

En ce qui concerne ce dernier exemple, mentionnons que le père de ce locuteur /31/ est Français et que ce locuteur a eu l'occasion de faire quelques voyages en France. Il peut donc être, de ce fait, plus éveillé aux différences dialectales. Les exemples cités démontrent que tous ces locuteurs estiment que des individus peuvent s'exprimer plus ou moins différemment selon leur lieu de provenance. Il est à noter que ces locuteurs caractérisent surtout ces différences à l'aide d'éléments lexicaux: "parler populaire, je veux dire i'sacrent" /14/, "comme des poètes là tsé des grandes affaires" /10/, "des expressions (...) qui changent" /17/, "certains mots, certain vocabulaire qu'eux autres i'disent que nous autres on disent pas" /31/ et si on retourne plus en arrière "avec des termes" /19/ et "les mêmes expressions, les mêmes mots" /23/. Aussi, mais dans une moindre mesure, les variables d'ordre phonétique semblent jouer un certain rôle dans la perception de la variation, "qui prononcent mieux" /23/, "qui parlent plus fort (...) qui parlent moins fort" /23/, "y a peut-être aussi l'accent" /14/, "surtout un accent" /17/, "ça paraît pas pentoute pareil (...). Je vais aller chez Robin [ʁɔbã] demain [dəmã] matin [matã] acheter du pain [pã]" /13/.

Ces variations peuvent également être l'objet de jugements de valeurs:

... y a jamais personne qui parle pareil mais tsé ça dépend. Ceux qui se tiennent ensemble moi je trouve qu'i' parlent pas mal toujours pareil mais... quand on est pas habitué de voir quelqu'un, on trouve toujours qu'i' parle pas comme nous autres (...) Moi je connais des filles à Limoilou, i' parlent pas comme nous autres pentoute (...), i'disent "franchement" [fʁɑ̃ʃmɛ] les "en" [ã] c'est des "in" [ɛ] "toé" pis "moé". C'est laisser-aller un peu leur langage. /20/

Bien que cette jeune fille admette "qu'y a jamais personne qui parle pareil", elle estime que la production de certaines variables — le "in" pour le "en" et le "toé" et "moé" — est mal, c'est-à-dire que selon elle, l'emploi de ces variables dénote un certain laisser-aller dans le langage.

Il reste maintenant à savoir si les locuteurs de Sainte-Foy ont conscience de pratiquer la variation. A ce sujet, trois jeunes filles seulement ont fait des réflexions. La première:

Nous autres on disait "c'est dur à dire" [sɛdyʁadɪʁ] (...) on s'est fait écoeurer aussi. C'est pas moi qui a voulu la changer [sa façon de parler]. C'est comme à force d'entendre parler tsé. J'ai pas dit "faut que je dise "dur" [dzyʁ] tsé je me suis rien dit, c'est venu tout seul. /13/

Cette jeune fille est native de la Gaspésie, plus spécifiquement de Chandler et au moment des entrevues, elle vivait à Québec depuis deux ans. Comme en témoigne son intervention, elle rapporte qu'elle avait l'habitude de prononcer les "d" devant les voyelles /i/ et /y/ sans affriquer cette consonne et ceci contrairement à l'usage dans la région de Québec. Elle a donc modifié cette prononciation qui devait être, aux yeux de son entourage, un trait dialectal très marqué et de ce fait objet de remarques plus ou moins déplaisantes — "on s'est fait écoeurer aussi". Cependant, cette modification ne porte que sur un élément précis de la langue et cette jeune fille ne laisse pas entendre qu'elle ait dû changer quoi que ce soit d'autre dans son parler. Aussi, il est à noter qu'elle ne fait pas référence à proprement parler à des niveaux de langue, mais bien à un trait régional, ceci venant confirmer l'accent mis sur les variations de type géographique par les locuteurs de Sainte-Foy. A propos de la pratique de la variation, une jeune fille mentionne que:

Quand je parle avec les voisins, je suis obligée de faire attention aux mots que je vais dire. Comme je sais que le voisin, la voisine de droite, je peux pas dire "c'est le fun" a'sait pas ce que c'est. (...). L'savent même pas qu'est-ce que c'est un pops... c'est un bonbon glacé. (...) Faut que quand je parle avec la femme d'à côté, depuis quelque temps je parle souvent avec, faut que je fasse attention. /16/

Ici, tout comme dans l'exemple précédent, cette jeune fille ne fait pas référence à des niveaux de langue. Elle mentionne uniquement qu'elle doit faire attention aux mots qu'elle utilise car il semble que "la voisine" ne soit pas familière avec certains éléments lexicaux.

En dernier lieu, et c'est la seule intervention de ce genre à Sainte-Foy, une jeune fille a dit qu'en présence de "monde important", on pouvait faire "plus attention" à son langage:

Toi [à l'interviewer] tu peux parler comme on parle là ou tsé tu peux parler plus correctement. Tu peux prononcer tes mots plus, parler plus correct. [Quand?] Quand y a du monde important, quand je sais pas... tu peux pas dire "maudit" des affaire de même (...). Quand y a du monde important, tu vas faire plus attention à ton langage. /10/

En résumé, on peut dire qu'à Sainte-Foy, tous perçoivent et admettent les phénomènes de variation et que, selon eux, ces phénomènes sont dûs principalement à la diversité des lieux de provenance géographiques des locuteurs. De plus, il semble que ce soient les variables lexicales suivies de très près des variables d'ordre phonétique qui permettent l'identification de ces phénomènes. Sur l'ensemble de ces interventions, il n'y a eu que trois locuteurs, trois filles, qui ont reconnu pratiquer la variation; pour les deux premières, cette pratique s'est avérée très partielle, ne portant que sur des éléments bien précis de la langue (prononciation et termes anglais), tandis que la troisième a noté qu'en présence de "monde important" on pouvait faire "plus attention" à son langage.

Faisant une évaluation globale de la situation, il semble donc que les phénomènes de changement de variétés linguistiques ou plus généralement les phénomènes de variation ne fassent pas problème à Sainte-Foy. Les locuteurs se sentent très peu concernés par ces questions. Cette conclusion n'est pas surprenante car, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, tous ces locuteurs estiment qu'ils parlent "ordinaire" c'est-à-dire "comme tout le monde". Ils n'éprouvent donc pas le besoin de modifier, sauf de façon très partielle, leur façon de parler. Aussi, non seulement, à notre avis, ils n'en éprouvent pas le besoin, mais cette question ne se pose pas, est un non lieu pour eux. Nous aurons l'occasion de rediscuter

de cet aspect qui deviendra plus probant, plus évident lorsque nous aurons fait la même analyse pour Saint-Sauveur.

5. La variation: Saint-Sauveur

A Sainte-Foy, on a vu que les phénomènes de variation étaient largement admis; toutefois, à Saint-Sauveur, en plus d'être admis, ils apparaissent comme allant de soi:

Si le monde change de langue? Pourquoi pas... l'ont chacun leurs modes de vie, l'ont été élevés à parler de même, l'ont leurs coutumes, l'ont leurs choses pour dire ça hostie! /36/

Pour ce locuteur, les variations dans la langue semblent être des manifestations tout à fait naturelles; étant donné que les gens sont différents, il est normal qu'ils parlent différemment. Il ne se pose donc pas la question à savoir si lui ou les autres varient, mais reconnaît d'emblée que tous varient.

Quant aux causes de ces variations elles sont nombreuses; disons que tout comme à Sainte-Foy, certaines de celles-ci sont attribuées à des facteurs d'ordre géographique:

Pis ceux qui sont ... comme tout dans le Québec (...). Y en a beaucoup qui parlent pas pareil comme nous autres tsé. Comme tu vas aller dans les Maritimes, tsé ça parle bizarre. Les Acadiens ça parle bizarre tsé. /7/

Tu vas aller en France (...) Le français, i' est dans sa langue, i' va venir au Québec, i' va être obligé d'apprendre le québécois. Comme toi tu vas aller en France; en premier tu vas, tu vas parler en "toé", là tu vas essayer de t'habituer à parler en "toi". Le monde va te regarder de travers, tu vas revirer à "toé". /36/

Dans la dernière intervention, notons aussi que non seulement la variable "toi" est attribuée au parler des Français mais que, selon ce locuteur, il serait mal vu de l'employer dans son milieu — "le monde va te regarder de travers" /36/. Cet exemple vient illustrer une fois de plus à quel point le facteur milieu a de l'importance à Saint-Sauveur.

En plus des facteurs d'ordre géographique, les locuteurs de Saint-Sauveur identifient plusieurs autres causes pouvant influencer la façon de parler de quelqu'un, causes qui peuvent se résumer par les questions suivantes: où, quand, avec qui et de quoi parle-t-on? L'ensemble de ces causes fait appel à ce que nous pourrions appeler de façon très globale les situations sociales différentes.

Les exemples suivants font surtout référence au statut professionnel de la personne avec qui l'on parle:

Coiffure, esthétique (...) Y a des femmes qui viennent là, l'ont pas juste cinq piastres dans leurs poches. l' me semble, i' parlent bien. /8/

Cette jeune fille nous avait expliqué au cours de l'entrevue qu'elle désirait devenir esthéticienne. Elle sait que les femmes qui fréquentent habituellement ces établissements sont assez "riches", c'est-à-dire "qu'elles n'ont pas juste cinq piastres dans leurs poches" /8/. Du fait qu'elles sont riches, elle postule immédiatement qu'elles parlent bien et que par conséquent si elle veut occuper cet emploi elle aura à parler comme ces femmes. Pour donner encore plus de poids à son exemple, elle ajoute:

Comme une vendeuse a' peut pas dire à la femme: "Ben envoye" j'sais pas moi. Tsé supposons la femme a' se décide pas tsé, faut qu'a'soit patiente. (Elle) e' pas pour dire à la femme: "Ben envoye, groseille-toi" i' me semble. La femme resterait bête. /8/

Elle insiste ici sur la relation client-vendeur, relation qui, selon qu'elle est respectée ou non, a beaucoup d'importance dans l'évaluation des différents niveaux de langue (la politesse)¹⁰.

Dans l'exemple suivant, il est question d'annonceurs à la télévision, gens qui comme nous l'avons vu lors de l'analyse des variables de personnes sociales, sont fortement soumis à évaluation:

Si André Arthur, i' parle par exemple avec je sais pas René Lecavalier celui qui annonce le hockey tsé, i' vont parler parce que ça c'est deux gars qui vont se parler pas mal égal. Mais s'i s'en va parler avec René Lévesque premier ministre, i' parlera pas la même affaire avec l'autre. /37/

et encore au sujet du premier ministre:

Y a des affaires faut que tu parles mieux que... comme si tu serais une autre affaire comme premier ministre là, faut que tu saches bien parler tsé (...) parce que c'est toi qui parles aux autres mondes. Tandis que quand t'es, mettons, juste patron tsé, tsé quelque chose tsé, tu parles mais t'es pas plus élevé qu'un autre. Tu sais des affaires mais moins que le premier ministre. /6/

Ce qu'il est important de remarquer c'est que la relation langagière s'ajuste en fonction de la position sociale du locuteur. René Lecavalier et André Arthur vont se parler "pas mal égal" /37/ parce qu'ils sont tous les deux annonceurs à la télévision mais s'ils s'adressent au premier ministre, ce dernier jouissant d'un prestige social plus grand, ils ne parleront pas avec lui "la même affaire" /37/. Il en va de même entre le patron et le premier ministre, patron qui "sait des affaires mais moins que le premier ministre" /6/. Toujours au sujet du premier ministre, un locuteur a dit que s'il le rencontrait:

Je parlerais pas pareil tsé. J'essaierais de parler comme lui, i' est ha! ... peut-être pas au même niveau mais tsé... essayer de parler... de pas lui dire toutes sortes d'affaires en envers. /6/

La réaction est la même face aux professeurs:

Tsé je veux dire quand tu vas avec des sœurs [religieuses qui lui font la classe] bon ben je parlerai pas la même chose qu'avec des amis pis je parlerai pas la même chose qu'avec mes parents. /9/

Si les profs parlent entre eux autres i'... i' parleront pas comme i' vont parler avec un élève. S'i parlent entre eux c'est qu'eux autres sont ben calés en quelque chose. Tsé i' vont te sortir des mots. S'i sont ben calés dans la matière qu'i' apprennent, surtout si c'est deux profs de bio qui se parlent... i' vont dire des mots comme... je sais pas moi "spermatozoïde" pis des affaires de même. (...) i' parlera pas de la même affaire que s'i parlerait avec un autre prof. /37/

Il semble aussi être question de sujet de conversation dans ce dernier exemple. Du fait que ces professeurs soient "ben calés en quelque chose" /37/, entre autre la biologie, ce locuteur sait bien qu'ils ne se parleront pas "comme iis vont parler avec un élève" /37/. Nous croyons que cette question de sujet est aussi sous-entendue dans les exemples que nous avons précédemment cités. On ne peut pas aborder de façon indifférenciée les mêmes sujets avec toutes les personnes; René Lecavalier, André Arthur ou le patron ne parlent pas de la même chose entre eux qu'avec le premier ministre, les professeurs avec les étudiants non plus.

Ça peut être le sujet, ça peut être la personne. Si je parle avec un gars moi qui parle comme moi, si on sort un sujet, on peut parler tsé d'une façon mais si on parle d'un sujet qu'on parle tout le temps... Si je parle avec un gars tsé qui est un petit peu plus haut ça dépend, ça peut-être le sujet comme ça peut-être la personne à qui tu parles. /37/

On voit bien à quel point ces deux aspects de la question, statut du locuteur et sujet, sont liés entre eux.

D'autres exemples, ayant trait cette fois-ci aux relations familiales, ont été évoqués:

Ben tsé comme quand on va sur mes tantes tsé j'essaie ben tsé, je parle pas comme "moi" "toi" mais tsé j'essaie de bien parler un peu. /8/

Ah mettons que... c'est un party là, qu'on, la famille là, là ça va être des "vous". /36/

Comme au 25^e anniversaire à ma mère, tsé, moi, arriver, commencer à parler avec des bonnes femmes je pense ça faisait 10 ans j'avais pas vues tsé, commencer à parler, à parler comme je parle là tsé ça aurait d'air innocent... Fallait que je parle comme il faut. /7/

La famille, ou si l'on veut les visites à la parenté, semblent empreintes d'un certain formalisme; "là, ça va être des "vous" /36/, "j'essaie de bien parler un peu" /8/, "parler comme je parle là, ça aurait d'air innocent" /7/. De plus, la fréquence des contacts avec les individus ainsi que leur âge semblent des facteurs importants: "des bonnes femmes je pense ça faisait dix ans j'avais pas vues" /7/. D'autres exemples viennent confirmer ce sentiment de respect face aux personnes plus âgées qu'eux:

Je parle bien quand je suis à la maison, avec des professeurs ou ben avec des personnes qui sont plus vieilles que moi. (...) Comme avec des jeunes, tu vas parler avec eux autres pareil tandis que quand c'est rendu plus vieux tsé tu parles comme eux autres. /6/

[Quand changes-tu ta façon de parler? | Avec les plus vieux, le monde que je connais pas, les étrangers. /36/

Les locuteurs de Saint-Sauveur font aussi référence "aux étrangers", "au monde qu'on connaît pas". Toutes les citations suivantes font également appel à des situations où l'on se sent plus ou moins "en pays de connaissance", situations qui peuvent influencer la façon de parler:

Quand j'ai des veillées là, je fais attention à mes mots, qu'est-ce que je dis (...) quand je suis chez des autres tsé, je suis invitée là à quelque part, là je fais attention. /5/

En gagne, tu vas parler comme les autres parlent. Si tu es avec un gars tout seul ben tu vas parler différent de... par exemple dans une veillée que le monde parle, tu vas parler différemment avec ta gagne que dans une veillée. /37/

Ça dépend avec quelle sorte de monde t'es tout ça (...) Supposons tu vas à quelque part là où c'est tout du monde snob-là faut que tu parles comme il faut... grands-mots là. Quand t'es avec tes amis là tu parles comme tu veux. /2/

A propos du critère de familiarité, une jeune fille a très bien résumé l'attitude à adopter en disant:

Quand tu connais du monde comme quand tu connais pas du monde, c'est une autre chose! /9/

D'une certaine manière, les locuteurs font toujours explicitement référence à leur milieu car avec "leurs amis", "leur gagne" ils se sentent à l'aise et ils parlent sans porter une attention particulière à leur langage. Dans "les veillées", "chez les autres", avec "le monde qu'on connaît pas" et qui peuvent être "snobs" ils doivent parler correctement c'est-à-dire se surveiller. En plus, chez certains locuteurs, l'importance de se conformer et de s'adapter au style de parler des autres est mise en relief:

Tsé si mettons s'y a des personnes qui parlent pareil comme moi tsé, j'vais parler pareil comme eux autres.

Mais s'y en a qui commencent à faire le fou tsé, des personnes... là j'veis parler pareil comme eux autres tsé. J'irai pas parler bien quand qu'i'parlent mal. /6/
 Tu t'en vas à une autre place pis y a rien que des sacres tu vas dire: "J'arriverai pas là pis sortir des grands mots qu'i' connaissent pas". Je vais parler comme qu'eux autres i'parlent. /37/

En dernier lieu, l'écart de langage entre la haute-ville et la basse-ville a été évoqué pour rendre compte des différences entre les façons de parler:

Ici tu vas parler avec tes amis en basse-ville, tu vas parler même avec tes amis à haute-ville pis moi quand je parle c'est pas la même chose. /9/

Mais pour certains de ces locuteurs, ces différences de niveaux de langue entre haute-ville et basse-ville sont postulées a priori car ils n'ont jamais rencontré de jeunes provenant de la haute-ville:

Ben je les ai pas entendus parler encore une fois. Je peux pas te le dire, je les ai jamais entendus parler (...) Ben en restant à la haute-ville ça doit être du monde riche... la haute société on pourrait dire, l' doivent parler assez bien ou ... mal peut-être. Ça dépend avec qui qu'i' se liennent eux autres avec... /36/
 Vraiment pour dire, pour parler avec un jeune-là c'est rarement ça m'a arrivé. Je pense même ça m'a jamais arrivé. l' doivent s'exprimer plus haut que nous autres. C'est le fait que c'est des gens de la haute-ville; moi je dis qu'i' doivent s'exprimer plus haut que nous autres! [Pourquoi?] l'sont hauts! /37/

Cette façon de parler qu'ils jugent "plus haut", mieux que la leur, est attribuée au fait que ces gens de la haute-ville sont riches et qu'ils doivent nécessairement parler bien. Comme eux savent qu'ils sont pauvres, ils sont sûrs qu'ils parlent mal:

Oui, ça dépend de quel milieu t'es. Corame le gars qui travaille à la télévision faut qu'i'parle tout le temps bien tsé. (...) Comme dans les hauts-là, tsé je veux dire, ceux qui sont riches i'parleront pas comme ceux qui sont pauvres, je voulais dire comme moé tsé; i'parleront pas comme moé. /7/

Si on reprend l'ensemble des interventions qui ont été faites à Saint-Sauveur on voit, que, comme à Sainte-Foy, tous perçoivent et admettent les phénomènes de variations.

Cependant, à Saint-Sauveur, ces phénomènes ont des causes multiples; en plus des facteurs d'ordre géographique, ils expliquent que le sujet de conversation, le statut professionnel d'un locuteur (premier ministre, annonceur à la télévision, professeur), son âge (les jeunes, les vieux), le fait qu'on soit plus ou moins familier avec lui (ses amis, sa gaine, la famille, les étrangers, les autres), le groupe social auquel on appartient sont tous des facteurs pouvant influencer la façon de parler, c'est-à-dire que celle-ci est ajustée en fonction de la situation et de la position sociale de l'interlocuteur. De plus, certains ont relevé des éléments linguistiques précis (toi/toé, moi/moé, le vouvoiement et l'emploi de mots techniques) qui ont permis d'identifier ces phénomènes. L'ensemble des locuteurs a cependant abordé ces changements en termes de niveaux de langue.

Aussi, et c'est ce qui les distingue le plus des locuteurs de Sainte-Foy, ils admettent sans aucune réticence pratiquer la variation et ils ont donné des exemples concrets de ces manifestations.

6. Conclusion sur la variation: Sainte-Foy et Saint-Sauveur

Nous avons postulé au début de ce chapitre qu'étant donné que nos locuteurs n'avaient pas les mêmes habits, des différences allaient se manifester dans les perceptions

de la pratique de la langue et que ces perceptions seraient nécessairement liées à leur appartenance de classe. Mais avant d'en arriver à cette conclusion, essayons de dégager les résultats auxquels nous sommes arrivés.

- Premièrement, tous admettent les phénomènes de variation; ils ont pu constater qu'il existait plusieurs façons de dire, d'exprimer la même chose en français.
- Deuxièmement, pour reconnaître ces phénomènes, les locuteurs de Sainte-Foy et ceux de Saint-Sauveur ont semblé sensibles aux éléments de nature lexicale et dans une moindre mesure à ceux d'ordre phonétique.
- Troisièmement, en ce qui concerne la perception de la pratique de la variation, à Sainte-Foy, trois jeunes filles seulement ont mentionné qu'elles modifiaient parfois leur façon de parler: pour deux d'entre elles ces modifications ne portaient que sur des éléments linguistiques précis (prononciation du "d" et termes anglais) et une troisième a signalé qu'en présence de monde important, on pouvait faire "plus attention à son langage" /10/. A Saint-Sauveur, les phénomènes de variation ne leur apparaissent pas comme étant "exceptionnels" mais bien au contraire comme allant de soi: "Si le monde change de langue? Pour quoi pas?" /36/. De plus, leurs remarques ont porté sur l'ensemble des variations dans les styles de parler à savoir qu'en certaines circonstances on peut parler mieux, mal ou ordinaire.
- Quatrièmement, les locuteurs de Sainte-Foy ont surtout attribué les causes de la variation au facteur géographique; ceux de Saint-Sauveur, en plus de cette cause géographique, ont cerné l'ensemble des composantes pouvant susciter la variation. Ainsi, ces variations peuvent être fonction du sujet abordé, du statut professionnel, de l'âge, du degré de familiarité qu'on a avec le locuteur, de la classe sociale à laquelle on appartient, l'ensemble de ces éléments constituant les composantes propres à une situation sociale donnée. C'est donc en fonction de ces éléments que les locuteurs de Saint-Sauveur admettent ajuster leur façon de parler.

Il convient de signaler que le nombre d'interventions portant sur la variation en tant que telle a été beaucoup plus imposant à Saint-Sauveur qu'à Sainte-Foy. Pourtant, les questions ayant trait à ce sujet étaient les mêmes dans les deux milieux, c'est-à-dire que l'on demandait au locuteur si, selon lui, il y avait différentes façons de parler. A Sainte-Foy, cette question a suscité peu de commentaires et il a même fallu la répéter à plusieurs reprises et la reformuler car les jeunes ne semblaient pas vraiment comprendre ce à quoi nous faisons allusion. Certains ont répondu tout à fait à côté de la question. Par exemple, cette jeune fille:

Ben disons j'en connais un moi il venait de l'Espagne pis il parlait français mais il, tsé, y a des mots qu'il cassait pis il faisait des "r" à des places. /18/

Dans d'autres cas, ils ont simplement dit que "oui" ou que "ça se pouvait". A Saint-Sauveur, tous ont répondu à cette question sans hésitation et nous avons vu, par les interventions qu'ils ont faites, que cette question n'était pas, pour eux, "surprenante".

Ces différences entre les deux quartiers, en ce qui concerne la pratique linguistique, trouvent leur explication dans le rapport que les locuteurs entretiennent à l'égard des valeurs linguistiques. D'une part, les jeunes de Sainte-Foy ont évalué leur façon de parler comme étant "ordinaire" et les filles ont ajouté que cette façon était pareille "à tout le monde". Étant donné qu'ils perçoivent que tous sont comme eux, ils n'imaginent pas qu'il puisse exister des oppositions, voire des contradictions entre eux et les autres. Bien qu'ils constatent l'existence de certains traits dialectaux qui leur sont peu familiers, ces traits ne sont attribuables qu'à la diversité des lieux de provenance des locuteurs. Ils ne perçoivent pas la variation en tant que phénomène social et lorsqu'ils en parlent, cette dernière est

toujours "décontextualisée". Nous ne disons pas qu'ils ne perçoivent pas la variation en tant que telle, car ils ont pu identifier quatre niveaux de langue, mais bien qu'ils ne la perçoivent pas chez un même individu et encore moins chez eux-mêmes. Tout compte fait, ces problèmes de langue ne les concernent pas ou si peu. D'autre part, les locuteurs de Saint-Sauveur ont évalué leur façon de parler comme étant "correcte" par rapport à leur milieu et "mal" lorsqu'ils se réfèrent à l'extérieur (à autrui en général). Effectivement, ils disent qu'avec leurs amis, leur gagne, ils se sentent à l'aise — "ils parlent comme ils veulent" — mais, dès que surviennent d'autres facteurs tels le fait qu'une personne soit peu connue, l'âge et le statut social de l'interlocuteur, etc..., ils se surveillent, font attention à leur langage, c'est-à-dire qu'ils pratiquent la variation.

Ces attitudes nous apparaissent tout à fait cohérentes car dans le cas de Sainte-Foy tout semble aller de soi — le monde est égal — et dans le cas de Saint-Sauveur tout est hiérarchisé — le monde est inégal. Comme nous l'avions souligné au chapitre précédent, ils sont et se sentent différents. Est-ce utile de rappeler les paroles de cette jeune fille qui dit "ceux qui sont riches, i'parleront pas comme ceux qui sont pauvres, je voulais dire comme moé tsé; i'parleront pas comme moé" /7/. Inutile de les leurrer, ils savent qu'ils font partie de la classe sociale des pauvres.

Cependant, ils savent aussi qu'ils peuvent s'adapter aux différentes situations sociales en modifiant leur façon de parler. Par contre, certains manifestent un refus de ce "jeu" social:

J'aurai beau être millionnaire avec des gars anglais, je vais parler en "hostie" pis en "christ". Le gars i' aura beau être riche pis dire: "Écoute mon cher ami"... Ferme la gueule hostie! Je changerai pas ma façon de parler à cause que je suis avec un autre monde! Je vais être porté à moins sacrer mais "toé" pis "moé", j'irai pas dire "toi". /36/

et il ajoute à propos de l'écart qui existe entre les façons de parler de la haute-ville et la basse-ville:

L'ont l'air à être snob... je les ai jamais vus... Si i'disent qu'on parle mal, i'viendront nous le dire dans la face. On va leur montrer qu'on parle peut-être mal mais... on tape bien. (...). I' auront beau se penser n'importe quoi, je suis capable de les égaler quand je voudrai hostie! /36/

Une certaine violence se dégage de ces deux dernières interventions, violence qui se traduit par une révolte et ensuite une résistance face à cette situation. Cette réaction n'est pas inhabituelle car une étude menée par J. Larrue sur la conception de la culture en milieu favorisé et défavorisé démontre que:

...lorsqu'ils [les gens des milieux défavorisés] se représentent la culture, ils projettent en elle leur désir de s'exprimer en société et d'y être considéré comme un égal en même temps que leur désir d'être mieux armé (*ils parlent de la vie en terme de lutte*)¹¹ en toutes circonstances. S'ils se reconnaissent une certaine culture, ils l'ont acquise au contact des réalités quotidiennes plus que d'autres, et moins que d'autres sûrement à l'école et dans les livres. Aussi trouve-t-on un écho de leur cheminement personnel dans leurs définitions de la culture".¹²

Elle ajoute aussi que:

Plus encore qu'une conception de la culture, leurs déclarations expriment leur expérience de non-cultivés. Ils savent ce que signifie, socialement, le fait d'être démuné de culture: la privation de la parole, le sentiment d'infériorité accru par la suffisance de plus cultivés, l'impuissance devant les difficultés de la vie quotidienne.¹³

La culture, comme la langue, est un moyen de promotion sociale et lorsque ces moyens sont acquis, ils ne présentent plus aucun obstacle: à Sainte-Foy, la maîtrise de la langue, de la norme légitime, est socialement perçue comme étant acquise, à Saint-Sauveur, elle est socialement perçue comme étant à acquérir, cette acquisition étant d'autant plus ardue qu'elle ne correspond en rien à leur habitus.

Aussi, nous croyons que si les questions sur la variation ont eu si peu d'emprise à Sainte-Foy c'est que justement elles ne se posent pas: elles sont étrangères à leur expérience de vie, ne font pas partie de leur idéologie:

Ce qui importe dans une idéologie ce n'est pas seulement ce qu'elle dit mais aussi le rapport entre ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas, ce qu'elle refoule, masque, occulte.

Ce qui importe dans la transmission, l'inculcation d'une idéologie, ce n'est pas seulement ce qu'elle amène à dire et à penser, c'est aussi le rapport entre ce qu'elle amène à dire et à penser et ce qu'elle interdit de dire et de penser.¹⁻¹

Que ces questions sur la variation aient été obscures pour les locuteurs de Sainte-Foy ne nous apparaît en rien surprenant, qu'elles aient été si claires pour les locuteurs de Saint-Sauveur non plus: dans un cas, elles ne les concernent pas, dans l'autre, si.

Notes

¹ BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972, p. 181.

² *Ibidem*, p. 185.

³ *Ibidem*, p. 178.

⁴ *Idem*

⁵ *Ibidem*, p. 182.

⁶ ENCREVE, Pierre, "Introduction" in LABOV, W., *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1976, p. 31.

⁷ Intervention faite par Jean-Claude MILNER lors d'une table ronde intitulée "Linguistique et sociologie du langage" dont le compte-rendu a paru dans *Langue Française* no 34, mai 1977, p. 41.

⁸ LABOV, William, *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1976, pp. 282-283.

⁹ JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, 1976, p. 31.

¹⁰ Voir à ce sujet les pages 38 à 40 de cette thèse.

¹¹ Voir italique.

¹² LARRUE, Janine, "Représentations de la culture et conduites culturelles", *Revue Française de Sociologie*, XIII, 1972, p. 184.

¹³ *Idem*

¹⁴ BEAUDELOT, Christian et ESTABLET, Roger, *L'école capitaliste en France*, Paris, Maspéro, Cahiers libres 213-214, 1971, p. 208.

CONCLUSION

Au tout début de cette recherche, nous avons résolu de découvrir quelle était la représentation que des adolescents se donnaient de la langue parlée. L'étude de cet objet, la langue parlée, supposait deux sortes d'approches: premièrement, il fallait avoir recours à la linguistique afin de pouvoir le décrire de façon formelle et deuxièmement, se servir de la sociologie pour le replacer dans son contexte social car nous avons pris comme acquis que la langue est un fait éminemment social. Plus exactement, nous avons travaillé à partir des travaux de la sociolinguistique¹ française et américaine, jugeant que celles-ci étaient complémentaires tant par leurs concepts que par leurs méthodes. La mise en commun de ces deux tendances nous a permis de voir comment des locuteurs naïfs — parce que non avertis, non préoccupés comme tel de problèmes d'ordre linguistique — pouvaient évaluer la langue parlée, c'est-à-dire la langue qu'ils parlent et celle qu'ils entendent.

Une lecture attentive des données recueillies lors des entrevues individuelles nous a révélé l'existence de quatre niveaux de langue que nous avons appelés le parler bien, le parler mal, le parler ordinaire et le parler français affecté, niveaux que les locuteurs ont évoqués à l'aide d'expressions stéréotypées du genre "i'parle familier, vulgaire, populaire", etc... Une fois ces niveaux de langue repérés, nous avons tenté de définir en quoi ils se distinguaient les uns des autres. D'une part, nous avons mis en évidence des variables linguistiques telles les variables phonétiques, articulatoires, prosodiques, lexicales, grammaticales et de contenu faisant référence à *la langue comme outil de communication* et d'autre part, des variables extralinguistiques, c'est-à-dire celles de comportement et de personnes sociales renvoyant à *la langue comme marqueur social*.

En ce qui concerne les variables linguistiques, notre étude a confirmé l'importance des variables phonétiques tout en démontrant à quel point elles sont liées aux variables articulatoires et prosodiques, ces trois groupes de variables formant ce qu'il est coutumier d'appeler l'accent. Ensuite, ce sont les variables lexicales qui sont apparues jouer le plus grand rôle dans l'évaluation de la langue et, en particulier, le sacré qui est un des éléments les plus stéréotypés. Tout comme dans l'étude de S. Laberge et M. Chiasson-Lavoie, les variables grammaticales sont relativement soustraites à la conscience des locuteurs; dans notre corpus, elles n'ont été relevées que par très peu de locuteurs et ont toujours été évoquées lorsque l'on faisait appel à des phénomènes de correction mettant en jeu des rapports d'autorité (parents/enfants, professeurs/étudiants). En dernier lieu, viennent les variables de contenu qui se sont révélées être d'une très grande importance dans l'évaluation de la langue parlée. En effet, lors de la description des niveaux de langue, les locuteurs ont souvent insisté sur le fait que le contenu de la conversation se devait d'être intéressant et cohérent. Aussi, même s'ils ont souligné la présence de telle ou telle variable linguistique dans le langage de quelqu'un, ils ont ajouté que finalement ce qui était important c'était de comprendre, de se comprendre. Ceci nous amène à penser que si le contenu du message suscite l'intérêt et est accessible, les locuteurs en viennent peut-être à oublier, sinon à donner moins d'importance aux aspects de forme dans le langage. Si on se réfère à l'hypothèse émise par A. Martin et al. à savoir que "la langue serait jugée comme un tout"², on peut supposer que l'élément contenu serait une composante de ce tout faisant également ressortir la profonde unicité qui existe entre les aspects de forme et de contenu. De plus, nous croyons que, jusqu'à ce jour, ces variables de contenu n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient en ce sens que dans plusieurs études sur les attitudes on n'en a pas tenu compte alors qu'elles semblent, pour les locuteurs, jouer un rôle considérable dans l'évaluation de la langue parlée.

Les variables extralinguistiques, elles, nous ont permis de saisir le caractère éminemment social de la langue parlée. Ainsi, certains locuteurs, pour décrire ce qu'était le parler bien et le parler mal, se sont servi de l'image de personnes sociales (médecin, avocat, journaliste, etc...) comme si ces personnes, du seul fait de leur position dans la société, étaient naturellement investies d'une telle forme de parler plutôt que d'une autre. Ceci vient illustrer la pertinence du concept de "marché linguistique" qui, au lieu de classer les individus en fonction d'une échelle socio-économique, tient compte de leur taux de participation au marché linguistique. Ce taux de participation au marché linguistique varie selon le type de fonction qu'occupe un individu au sein d'une société: par exemple, l'exigence linguistique ne sera pas la même pour une secrétaire-réceptionniste qui a de nombreux contacts avec le public que pour une technicienne en laboratoire. D'après nos données, les locuteurs semblent très conscients de ces phénomènes; en effet, ils soulignent que la maîtrise de la langue légitime devrait être aussi bien possédée par les médecins, avocats, journalistes, secrétaires, réceptionnistes. Il va sans dire que les personnes occupant ces fonctions ne font pas partie des mêmes strates socio-économiques, mais en ce qui concerne le marché linguistique, elles semblent occuper la même place pour les locuteurs. Il apparaît donc clairement que ce concept correspond à la réalité et qu'il n'est pas une création des chercheurs, car les locuteurs reconnaissent eux-mêmes l'étroite relation qui existe entre une certaine maîtrise de la langue légitime et une fonction sociale donnée. C'est donc dire qu'il serait important de compléter les données concernant le rapport entre la langue légitime et une occupation donnée en allant directement aux usagers d'une langue, ceux-ci étant très au fait de ces phénomènes.

De même, aux images de ces personnes sociales sont liés des comportements qui se traduisent, de façon générale, par la capacité qu'a un individu de se comporter "convenablement" dans un type de situation donnée. Ceci démontre donc que la langue fait intrinsèquement partie du comportement et que, de ce fait, elle a à se plier à des règles qui consistent à savoir quand et de quelle manière doit être dit quelque chose, un manquement à ces règles pouvant entraîner une sanction sociale.

L'ensemble de ces données linguistiques et sociales a permis de distinguer, les uns des autres, les quatre styles de parler. Le parler bien et le parler mal ont été très clairement définis par un système d'opposition de variables donnant lieu à des jugements catégoriques — "moi" c'est bien et "moé" c'est mal. Par contre, l'évidence n'a pas été si grande pour le parler ordinaire qui, justement parce qu'il est ordinaire, n'a pas été caractérisé par des variables précises — sauf celle de contenu — mais plutôt par le fait qu'il doit être dans son ensemble accessible à tous c'est-à-dire "le parler comme tout le monde". Le parler français affecté apparaît comme étant artificiel car relié au phénomène d'hypercorrection; de plus, il est à noter que ce sont les filles de Sainte-Foy qui ont donné le plus d'exemples à ce sujet et que les personnes parlant de cette manière étaient de sexe féminin. Il y a lieu de se demander si le rapport entre sexes ne serait pas de même nature que celui entre classes sociales. Plusieurs études ont dû souligner un certain nombre de différences entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à leur évaluation de la langue parlée. De manière globale, on rapporte que celles-ci sont plus sensibles aux valeurs linguistiques, plus préoccupées d'une production de la norme prestigieuse. Peut-être leur position d'ensemble dans la société, qui en est une d'infériorité, pourrait-elle expliquer une partie de ces différences? Il n'est pas possible, dans cette étude, de résoudre cette question mais il serait temps d'y accorder une attention toute spéciale en tenant compte, comme nous l'avons fait pour les classes sociales, du rapport que les hommes et les femmes entretiennent avec la langue.

Donc la première partie de cette étude nous a permis de confirmer l'existence de stéréotypes linguistiques tels "moé", "toé", "icitte", les sacres, etc... et de faire ressortir l'importance des variables de contenu et de comportement. En effet, aucune étude sur les

attitudes n'avait mentionné, jusqu'à ce jour, que ces variables étaient, pour les locuteurs, des composantes essentielles dans l'évaluation de la langue parlée. C'est parce que nous avons recueilli nos données au moyen de questions directes que nous avons pu mettre ces variables en évidence et de plus, cela prouve que des jeunes sont capables de verbaliser sur la langue et qu'il n'est pas nécessaire d'user de techniques subjectives (comme la technique du *matched-guise*), pour obtenir des informations à ce sujet.

Bien que tous les locuteurs aient relevé les mêmes variables linguistiques et extralinguistiques (à l'exception de la variable "anglicisme" qui a été mentionnée à Sainte-Foy seulement), c'est-à-dire que leurs critères pour l'évaluation de la langue parlée ont été les mêmes, une profonde différence entre les deux groupes est apparue lorsqu'on a fait l'analyse de leur rapport à la langue légitime.

Évaluant leur propre façon de parler, les locuteurs de Sainte-Foy ont jugé qu'elle était "ordinaire" et de plus, les filles ont estimé qu'elles parlaient "comme tout le monde", c'est-à-dire que selon elles, il n'existait pas de différences marquées entre leur façon de s'exprimer et celle de toute la communauté linguistique québécoise en général: "on parle ordinaire mais on parle comme tout le monde"; à Saint-Sauveur, tous les locuteurs ont estimé qu'ils parlaient "mal" mais ce jugement se relativisait dès qu'ils se référaient à leur position sociale: "on parle mal mais on parle comme chez-nous". En ce qui concerne la langue d'école, les locuteurs de Sainte-Foy ont considéré que leurs professeurs parlaient comme eux, exception faite de leurs professeurs de français, tandis que les locuteurs de Saint-Sauveur ont dit que tous leurs professeurs parlaient différemment d'eux et dans plusieurs cas, parlaient mieux qu'eux.

Aussi, avons-nous voulu vérifier si ces différences dans leur rapport à la langue se manifestaient concrètement, c'est-à-dire que nous avons cherché à savoir si la variation, en tant qu'elle est la pratique même de la langue, était un phénomène dont les locuteurs avaient conscience. Bien entendu, tous ont pu identifier quatre styles de parler, ceci confirmant le fait qu'ils perçoivent la variation, mais nous avons voulu savoir à quoi ils attribuaient cette variation et s'ils pensaient eux-mêmes en faire usage. Ici encore sont apparues des différences plus qu'évidentes entre les deux groupes. Tout d'abord, les locuteurs de Sainte-Foy ont attribué les causes de la variation à des facteurs d'ordre géographique. Il en a été de même pour les locuteurs de Saint-Sauveur qui n'en ont toutefois pas fait la principale cause. Ils ont ajouté que la variation pouvait être fonction du sujet abordé, du statut professionnel, de l'âge, du degré de familiarité qu'on a avec le locuteur. Toutes ces causes avaient déjà été mises en lumière par des chercheurs, mais ce qu'il est important de noter, c'est que les locuteurs de Saint-Sauveur les connaissent et en parlent. Ensuite, concernant la pratique effective de la variation, seulement trois filles de Sainte-Foy ont mentionné qu'elles modifiaient parfois leur façon de parler tandis qu'à Saint-Sauveur, tous ont unanimement reconnu pratiquer la variation, ce phénomène ne leur apparaissant pas comme étant exceptionnel mais, bien au contraire, comme allant de soi. Ces quelques lignes résument les principaux résultats auxquels nous sommes arrivés mais il s'agit maintenant de pouvoir les replacer dans leur perspective.

Tout au début de cette thèse, nous avons mentionné que les approches de la sociolinguistique française et américaine s'avéraient être des plus complémentaires. Voici comment. Il nous a été permis de constater, à la suite du chapitre II, que tous les locuteurs, de quelque groupe social qu'ils soient, partageaient les mêmes valeurs quant à la langue, c'est-à-dire que conformément à la définition de Labov, ils faisaient tous partie de la même linguistique. Ce concept est extrêmement utile parce qu'il permet au chercheur de délimiter les zones communes en ce qui concerne le partage des valeurs face à la langue, mais, poursuivant notre analyse, nous avons constaté des différences entre les groupes de Sainte-Foy et de Saint-Sauveur dans leur rapport à la langue légitime et dans leur conception de la pratique. Le concept de communauté linguistique n'arrive pas à expliquer ces

différences car, outre le fait qu'il permet de constater une homogénéité des valeurs, il ne peut rendre compte des rapports de force qui sont en jeu. Ce concept étant statique, il achoppe à ce niveau. C'est à ce moment que nous avons eu recours à la notion d'habitus qui est cet ensemble de "schèmes de perception, de conception et d'action propre à tous les membres d'un même groupe ou d'une même classe sociale"³. Etant donné que nos locuteurs n'ont pas tous les mêmes conditions matérielles d'existence, ils ne peuvent en aucun cas avoir le même habitus, et c'est cet habitus qui, à notre avis, peut expliquer les différences dans leur rapport et dans leur pratique. Parce que l'école est une institution bourgeoise, elle diffuse des valeurs sur la langue que tous, sans distinction de classe, intègrent et reproduisent dans le discours. C'est ce que nous permet de constater le concept de communauté linguistique. Aussi, ces valeurs sont-elles en tout point conformes à l'habitus des locuteurs de Sainte-Foy, c'est-à-dire qu'il n'y a ni contradiction, ni opposition entre ce qui est véhiculé à l'école et dans leur milieu tandis qu'à Saint-Sauveur les valeurs transmises à l'école et dans leur milieu entrent en contradiction, d'où ces différences dans leur rapport à la langue. Concernant la perception de la pratique de la variation, les locuteurs de Sainte-Foy, ayant jugé que leur façon de parler était "ordinaire", n'imaginent pas qu'ils aient à la modifier sérieusement. A Saint-Sauveur, ayant évalué leur façon de parler comme étant "correct" par rapport à leur milieu et "mal" lorsqu'ils se référaient à autrui, ils se surveillent, font attention à leur langage dans des situations formelles, d'où ces différences dans la perception de la pratique de la langue.

En résumé, on peut dire que ce qui distingue essentiellement ces locuteurs, c'est qu'à Sainte-Foy, la maîtrise de la langue, de la norme légitime, est socialement perçue comme étant acquise et à Saint-Sauveur, elle est perçue comme étant à acquérir, cette acquisition étant d'autant plus "artificielle" qu'elle ne correspond en rien à leur habitus. C'est pourquoi il conviendrait mieux de définir le concept de communauté linguistique comme étant:

Un groupe de locuteurs qui partagent les mêmes valeurs quant à la langue mais qui n'entretiennent pas le même rapport à ces valeurs.

Cette définition aurait ainsi l'avantage de rendre compte de la dynamique des rapports de force.

Il va sans dire que sans le concept d'habitus, il ne nous aurait pas été possible d'expliquer les contradictions entre valeurs véhiculées et pratique. De plus, la mise à jour d'une conscience de classe spontanée chez les locuteurs de Saint-Sauveur a permis de faire mieux ressortir le pourquoi de ces contradictions. En restant au premier niveau de l'analyse, soit celui de la description des données, élaboré à l'aide de concepts américains, cette recherche n'aurait pu que confirmer certains résultats de Labov et de d'autres chercheurs qui travaillent dans la même lignée, mais grâce à des concepts tels ceux "d'habitus" et de "conscience de classe spontanée", il nous a été possible de réinterpréter les résultats dans une problématique plus globale d'une théorie des rapports sociaux.

Notes

¹Ou linguistique sociale, ou ethnolinguistique, etc... Au sujet des ambiguïtés de cette terminologie, voir la page 2 de cette thèse.

²MARTIN, A., HAMERS, J. et GODIN, J., *L'évaluation de la compétence linguistique et du vocabulaire actif des étudiants de la première session au niveau collégial*, (Rapport de recherche), Editeur officiel du Québec, août 1978, p. 66.

³BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972, p. 188.

Bibliographie

- ABOU, Sélim, "Les conditions d'une culture nationale à partir du bilinguisme", Savard, J.G. et Vigneault, R., édits., *Les états multilingues, problèmes et solutions*, Québec, C.I.R.B.-P.U.L., 1975, pp. 473 à 497.
- ALTHUSSER, Louis, "Idéologie et appareils idéologiques d'Etat", *La Pensée*, no 151, 1970, pp. 3 à 38.
- ANDERSON, Nels, "Some comparisons of Bilingual communities", BRILL, C.J., *Studies in Multilingualism*, Netherlands, Editions Leiden, 1969, pp. 98 à 121.
- ANISFELD, E. et LAMBERT W.E., "Evaluational reactions of bilingual and monolingual children to spoken languages", *Journal of Abnormal and Social Psychology*, no 69, 1964, pp. 89 à 97.
- Association canadienne des éducateurs de langue française, *La langue parlée*, Québec, Editions de l'A.C.E.L.F., 1958, 189 pages.
- Association québécoise des professeurs de français, *Le livre noir: de l'impossibilité (presque totale) d'enseigner le français au Québec*, Montréal, Editions du Jour, 1970, 109 pages.
- BALLY, Charles, *Le langage et la vie*, Genève, Droz, 1952, 164 pages.
- BARDIN, Desdémone, *Diphthongues et luttes de classes*, Montréal, Editions Québécoises, 1974, 63 pages.
- BEAUDELOT, Christian et ESTABLET, Roger, *L'école capitaliste en France*, Paris, Editions Maspéro, Cahiers libres 213-214, 1971, 340 pages.
- BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974, 286 pages.
- BEREITER, C., ENGELMANN, S., OSBORN, J. et REIDFORD, P.A., *Pre-School Education Today*, F.M. Hechinger, édit., Doubleday, New York, 1966, pp. 105 à 135.
- BERNARDO, Dominic et RIEU, Bernard, "Conflit linguistique et revendications culturelles en Catalogne-Nord", *Les Temps Modernes*, nos 324-325-326, 1973, pp. 302 à 332.
- BERNSTEIN, Basil, *Langage et classes sociales*, Paris, Editions de Minuit, 1975, 347 pages.
- BISSERET, Noëlle, "Langage et identité de classe: les classes sociales "se" parlent", *L'année sociologique*, vol. 25, 1974, pp. 237 à 264.
- BLOOMFIELD, Léonard, *Language*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1966, 564 pages.
- BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de 3 études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972, 269 pages.
- "Avenir et causalité de la pratique", *Revue française de sociologie*, 15, 1, 1974, pp. 3 à 12.
- "La Censure", *Information sur les sciences sociales*, XVI, 3-4, 1977, pp. 385 à 388.
- "L'économie des échanges linguistiques", *Langue Française*, no 34, 1977, pp. 17 à 34.
- BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude, *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit, 1964, 189 pages.
- BOURDIEU, Pierre et BOLTANSKI, Luc, "Le Fétichisme de la langue", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, no 4, 1975, pp. 2 à 32.
- BOURDIEU, Pierre et al., "Linguistique et sociologie du langage", *Langue Française*, no 34, 1977, pp. 35 à 51.

- BOURASSA, Jean, *Histoire de vie d'un ouvrier de l'unionnisme*, Québec, Institut Supérieur des sciences humaines, 1976, 95 pages.
- BOUTHILLIER, Guy et MEYNAUD, Jean, *Le choc des langues au Québec. 1760-1970*, Montréal, P.U.L., 1972, 768 pages.
- BOVET, Ludmilla, "Le vocabulaire du dévouement au Québec ou Petite enquête sur les sacrés et les jurons", *Travaux du département de langues et linguistique de l'Université Laval*, Québec, no 3, 1977, pp. 27 à 43.
- BRANCA, Sonia, "Contribution à une critique des recherches sociolinguistiques". *Langage et Société*, 1977, pp. 29 à 51.
- BRAZEAU, Jacques, "Les incidences psycho-sociologique de la langue de travail sur l'individu", *Revue du département de relations industrielles de l'Université Laval*, 1971, pp. 13 à 44.
- "L'usage des langues dans les activités de travail", Savard, J.G., Vigneault, R., édits., *Les états multilingues: problèmes et solutions*, Québec, C.I.R.B.-P.U.L., 1975, pp. 303 à 315.
- BROWN, B.L., *The social psychology of variations in French Canadian speech styles*, Thèse de doctorat, Université McGill, 1969.
- BROWN, Roger Langham, *Wilhem Von Humboldt's conception of Linguistic relativity*, Paris — The Hague, Mouton, Collection Janua Linguarum, 1967, 132 pages.
- BRUN, A., *Parlers régionaux: France dialectale et unité française*, Paris-Toulouse, Didier, 1946.
- BRUNEAU, Charles, *Petite histoire de la langue française; de la révolution à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1970, tome II, 410 pages.
- BUREAU, Conrad, *Syntaxe fonctionnelle du français*, Québec, P.U.L., 1978, 246 pages.
- CALLOUD, Jean, "L'analyse structurale du récit; quelques éléments d'une méthode", *Foi et Vie*, no 13, 1974, pp. 28 à 65.
- CANTO-KLEIN, Marianne et RAMOGNINO, Nicole, "Les faits sociaux sont pourvus de sens. Réflexions sur l'analyse de contenu", *Connexions*, no 11, 1974, pp. 65 à 91.
- CARRIER, Roch, *La guerre, Yes sir!*, Montréal, Editions du Jour, 1968, 164 pages.
- CEDERGREN, H. et SANKOFF, D., "Variable rules: performance as a statistical reflection of competence", *Language*, vol. 50, no 2, pp. 333 à 351.
- CHAMBERLAND, Claire, *La situation pédagogique à l'intérieur des cours obligatoires de français au niveau collégial*, Thèse de maîtrise, Département de sociologie, Université Laval, 1977, 252 pages.
- CHANTEFORT, Pierre, *Disglossie au Québec: Limites et tendances actuelles*, Québec, C.I.R.B.-P.U.L., 1970, 24 pages.
- CHAREST, Gilles, *Le livre des sacres et des blasphèmes québécois*, Montréal, Editions l'Aurore, 1974, 123 pages.
- CHOMSKY, Noam, *La linguistique cartésienne suivi de La nature formelle du langage*, Paris, Seuil, 1969, 183 pages.
- COHEN, Marcel, *Matériaux pour une sociologie du langage*, Paris, Petite collection Maspéro, 1971, tome I, 179 pages, tome II, 169 pages.
- COMEAU, Judith, "Les acquisitions syntaxiques de sujets de 10 ans et 16 ans de milieux socio-économiques favorisés et défavorisés", *Communication présentée au Ve congrès international de linguistique appliquée*, Montréal, août 1978, 18 pages (non publié).
- CORBELL, Jean-Claude, *L'aménagement linguistique du Québec*, Régie de la langue française: études, recherches et documentation no 7, Editeur officiel du Québec, 1975, 57 pages.
- "Origine historique de la situation linguistique au Québec", *Langue Française*, no 31, 1976, pp. 6 à 19.

- DANNEQUIN, C., ENGELSON-HARDY, M. et VIDAL-PLATONÉ, T., "Les enfants du prolétariat, des "handicapés linguistiques", *Politique aujourd'hui*, août-sept. 1974, pp. 89 à 126.
- DARBELNET, Jean, *Le bilinguisme et les anglicismes: l'anglicisation de la langue française au Québec, ses causes et les remèdes possibles*, Etude faite pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1965, 93 pages.
- DE CERTEAU, Michel, JULIA, Dominique et REVEL, Jacques, *Une politique de la langue: la révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, 1975, 317 pages.
- DELAVEAU, A., HUOT, H. et KERLEROUX, F., "Questions sur le changement linguistique", *Langue Française*, no 15, 1972, pp. 29 à 46.
- DELUDE-CLIFT, Camille et CHAMPOUX, Edouard, "Le conflit des générations", *Recherches sociographiques*, vol. XIV, no 2, 1973, pp. 157 à 202.
- DESBIENS, Jean-Paul, *Les insolences du Frère Untel*, Montréal, Editions de l'homme, 1960, 158 pages.
- DESHAIRES-LAFONTAINE, Denise, *A socio-phonetic study of a Quebec French community: Trois-Rivières*, Thèse de doctorat, Université de Londres, 1974, 390 pages.
- DESIRAT, Claude et HORDE, Tristan, *La langue française au XX^e siècle*, Paris, Bordas, Collection Etudes, 1976, 253 pages.
- DEUTSCH, Karl, W., "The trend of European nationalism; the language aspect", Fishman, J.A., édit., *Reading in the sociology of language*, Paris, Mouton, 1973, pp. 599 à 606.
- DION, Léon, "Le français, langue d'adoption au Québec", *Revue du département de relations industrielles de l'Université Laval*, 1971, pp. 45 à 74.
- DI SCIULLO, A.M., VAN AMERINGEN, A., CEDERGREN, H. et PUPIER, P., "Etude de l'interaction verbale chez des Montréalais d'origine italienne", *Cahier de Linguistique*, no 6, Montréal, P.U.Q., 1976, pp. 127 à 153.
- DORION, Henri, "Races, nations, peuples... Une terminologie à préciser", *Cahiers de Géographie du Québec*, no 18, 1965, pp. 243-251.
- DUBOIS, Jean, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 1962, 460 pages.
- "Énoncé et énonciation", *Langages*, no 13, 1969, pp. 100 à 110.
- DUBOIS, Jean et al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, 516 pages.
- DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, 453 pages.
- DURKHEIM, Emile, "Représentations individuelles et représentations collectives", *Revue de métaphysique et de morale*, no 6, 1898, pp. 274 à 302 repris dans DURKHEIM, E., *Sociologie et Philosophie*, Paris, P.U.F., 1967, pp. 1 à 38.
- DURKHEIM, Emile, et MAUSS, Marcel, "De quelques formes primitives de classification; contributions à l'étude des représentations collectives", *Année Sociologique*, no 6, 1901-1902, pp. 1 à 72.
- ENCREVE, Pierre, "Linguistique et sociolinguistique", *Langue Française*, no 34, 1977, pp. 3 à 16.
- ERVIN-TRIPP, Suzan M., "An analysis of the interaction of language, topic and listener", *American anthropologist*, vol. 66, 6, 1964, pp. 86 à 102.
- "Sociolinguistics", Fishman, J.A., édit., *Advances in the Sociology of Language*, The Hague, Mouton, 1971, pp. 15 à 92.
- FERGUSON, C.A. et GUMPERZ, J.J., *Linguistic Diversity in South Asia*, Publications du Research Center in Anthropology Folklore and Linguistics, no 13, Bloomington, Indiana University Press, 1960.
- FISHMAN, Joshua A., "The historical and social contexts of an inquiry into language maintenance efforts", FISHMAN, J.A., *Language loyalty in the United States*, Paris-The Hague, Mouton, 1966, 478 pages.

- *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, Coll. Langue et Culture, 1971, 160 pages.
- FRANCOIS, Denise, "Sur la variété des usages linguistiques chez les adultes: relations entre langage et classes sociales", *La Pensée*, no 190, 1976, pp. 63 à 73.
- FRANCOIS, Frédéric, "Classe sociale et langue de l'enfant", *La Pensée*, no 190, 1976, pp. 74 à 92.
- GADET, Françoise, "Recherches récentes sur les variations sociales de la langue", *Langue Française*, no 9, 1971, pp. 74 à 81.
- GAGNON, Claude-Marie, *Bibliographie critique du joual 1970-1975*, Québec, Institut Supérieur des Sciences Humaines, Collection Instruments de travail, 1976, 117 pages.
- GAGNON, Marc, *Attitude linguistique des adolescents francophones au Canada*, Québec, C.I.R.B., B-49, 1974, 120 pages.
- GAUCHAT, L., "L'unité phonétique dans le patois d'une commune", *Aus Romanischen Sprachen und Literaturen: Festschrift Heinrich Morf*, Halle, Max Niemeyer, 1905, pp. 175 à 232.
- GAUVIN, Lise, "Problématique de la langue d'écriture au Québec de 1960 à 1975", *Langue Française*, no 31, 1976, pp. 74 à 90.
- GENDRON, Jean-Denis, *La situation du français comme langue d'usage au Québec*, Québec, C.I.R.B., B-47, 1974, 29 pages.
- GENOUVRIER, Emile, "Quelle langue parler à l'école: propos sur la norme du français", *Langue Française*, no 13, 1972, pp. 34 à 51.
- GILES, H., BOURHIS, R. et DAVIES, A., "Prestige speech styles: the imposed norm and inherent value hypothesis", *Paper presented to the IXth International Congress of Anthropological and Ethnological Sciences*, Chicago, août 1973, 10 pages.
- GODIN, Cérald, "Le joual et nous", *Parti-Pris*, vol. 2, no 5, 1965, pp. 18 et 19.
- GRANAI, Georges, "Problèmes de la sociologie du langage", in Gurvitch, G., *Traité de sociologie*, Paris, P.U.F., 1960, pp. 255 à 277.
- GREIMAS, J.J., *De la signification*, Paris, Seuil, 1970, 313 pages.
- GUIRAUD, Pierre, *La sémiologie*, Paris, P.U.F., Collection "Que sais-je?", 1973, 122 pages.
- *La syntaxe du français*, Paris, P.U.F., Collection "Que sais-je?", 1974, 126 pages.
- GUMPERZ, J.J., "The relation of linguistic to social categories", Gumperz, J.J. édit., *Language and social groups*, Stanford University Press, 1971, pp. 220 à 227.
- GUMPERZ, J.J. et HUMES, D., édits., *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart et Winston, 1972, 598 pages.
- HARRIS, Z.S., "Discourse analysis", *Language*, vol. 28, no 4, 1952, pp. 1 à 30, traduit par F. Dubois-Charlier, *Langage*, no 13, 1969, pp. 8 à 45.
- HAUDRICOURT, A.G. et GRANAI, G., "Linguistiques et sociologie", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, juil.-déc. 1955, pp. 114 à 129.
- HELGORSKY, F., "La sociolinguistique aux Etats-Unis et en France", *Le Français Moderne*, no 4, 1973, pp. 387 à 404.
- HENRY, Paul et MOSCOVICI, Serge, "Problèmes de l'analyse de contenu", *Langages*, no 11, 1968, pp. 36 à 60.
- HERZLICH, Claudine, "La représentation sociale", Moscovici, S., édit., *La psychologie sociale*, Paris, Larousse, 1972, tome I, pp. 303 à 323.
- HOGGART, Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Editions de Minuit, 1970, 420 pages.
- HOIJER, Harry, "The Sapir-Whorf hypothesis", Hoijer, H., édit., *Language and culture*, The University of Chicago Press, 1954, pp. 93 à 105.
- HOLEC, Henri, "Prolégomènes à la description de la structure des échanges communicatifs directs", *Communication présentée au V^e congrès de linguistique appliquée*, Montréal, août 1978, 8 pages.

- HYMES, D., "Speech and Language: On the origins and foundations of inequality among speakers", *Daedalus*, no 3, 1973, pp. 59 à 85.
- JACOB, André, *Genèse de la pensée linguistique*, Paris, Armand Colin, 1973, 333 pages.
- JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit, Collection Point, 1963, 255 pages.
- "A la recherche de l'essence du langage", *Diogène*, no 51, 1965, pp. 25 à 38.
- "The beginning of national self-determination in Europe", Fishman, J.A., édit., *Readings in the sociology of language*, Paris, Mouton, 1973, pp. 585 à 606.
- JOHNSTONE, John C., *Le Canada vu par les jeunes de 13 à 20 ans*, Etude de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, 153 pages.
- JOY, Richard J., *Language in conflict*, Canada, publié par l'auteur, 1967, 145 pages.
- KLINEBERG, Otto, "The study of multinational societies", Mackey, W.F. et Verdoodt, A., édits., *Papers of the Ljubljana Seminar*, U.S.A., Newbury House Publishers Inc., 1975, 388 pages.
- KLOSS, Heinz, *Les droits linguistiques des Franco-Américains aux Etats-Unis*, Québec, C.I.R.B.-P.U.L., 1970, 80 pages.
- LABERGE, Suzanne, *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*, Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 1977.
- LABERGE, Suzanne et CHIASSON-LAVOIE, Michelle, "Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience des variables linguistiques", Darnell, Regna, édit., *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton-Canada, 1971, pp. 89 à 126.
- LABOV, William, "L'étude de l'anglais non-standard", *Langue française*, no 22, 1971, pp. 79 à 106.
- *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, Collection Sens Commun, 1976, 159 pages.
- "La langue des paumés", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, nos 17-18, 1977, pp. 113 à 129.
- *Le parler ordinaire: la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, Paris, Éditions de Minuit, Collection Sens Commun, 1978, tome I, 351 pages, tome II, 174 pages.
- LACHANCE, André, "Une étude de mentalité: les injures verbales au Canada au XVIII^e siècle (1712-1748)", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, no 2, 1977, pp. 229 à 238.
- LAMBERT, W.E., "Que sont-ils ces canadiens? Une analyse psycho-sociale", *The Canadian Psychologist*, vol. 11, no 4, 1970, pp. 334 à 365.
- *Language, psychology and culture*, California, Stanford University Press, 1972, 362 pages.
- LAMBERT, W.E., HODGSON, R.C., GARDNER, R.C. et FILLENBAUM, S., "Evaluational reactions to spoken languages", *Journal of Abnormal and Social Psychology*, no 60, 1960, pp. 44 à 51.
- LAMBERT, W.E., FRANKELL, H. et TUCKER, G.R., "Judging personality through speech: a French-Canadian example", *Journal of Communication*, no 16, 1966, pp. 305 à 321.
- LANGLOIS, Simon, *Représentation sociale d'un domaine scientifique*, Thèse de maîtrise, Département de sociologie, Université Laval, 1975,
- LARRUE, Janine, "Représentations de la culture et conduites culturelles", *Revue Française de Sociologie*, XIII, 1972, pp. 170 à 192.
- LEFEBVRE, Claire, "Linguistic survey of Cuzco Quechua Sampling procedures and date collection", *Anthropological Linguistics*, vol. 18, no 7, 1976, pp. 328 à 339.

- LEFEBVRE, Gilles R., "L'étude de la culture: la linguistique", *Recherches sociographiques*, vol. III, nos 1-2, 1962, pp. 233 à 249.
- LEON, Pierre, "Attitudes et comportements linguistiques, problèmes d'acculturation et d'identité", *Etudes de linguistique appliquée*, 15, 1974, pp. 87 à 102 et *Cahiers de linguistique no 6*, Montréal, P.U.Q., 1976, pp. 199 à 221.
- LINTON, Ralph, *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, Dunod-Bordas, Collection Sciences de l'éducation, 1977, 138 pages.
- MACKEY, W.-F., *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 1974, 526 pages.
- *L'écologie éducationnelle du bilinguisme*, Québec, C.I.R.B., B-16, 1974, 96 pages.
- "Géolinguistique et scolarisation bilingue", *Etudes de linguistique appliquée*, no 15, 1974, pp. 10 à 33.
- "Langue, dialecte et diglossie littéraire", Giordan, H. et Richard, A., édits., *Disglossie et littérature*, Bordeaux-Falence, Publications de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, no 8, 1976, pp. 9 à 50 et aussi paru à Québec, C.I.R.B., B-54, 1975, 29 pages.
- "Puissance, attraction et pression des langues en contact: modèles et indices", Savard, J.G., Vigneault, R., édits., *Les états multilingues: problèmes et solutions*, Québec, C.I.R.B.-P.U.L., 1975, 591 pages.
- MALDIDIER, Denise, "Lecture des discours de De Gaulle par six quotidiens parisiens: 13 mai 1958", *Langue Française*, no 9, 1971, pp. 34 à 46.
- MALDIDIER, D., NORMAND, C. et ROBIN, R., "Discours et idéologies: quelques bases pour une recherche", *Langue Française*, no 15, 1972, pp. 116 à 142.
- MARCEL, Jean, *Le joual de Troie*, Montréal, Editions du Jour, 1973, 266 pages.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, "Problèmes de sociolinguistique: le Congrès de Tours", *La Pensée*, no 153, 1970, pp. 68 à 80.
- "Linguistique et groupes sociaux: quelques remarques", *Langue Française*, no 9, 1971, pp. 119 à 128.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste et GARDIN, Bernard, *Introduction à la sociolinguistique: la linguistique sociale*, Paris, Editions Larousse Université, Collection Langue et Langage, 1974, 263 pages.
- MARTIN, A., HAMERS, J. et GODIN, J., *L'évaluation de la compétence linguistique et du vocabulaire actif des étudiants de première session au niveau collégial*, (rapport de recherche), Editeur officiel du Québec, août 1978, 201 pages.
- MATORE, G., *La méthode en lexicologie*, Paris, Didier, 1953, 126 pages.
- MEAR-CRINE, Annie et LECLERC, Thérèse, "Attitudes des adolescents canadiens-français vis-à-vis du franco-québécois et du français académique", *Cahier de linguistique*, no 6, P.U.Q., 1976, pp. 155 à 170.
- MEILLET, Antoine, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1926, 350 pages.
- MILLER, Robert L., *The linguistic relativity principle and Humboldtian Ethnolinguistics*, The Hague-Paris, Mouton, Collection Janua Linguarum, 1968, 127 pages.
- MOLINO, Jean, "Structures et littérature", *Archives Européennes de Sociologie*, XIV, 1973, pp. 106 à 125.
- MOSCOVICI, Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, P.U.F., 1961, 650 pages.
- MOUNIN, Georges, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1971, 186 pages.
- *Histoire de la linguistique*, Paris, P.U.F., Collection S.U.P., 1974, 230 pages.
- MUELLER, C., *Recent Sociology no 2*, *Patterns of Communicative Behavior*, H.P. Dritzell, édité., MacMillan, New York, 1974, pp. 101 à 113.
- PANOFSKY, E., *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, Editions de Minuit, Collection Sens Commun, 1974, 120 pages.

- PECHEUX, Michel, *Analyses autonymiques des discours*, Paris-Duroni, Collection Science du comportement, 1969, 139 pages.
- PECHEUX, M. et WESSLIUS, J. "A propos du mouvement étudiant et des classes de la classe ouvrière: l'organisation étudiante en 1968", Robin, Régine, éd., *Histoire et linguistique*, Paris-Duroni, Colin, 1973, pp. 245-250.
- PENN, Julia M., *Linguistic variability versus Innate Ideas: The origins of the Innateness Hypothesis in modern thought*, Paris-The Hague, Mouton, *Colloquia Linguarum*, 1972, 217 pages.
- PICHIETTE, J.-P., *Les jeunes du grand français: étude de l'histoire de la langue et de la littérature orale*, *Revue de linguistique*, Thèse de maîtrise, Université Laval, 1971, 171 pages.
- POIRIER, Pascal, *Le parler québécois: ses origines*, Québec, Éditions Érudition, Érudition Missionnaire, 1928, 100 pages.
- PRESTON, M.S., *Evaluation des relations de l'anglais, français-québécois et français-français*, Thèse de maîtrise, Université McGill, 1963.
- PROPP, Vladimir, *Morphologie du français*, Paris, Gallimard, 1971, 211 pages.
- PROVOST-CHAUVEAU, Geneviève, "Problèmes théoriques de la recherche en analyse du discours", *Linguistique*, no. 27, 1971, pp. 6 à 27.
- Recommandation du Comité sénatorial de logement, *Caractéristiques de la population et du logement*, Ottawa, Éditions de la Chambre de Commerce, 1971, 100 pages.
- RIEDELLE, Marc, *Le français québécois*, Québec, C. Desjardins, 1971, 217 pages.
- ROCHON, Marcel, "Comportement linguistique et conscience de classe", *Revue sociolinguistique*, vol. VI, no. 1, 1973, pp. 21 à 32.
- ROCHON, Guy, "Le français québécois", *Revue de linguistique québécoise*, Montréal, Éditions Érudition, 1971, p. 59.
- ROCHON, Guy, Régine, *Histoire de la langue française*, Paris, Grand Collège, 1973, 177 pages.
- ROBINSON, R.H., *Brève histoire de la linguistique*, Paris, Seuil, 1976, 257 pages.
- SAINT-JACQUES, Bernard, "Le français québécois sera français ou ne sera pas", *Revue de linguistique québécoise*, no. 1, 1974, pp. 97 à 111.
- SAINT-JACQUES-FARCIER, Geneviève, "Le Québec et la recherche de son identité", *Revue de linguistique québécoise*, no. 15, 1974, pp. 87 à 106.
- SAINT-JEFF, D., SAINT-JACQUES, F. et LABERGE, S., "Méthode d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale", traduction de "Sample surveys methods and computer assisted analysis in the study of grammatical variation", Darneville, Québec, *Canadian languages in their social context*, Edmonton, Canada, 1973, pp. 7-67.
- SANKOFF, D. et LESSARD, R., "Vocabulary Richness: A Sociolinguistic analysis", Centre de recherches mathématiques, Université de Montréal, 1975, 7 pages.
- SANKOFF, D. et LABERGE, S., "The Linguistic Market and the Statistical Explanation of Variability", D. Sankoff, éd., *Linguistic Variation: Models and Methods*, New York, Academic Press, 1978, pp. 239 à 250.
- SANKOFF, G., "Language use in multilingual societies: some alternative approaches", Pride, J.B. et Holmes, J. éd., *Sociolinguistics*, Baltimore, Penguin, 1972, pp. 33 à 51.
- SANKOFF, G., "A quantitative paradigm for the study of communicative competence", Bauman, R. et Sherzer, J., éd., *Corporation in the ethnography of speaking*, Cambridge University Press, 1971, pp. 38 à 49.
- SANKOFF, G., SARRASIN, R. et CEDERGREN, F., "Quelques considérations sur la distribution sociolinguistique de la variable 'genre' dans le français de Montréal", *Communication présentée au 39^e congrès de la C.F.A.S.*, Sherbrooke, octobre 1971, 11 pages.

- SANKOFF, G. et CEDERBERG, N. H. "Les contrastes linguistiques et sociales de l'élimination (1) chez les Montréalais", *Actes du XIII^e congrès international de linguistique et philologie romane*, Québec, P.U.L., 1976, tome III, pp. 1101-1117.
- SANKOFF, G. et THIBAUT, F. "L'alternance entre les auxiliaires "avoir et être" en français parlé à Montréal", *Langue Française*, no 34, 1977, pp. 81 à 108.
- SAPIR, Edward. "L'influence des modèles inconscients sur le comportement social", *Anthropologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1967, 180 pages.
- SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, 510 pages.
- SCHAFF, Adrien. "Langage et réalité", *Diogenes*, no 51, 1965, pp. 157 à 175.
- SEARLE, John R. "Chomsky's contribution to linguistics", *La Recherche*, no 32, 1973, pp. 201 à 211.
- SHUY, R.W. et BERAM, W.L. et al. *W.F.A. Study of social dialects in Detroit*, Rapport final, trois vols. Office of Education, Washington, D.C., 1967.
- SLAKTA, D. "La question thématique lexicosémantique: pour une analyse d'un texte politique", *Langages*, no 20, 1971, pp. 27 à 34.
- SOMMERFELD, René. "Structures linguistiques et structures des groupes sociaux", *Diogenes*, no 51, 1965, pp. 191 à 196.
- STALINE, Joseph. *Le marxisme et les problèmes de linguistique*, Pékin, Éditions en langues étrangères, 1974, 100 pages.
- SUMPF, J. "Linguistique et sociologie", *Langages*, no 11, 1968, pp. 107 à 113.
- SUMPF, J. et DUBOIS, Jean. "Les problèmes de la sémantique de secteurs", *Langages*, no 13, 1969, pp. 3 à 7.
- THIBAUT, Johanne. *Les intensificateurs en français montréalais*. Thèse de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 1977.
- THORNE, B. et FENLON, N. édits. *Language and Society*. Newbury House Publishers Inc., Rowley, Mass., 1977, 311 pages.
- TTTONE, Renzo. *Le français parlé*. Bruxelles, Éditions Charles de Coster, 1972, 479 pages.
- TREMBLAY, Michel. *Les nouvelles scènes*. Montréal: Éditions Helt, Renaud et Winston, Théâtre vivant, 1976, 71 pages.
- TURMEL, André. *Les universités québécoises et leur avenir: un essai d'analyse*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Provence, 1977.
- ULLMANN, Stephen. *Précis de sémantique française*. Berne, Édition A Francke S.A., 1975, 352 pages.
- VAN OVERBEKE, M. *Introduction au problème de bilinguisme*. Bruxelles-Berlin, Éditions Labor-Fernand Nathan, 1972, 214 pages.
- VINCENT, Diane. *La communication d'information verbale*. Thèse de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, 1977.
- WAGNER, R.L. et PINCHON, G. *Le vocabulaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette, 1962, 640 pages.
- WEIL, Dominique. "Langage public et privé et dans la famille", *Langue Française*, no 13, 1972, pp. 71 à 94.
- WEINREICH, Uriel. *Language in contact*. Paris — The Hague, Mouton, 1974, 350 pages.
- WHORF, Benjamin Lee. *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël, 1969, 200 pages.

Numéros spéciaux de revues

- Revue *Cahier de linguistique*, "Le Français de la région de Montréal", no 4, 1974.
 Revue *Cahier de linguistique*, "La sociolinguistique au Québec", no 6, 1976.
 Revue *Change*, "Souverain Québec", Cahiers trimestriels, 1977.
 Revue *Communication*, "Le sociologique et le linguistique", no 20, 1973.
 Revue *Communication*, "Idéologies, discours, pouvoirs", no 28, 1978.
 Revue *Diogène*, "Problèmes du langage", no 51, 1965.
 Revue *du département de relations industrielles de l'Université Laval*, "Le français, langue de travail", 1971.
 Revue *Etudes de linguistique appliquée*, "Multilinguisme et multiculturalisme en Amérique du Nord", no 15, 1974.
 Revue *Langue Française*, "Linguistique et société", no 9, 1971.
 Revue *Langue Française*, "Le français au Québec", no 31, 1976.
 Revue *Langue Française*, "Linguistique et sociolinguistique", no 34, 1977.
 Revue *La Pensée*, "Classes sociales, langage, éducation", no 190, 1976.
 Revue *Recherches sociographiques*, "Les classes sociales au Canada-français", vol. VI, no 1, 1965.
 Revue *Sociologie et Société*, "Sémiologie et idéologie", vol. 5, no 2, 1973.

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE SUR LA LANGUE*

1. Est-ce qu'il y a des expressions qui sont particulières à ton groupe? Des mots, des expressions, des surnoms, etc...
Par exemple: "l'est au boutte"
"l'est correct"
"l'a rien là"
"l'est motté"
"Des passes terribles, etc..."
J'aimerais que tu me dises ce qu'elles veulent dire.
— S'ils ont de la difficulté, demander un exemple de synonyme ou contraire.
2. On entend des expressions comme:
"i'parle comme i'marche"
"i'parle comme un bûcheron"
"i'parle joul"
Est-ce que tu connais ces expressions?
Qu'est-ce qu'elles veulent dire pour toi?
Qui parle joul d'après toi? Quand? A quoi ça ressemble le joul?
3. Qu'est-ce que tu penses de ta façon de parler à toi?
— S'il répond "ordinaire, vulgaire, bon, mauvais, etc...", lui faire décrire ces qualificatifs.
Par exemple: "Pourquoi tu dis que ta façon de parler est ordinaire?"
Essayer de faire sortir le plus possible d'éléments sur ce qu'ils entendent par ces notions.
4. Est-ce que tes professeurs à l'école parlent comme toi?
Si non, pourquoi? Quelles sont les différences?
5. Quand tu parles à l'école, est-ce que ça arrive que le professeur te corrige ta façon de parler?
Donne des exemples.
Quand est-ce que ça arrive?
Est-ce que ça te plaît ou te déplaît de te faire corriger?
Est-ce que tu trouves ça utile ou inutile?
Qu'est-ce que les professeurs corrigent le plus souvent? La façon de prononcer des mots, des fautes de grammaire?
6. Qu'est-ce que c'est pour toi quelqu'un qui parle bien?
Donne des exemples d'individus.
Est-ce que tu aimes ça quelqu'un qui parle bien?
Pourquoi?

*Ce questionnaire a été élaboré par Denise Deshaies.

Dans la même série:

- B-1 *Évaluation de l'ordre en lexicométrie.*
Savard, Jean-Guy
- B-2 *L'ordinateur et l'analyse grammaticale.*
Heintz, Michael S.
- B-3 *Concept Categories as a Basis of Culture Distinction.*
Mackey, William F.
- B-4 *L'Université bilingue.*
Verdoordt, Albert
- B-5 *La stabilité des minima.*
Mackey, William F.
- B-6 *The Computer in Automated Language Teaching.*
Mackey, William F.
- B-7 *The Three-Fold Objective of the Language Reform in Mainland China in the Last Two Decades.*
Kwan-wai, Rosaline
- B-8 *Le test télévisé.*
Savard, Jean-Guy
- B-9 *Sociolinguistic History, Sociolinguistic Geography and Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.
- B-10 *Mathematical Models for Balkan Phonological Convergence.*
Afendras, Evangelos A.
- B-11 *Stability of a Bilingual Situation and Arumanian Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.
- B-12 *More on Informational Entropy, Redundancy and Sound Change.*
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicolaos S.
- B-13 *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.*
Verdoordt, Albert
- B-14 *Multilingual Communication in Nigeria.*
Iso, Asi Otu & Afendras, Evangelos A.
- B-15 *The Language Factor in Maori Schooling.*
Richards, Jack C.
- B-16 *Diffusion Processes in Language: prediction and planning.*
Afendras, Evangelos A.
- B-17 *A Non Contrastive Approach to Error Analysis.*
Richards, Jack C.
- B-18 *Research Possibilities on Group Bilingualism: a report.*
Kloss, Heinz & Verdoordt, Albert
- B-19 *Interference, Integration and the Synchronic Fallacy.*
Mackey, William F.

- B-20 *A Psycholinguistic Measure of Vocabulary Selection.*
Richards, Jack C.
- B-21 *A Pilot Study on the Ability of Young Children and Adults to Identify and Reproduce Novel Speech Sounds.*
Afendras, Evangelos A., Yeni-Komshian, G. & Zubin, David
- B-22 *Can One Measure a Sprachbund? A Calculus of Phonemic Substitution for Language Contact.*
Afendras, Evangelos A.
- B-23 *Stochastic Processes for Diachronic Linguistics.*
Afendras, Evangelos A. & Tzannes, Nicholas S.
- B-24 *Structures ethniques et linguistiques au Burundi, pays traditionnel typique.*
Verdoodt, Albert
- B-25 *Error Analysis and Second Language Strategies.*
Richards, Jack C.
- B-26 *Graduate Education in Foreign Language Teaching.*
Mackey, William F.
- B-27 *La question scolaire en Alsace: statut confessionnel et bilinguisme.*
Kauffmann, Jean
- B-28 *Polychronometry: the study of time variables in behavior.*
Mackey, William F.
- B-29 *Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles.*
Chantefort, Pierre
- B-30 *Literary Biculturalism and the Thought-Language-Culture Relation.*
Mackey, William F.
- B-32 *La distance interlinguistique.*
Mackey, William F.
- B-33 *Options politiques fondamentales de l'état plurilingue.*
Pleurde, Gaston
- B-34 *Social Factors, Interlanguage and Language Learning.*
Richards, Jack C.
- B-35 *Analyse des erreurs et grammaire générative: la syntaxe de l'interrogation en français.*
Py, Bernard
- B-36 *Anglicization in Quebec City.*
Edwards, Vivien
- B-37 *La lexicométrie allemande: 1898-1970.*
Njock, Pierre-Emmanuel
- B-39 *Individualisation de l'enseignement et progrès continu à l'élémentaire. Application à l'anglais, langue seconde.*
Bégin, Y., Masson, J.P., Beaudry, R. & Paquet, D. (INRS-Education)
- B-41 *Une communauté allemande en Argentine: Eldorado.*
Micolis, Marisa

- B-42 *Through Concepts for Geolinguistics.*
Mackey, William F.
- B-43 *Sociological Models for the Sociology of Language: diffusion, prediction and planning of change.*
Afendras, Evangelos A.
- B-45 *Le processus de restructuration scolaire de l'île de Montréal et la question linguistique au Québec.*
Durost, Lisa & Tremblay, Jean-Pierre; recherche dirigée par Léon Dion avec la collaboration de Micheline de Sève.
- B-46 *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.*
Mackey, William F.
- B-47 *La situation du français comme langue d'usage au Québec.*
Gendron, Jean-Denis
- B-48 *Network Concepts in the Sociology of Language.*
Afendras, Evangelos A.
- B-49 *Attitude linguistique des adolescents francophones du Canada.*
Cagnon, Marc
- B-50 *Vers une technique d'analyse de l'enseignement de l'expression orale.*
Huot-Tremblay, Diane
- B-51 *A Demographic Profile of the English Population of Quebec 1921-1971.*
Caldwell, Gary
- B-52 *Language in Education and Society in Nigeria: a comparative bibliography and research guide.*
Brann, C.M.B.
- B-53 *Éléments de correction phonétique du français.*
LeBeu, Jean-Guy
- B-54 *Langue, dialecte et diglossie littéraire.*
Mackey, William F.
- B-55 *Rapport de synthèse de l'élaboration du test d'anglais langue seconde. GREDIL (Groupe de recherche et d'étude en didactique des langues)*
- B-56 *Relations interethniques et problèmes d'acculturation.*
Abou, Sélim
- B-57 *Étude socio-linguistique sur l'intégration de l'immigrant allemand au milieu québécois.*
Hardt-Dhall, Karin
- B-58 *La culture politique du Mouvement Québec Français.*
Turcotte, Denis
- B-59 *Aspects sociolinguistiques du bilinguisme canadien.*
Saint-Jacques, Bernard
- B-60 *Cooperation and Conflict in Dual Societies: a comparison of French-Canadian and Afrikaner nationalism.*
Novek, Joël

- B-61 *Le Zaïre: deuxième pays francophone du monde?*
Païk, Sully; Pierre, Max; N'Tita, Nyembwe & N'Sial, Sesep
- B-62 *7e Colloque 1976 -- Actes / 7th Symposium 1976 Proceedings.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics
- B-63 *Les dispositions juridico-constitutionnelles de 147 Etats en matière de
politique linguistique.*
Turi, Giuseppe
- B-64 *Contribution à l'étude du problème de la difficulté en langue étrangère.*
Ragusich, Nicolas-Christian
- B-65 *Linguistic Tensions in Canadian and Belgian Labor Unions.*
Verdoodt, Albert
- B-66 *Contribution à l'étude de la nouvelle immigration libanaise au Québec.*
Abou, Sélîm
- B-67 *L'incidence de l'âge dans l'apprentissage d'une langue seconde.*
Daigle, Monique
- B-68 *The Contextual Revolt in Language Teaching.*
Mackey, William F.
- B-69 *La langue française en Afrique occidentale francophone.*
Kwofie, Emmanuel N.
- B-70 *Motivational Characteristics of Francophones Learning English.*
Clément, Richard
- B-71 *Schedules for Language Background, Behavior and Policy Profiles.*
Mackey, William F.
- B-72 *Difficultés phonétiques de l'acquisition du français, langue seconde.*
Huot, France
- E-73 *Multilinguisme et éducation au Nigéria.*
Brann, C.M.B.
- B-74 *Les systèmes approximatifs et l'enseignement des langues secondes.*
High Locastro, Virginia
- B-75 *Le bilinguisme canadien: bibliographie analytique et guide du
chercheur.*
Mackey, William F.
- B-76 *Un siècle de colloques sur la didactique des langues.*
Mackey, William F.
- B-77 *L'irréductibilité linguistique: une enquête témoin.*
Mackey, William F.
- B-78 *Babel: perspectives for Nigeria.*
Simpson, Ekundayo
- B-79 *Samuel Beckett: traducteur de lui-même.*
Simpson, Ekundayo

- B-80 *8e Colloque 1977 -- Actes / 8th Symposium 1977 -- Proceedings.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics
- B-81 *Language Survey for Nigeria.*
Osaji, Bede
- B-82 *L'univers familial de l'enfant africain.*
Njock, Pierre-Emmanuel
- B-83 *The Social Psychology of Inter-ethnic Contact and Cross-cultural
Communication: An Annotated Bibliography.*
Desrochers, Alain & Clément, Richard
- B-84 *Géographie du français et de la francité en Louisiane.*
Breton, Roland J.-L.
- B-85 *Etude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie,
Nouvelle-Ecosse (Canada).*
Gesner, B. Edward
- B-86 *Multinational Schools as Language Learning Media.*
Mackey, William F.
- B-87 *Translating in the Nigerian Mass Media: A Sociolinguistic Study.*
Simpson, Ekundayo
- B-88 *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (III).*
Baudot, Alain, Jaubert, Jean-Claude & Sabourin, Ronald
- B-89 *Les banques de terminologie bilingues et multilingues: Etat de la
question.*
Rondeau, Guy
- B-90 *Differences in Earnings by Language Groups in Quebec, 1970: An
Economic Analysis.*
Vaillancourt, François
- B-91 *The Role of France, Quebec and Belgium in the Revival of French in
Louisiana Schools.*
Gold, Gerald L.
- B-92 *L'éducation des enfants de travailleurs migrants en Europe occidentale
(Bibliographie sélective).*
Rosseel, Eddy
- B-93 *La distance interlinguistique lexicale.*
Huot, Jean-Claude

AUTRES PUBLICATIONS DU C.I.R.B.

Série A – Etudes/Studies (Presses de l'Université Laval)

- *A-1 SAVARD, Jean-Guy et RICHARDS, Jack C. *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français*. Québec, 1970, 172 p.
- A-2 KLOSS, Heinz. *Les droits linguistiques des Franco Américains aux Etats-Unis*. Québec, 1971, 84 p.
- A-3 FALCH, Jean. *Contribution à l'étude du statut des langues en Europe*. Québec, 1973, 284 p.
- A-4 DORION, Henri & MORISSONNEAU, Christian (colligés et présentés/éditeurs). *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact*. Québec, 1972, 374 p.
- A-5 LAFORGE, Lorne. *La sélection en didactique analytique*. Québec, 1972, 383 p.
- A-6 TOURET, Bernard. *L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite*. Québec, 1973, 260 p.
- A-7 MEPHAM, Michael S. *Computation in Language Text Analysis*. Québec, 1973, 234 p.
- A-8 CAPPON, Paul. *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*. Québec, 1974, 288 p.
- A-9 SAVARD, Jean-Guy & VIGNEAULT, Richard (présentation/présentation). *Les états multilingues: problèmes et solutions / Multilingual Political Systems: problems and solutions*. Textes de la Table Ronde de 1972/Papers of the Round Table in 1972. Québec, 1975, 591 p.
- A-10 BRETON, Roland J.-L. *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du subcontinent*. Québec, 1976, 648 p.
- A-11 SNYDER, Emile & VALDMAN, Albert (présentation). *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques*. Québec, 1976, 290 p.
- A-12 DARBELNET, Jean. *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*. Québec, 1976, 146 p.
- A-13 MALLEA, John R. (compiled and edited). *Quebec's Language Policies: background and response*. Québec, 1977, 309 p.
- A-14 DORAIS, Louis-Jacques. *Lexique analytique du vocabulaire inuit moderne au Québec-Labrador*. Québec, 1978, 136 p.
- A-15 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME / INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON BILINGUALISM. *Minorités linguistiques et interventions: Essai de typologie / Linguistic Minorities and Interventions: Towards a Typology*. Compte rendu du Colloque sur les minorités linguistiques tenu à l'Université Laval du 15 au 18 avril 1977 / Proceedings of the Symposium on Linguistic Minorities held at Laval University from April 15th to April 18th 1977. Québec, 1978, 318 p.

*Epuisé / Out of print

- A-100 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule A, classement en français langue seconde.* Québec, 1971, Copie échantillon/Sample copy.
- A-101 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule B, formule C, classement en français langue seconde.* Québec, 1976, Copie échantillon/Sample copy.

Série C – Publications extérieures/Outside publications

- C-1 SAVARD, Jean-Guy. *La valence lexicale*. Paris, Didier, 1970, 236 p.
- C-2 MACKEY, William F. *Le bilinguisme: phénomène mondial / Bilingualism as a World Problem*. Montréal, Harvest House, 1967, 119 p.
- C-3 MACKEY, William F., SAVARD, Jean-Guy & ARDOUIN, Pierre. *Le vocabulaire disponible du français*. Montréal, Didier Canada, 1971, 2 volumes, 900 p.
- C-4 STERN, H.H. (rédacteur). *L'enseignement des langues et l'écolier Rapport d'un colloque international*. (Traduit au CIRB sous la direction de William F. Mackey). Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1971, 254 p.
- C-5 KLOSS, Heinz. *Laws and Legal Documents Relating to Problems of Bilingual Education in the United States*. Washington, D.C., Center for Applied Linguistics, 1971, 92 p.
- C-6 MACKEY, William F. *Principes de didactique analytique*. (Révisé et traduit par Lorne Laforge). Paris, Didier, 1972, 713 p.
- C-7 MACKEY, William F. & VERDOODT, Albert (editors). *The Multinational Society*. Rowley (Mass.), Newbury House, 1975, 388 p.
- C-8 GIORDAN, Henri & RICARD, Alain (sous la direction). *Diglossie et littérature*. Bordeaux-Talence, Maison des sciences de l'homme, 1976, 184 p.
- C-9 MACKEY, William F. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck, 1976, 539 p.
- C-10 MACKEY, William F., ORNSTEIN, Jacob & al. *The Bilingual Education Movement: essays on its progress*. El Paso, Texas Western Press, 1977, 153 p.
- C-11 MACKEY, William F., & ORNSTEIN, Jacob (editors). *Sociolinguistic Studies in Language Contact*. The Hague, Mouton, 1979, 460 p.

Collection *Studies in Bilingual Education* (Newbury House, Rowley, Mass.)

W.F. Mackey – General Editor

- C-100 MACKEY, William F. *Bilingual Education in a Binational School: a study of equal language maintenance through free alternation*. 1972, 185 p.
- C-101 SPOLSKY, Bernard (editor). *The Language Education of Minority Children: selected readings*. 1972, 200 p.
- C-102 LAMBERT, Wallace E. & TUCKER, G. Richard. *Bilingual Education of Children: the St. Lambert experiment*. 1972, 248 p.
- C-103 COHEN, Andrew D. *A Sociolinguistic Approach to Bilingual Education: Experiments in the American Southwest*. 1975, 352 p.
- C-104 GAARDER, A. Bruce. *Bilingual Schooling and the Survival of Spanish in the United States*. 1977, 238 p.
- C-105 KLOSS, Heinz. *The American Bilingual Tradition*. 1977, 347 p.
- C-106 MACKEY, William F. & ANDERSSON, Theodore. *Bilingualism in Early Childhood*. 1977, 443 p.
- C-107 MACKEY, William F. & BEEBE, Von-Nieda. *Bilingual Schools for a Bicultural Community*. 1977, 223 p.

Série E – Inventaires/Inventories (Presses de l'Université Laval)

- E-1 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. 1: L'Asie du Sud: secteurs central et occidental / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. 1: Central and Western South Asia.* Québec, 1974, 408 p.
- E-2 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. 2: L'Amérique du Nord / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. 2: North America.* Québec, 1978, 893 p.
- E-3 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. 3: L'Amérique centrale et l'Amérique du Sud / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. 3: Central and South America.* Québec, 1979, 564 p.
- E-10 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Les langues écrites du monde: relevé du degré et des modes d'utilisation. Vol. 1: Les Amériques / The Written Languages of the World: a survey of the degree and modes of use. Vol. 1: The Americas.* Québec, 1978, 633 p.

(à paraître/forthcoming)

- E-4 KLOSS, Heinz & McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/éditeurs). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. 4: L'océanie / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. 4: Oceania.* Québec.

Série F – Bibliographies (Presses de l'Université Laval)

- F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, 2e éd., 1977, 570 p.
- *F-2 CHIU, Rosaline Kwan-wai. *Language Contact and Language Planning in China (1900-1967). A Selected Bibliography.* Québec, 1970, 276 p.
- F-3 MACKKEY, William F. (rédacteur/editor). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme / International Bibliography on Bilingualism.* Québec, 1972, 757 p.
- F-4 AFENDRAS, Evangelos A. & PIANAROSA, Albertina. *Bibliographie analytique du bilinguisme chez l'enfant et de son apprentissage d'une langue seconde / Child Bilingualism and Second Language Learning: a descriptive bibliography.* Québec, 1975, 401 p.
- F-5 GUNAR, Daniel. *Contact des langues et bilinguisme en Europe orientale: bibliographie analytique / Language Contact and Bilingualism in Eastern Europe: analytical bibliography.* Québec, 1979, 391 p.

*Epuisé / Out of print

Adresses des distributeurs / Distributor's addresses

- Séries A, E, F: *PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL,*
C.P. 2447,
Québec, Québec,
Canada, G1K 7R4
- INTERNATIONAL SCHOLARLY BOOK SERVICES INC.,*
P.O. Box 555,
Forest Grove,
Oregon 97116, USA
- CLUF/L'ECOLE,*
11, rue de Sevres,
75006 Paris,
France
- Série B: *CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,*
Pavillon Casault, 6e sud,
Université Laval,
Québec, Québec,
Canada G1K 7P4
- B-40, B-44, B-62, B-80: *ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE,*
Institut des langues vivantes
Université d'Ottawa
59 est, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario,
Canada, K1N 6N5
- C-1, C-3, C-6: *MARCEL DIDIER LIMITEE,*
2050, rue Bleury, suite 500,
Montréal, Québec,
Canada, H3A 2J4
- C-2: *HARVEST HOUSE LIMITED,*
4795 ouest, rue Sainte-Catherine,
Montréal, Québec,
Canada, H3Z 2B9
- C-4: *INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION,*
Feldbrunnenstrasse 70,
Hambourg 13,
West Germany
- APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA,*
Ottawa, Ontario,
Canada, K1A 0S9
- C-5: *CENTER FOR APPLIED LINGUISTICS,*
1611 North Kent Street,
Arlington,
Virginia 22209, USA

C-7, C-100, C-101, C-102, C-103, C-104, C-105, C-106, C-107:

*NEWBURY HOUSE PUBLISHERS,
68 Middle Road,
Rowley,
Massachusetts 01969, USA*

*DIDACTA,
3465, Côte-des-Neiges, suite 61,
Montréal, Québec,
Canada, H3H 1T7*

C-8:

*MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME,
H/TAM,
Esplanade des Antilles,
Domaine universitaire,
33405 Talence,
France*

*CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME,
Pavillon Casault, 6e sud,
Université Laval,
Québec, Québec,
Canada, G1K 7P4*

C-9:

*LIBRAIRIE KLINCKSIECK,
11, rue de Lille,
75007 Paris,
France*

C-10:

*TEXAS WESTERN PRESS,
University of Texas,
El Paso,
Texas 79968, USA*

C-11:

*MOUTON PUBLISHERS,
Noordeinde 41
2514 GC La Haye
(Netherlands)*